

COMMUNE D'ANIERES

COMPTE RENDU ADMINISTRATIF & FINANCIER 2015

1er RAPPORT DE LA LEGISLATURE 2015 - 2020



Sommaire

68

69-86

RAPPORT ADMINISTRATIF 2015 3 Sommaire 5 Introduction – Autorités communales L'Exécutif - Le Conseil municipal 6-8 Séances du Conseil municipal 9-12 Administration communale 13 Fondations communales 14-21 Groupement intercommunal 22 Etat civil intercommunal 23-24 Corps constitués - Service du feu - Police municipale - Protection civile 25-31 Votations – Elections 32-33 Population 34 Ecole 35-37 Bâtiments et aménagement 38-39 Autorisations de construire 40 Gestion des déchets 41-42 Entraide sociale 43 Manifestations 44-48 49 Mérite aniérois Promotions civiques 50 **RAPPORT FINANCIER 2015** Centimes additionnels communaux 51 Comptes du bilan 52-53 Comptes de fonctionnement 54-59 Tableaux financiers et rapport 60-67 **RAPPORTS DES SOCIETES**

Liste des sociétés

Rapports d'activités des sociétés



Introduction - Autorités communales

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

En application des prescriptions de l'article 48 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nouvelle teneur dès le 1er janvier 1985, j'ai l'honneur, avec mes Adjoints, de vous présenter et de soumettre à votre examen le premier rapport administratif et financier de la période législative 2015-2020 sur l'activité des autorités municipales.

Nous saisissons cette occasion pour remercier ici toutes les personnes qui aident les autorités communales à remplir les tâches de plus en plus nombreuses et complexes dont elles ont la charge.

Antoine BARDE Maire

Exécutif sortant

Patrick ASCHERI, Maire Le Centre radical démocrate-chrétien - 01.06.2003-31.05.2015

Adjoint dès 1999, CM dès 1983

 Serge SERAFIN, Adjoint
 Hors parti - 01.06.1999-31.05.2015, CM dès 1983

 Pierre CHOLLET, Adjoint
 Libéral - 01.06.2007-31.05.2015, CM dès 1999

 Nouvel Exécutif
 Nouvel Exécutif

Antoine BARDE, Maire

Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

Libéral CM 01.06 2011-31.05.2015

Caroline BENBASSAT-DUFOUR, Adjointe

Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

Libéral CM 01.06 2003-31.05.2011 / 01.11.2012-31.05.2015

Pascal WASSMER, Adjoint Le Centre - dès le 01.06.2015,

Le Centre radical démocrate-chrétien CM 19.02.2013-31.05.2015

Louis BOLDRINI, Conseiller municipal Le Centre radical démocrate-chrétien - 01.06.2003-31.05.2015

Pierre BUHOLZER, Conseiller municipal Libéral - 18.10.2011-31.05.2015

Christophe CHAPOTAT, Conseiller municipal Le Centre radical démocrate-chrétien -10.11.2009-31.05.2015

Isabelle DE PLANTA, Conseillère municipaleLibéral - 01.06.2011-31.05.2015Christophe DEVENOGE, Conseiller municipalLibéral - 01.06.2007-31.05.2015Christian HALLER, Conseiller municipalHors parti - 01.06.2007-31.05.2015Gilbert HUMBERT, Conseiller municipalHors parti - 01.06.2011-31.05.2015

Conseillers municipaux 2015

Conseillers municipaux sortants

Corinne ALHANKO-BAUER, Conseillère municipale Libéral - dès le 24.03.2009/Libéral-Radical dès le 01.06.2015

Denyse BARBEZAT-FORNI, Conseillère municipale Anières différemment - dès 2003/Ensemble pour Anières dès le 01.06.2015

Patrick BELLONI, Conseiller municipal Libéral-Radical - 01.06.2015-31.12.2015 Elisabeth BERY, Conseillère municipale Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

Pierre-Yves DECHEVRENS, Conseiller municipal Le Centre radical démocrate-chrétien - dès 2011/Le Centre dès le 01.06.2015

Bertrand DOMINÉ, Conseiller municipal Libéral-Radical - 01.06.2015-31.12.2015

Philippe GAILLARD, Conseiller municipal Anières différemment - dès 2011/Ensemble pour Anières dès le 01.06.2015

Yves GUBELMANN, Conseiller municipal Libéral-Radical - dès le 01.06.2015
Claudine HENTSCH, Conseiller municipale Ensemble pour Anières - dès le 01.06.2015
Lorê ma LACOLUER, Conseiller municipal

Jerôme JACQUIER, Conseiller municipal

Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

Anne LEBOISSARD, Conseillère municipale

Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

Pierre LINGJAERDE, Conseiller municipal Libéral - dès 2014/Libéral-Radical dès le 01.06.2015

Anita PORDES, Conseillère municipale Libéral-Radical - dès le 01.06.2015

Florence PULIDO, Conseillère municipale

Le Centre radical démocrate-chrétien - dès 2007/Le Centre dès le 01.06.2015

Roberta RANNI, Conseillère municipale

Le Centre radical démocrate-chrétien - dès 2011/Le Centre dès le 01.06.2015

Le Centre radical démocrate-chrétien - dès 2011/Le Centre dès le 01.06.2015

Giuseppe RICCIUTI, Conseiller municipal Libéral-Radical - dès le 01.06.2015 Jean-Marc THIERRIN, Conseiller municipal Le Centre - dès le 01.06.2015

PRESIDENCE DU CONSEIL MUNICIPAL

2014-2015 Corinne ALHANKO-BAUER - Présidente 1.06.2014 - 31.05.2015

Pierre-Yves DECHEVRENS - Vice-Président 1.06.2014 - 31.05.2015 / Président dès le 1.06.2015

Anne LEBOISSARD - Vice-Présidente dès le 1.06.2015 Dominique LAZZARELLI - Secrétaire du Conseil municipal

L'Exécutif - Le Conseil municipal

REPARTITION DES FONCTIONS DE L'EXECUTIF

Finances & aide humanitaire Patrick ASCHERI, Maire - jusqu'au 31.05.2015

Sociale, culture & loisirs suppléant - jusqu'au 31.05.2015

Urbanisme & constructions Serge SERAFIN, Adjoint - jusqu'au 31.05.2015

Sociale, culture & loisirs

Assainissement, routes, sécurité & développement durable Pierre CHOLLET, Adjoint - jusqu'au 31.05.2015

Finances Antoine BARDE, Maire - dès le 01.06.2015

Urbanisme & constructions

Sociale, culture et loisirs Caroline BENBASSAT, Adjointe - dès le 01.06.2015

Urbanisme & constructions

Assainissement, routes, sécurité & développement durable Pascal WASSMER, Adjoint - dès le 01.06.2015

STRUCTURE DES DIFFERENTES COMMISSIONS

L = libéral - LC = le Centre radical démocrate-chrétien - HP = hors parti - AD = Anières différemment

Finances et aide humanitaire	Parti	Noms et prénom
Président	L	DEVENOGE Christophe (jusqu'au 31.05.2015)
Vice-Présidente	LC	PULIDO Florence (jusqu'au 31.05.2015)
Membres	L	BENBASSAT Caroline (jusqu'au 31.05.2015)
	AD	BARBEZAT-FORNI Denyse (jusqu'au 31.05.2015)
	L	BARDE Antoine (jusqu'au 31.05.2015)
Exécutif : Patrick ASCHERI (jusqu'au 31.05.2015)	LC	BOLDRINI Louis (jusqu'au 31.05.2015)
	L	BUHOLZER Pierre (jusqu'au 31.05.2015)
Procès-verbaliste : Eliane MONNIN	НР	HALLER Christian (jusqu'au 31.05.2015)
	LC	RANNI Roberta (jusqu'au 31.05.2015)
Finances	Parti	Nom et prénom
Présidente	LC	PULIDO Florence
Vice-Présidente	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse (dès le 01.06.2015)
Membres	PLR	BELLONI Patrick (dès le 01.06.2015)
	PLR	DOMINE Bertrand (dès le 01.06.2015)
	PLR	GUBELMANN Yves (dès le 01.06.2015)
Exécutif: Antoine BARDE (dès le 01.06.2015)	EPA	HENTSCH Claudine (dès le 01.06.2015)
	PLR	LEBOISSARD Anne (dès le 01.06.2015)
Procès-verbaliste : Eliane MONNIN	PLR	LINGJAERDE Pierre (dès le 01.06.2015)
	LC	RANNI Roberta (dès le 01.06.2015)
	PLR	RICCIUTI Giuseppe (dès le 01.06.2015)
	LC	THIERRIN Jean-Marc (dès le 01.06.2015)
Urbanisme et constructions	Parti	Nom et prénom
Président	LC	BOLDRINI Louis (jusqu'au 31.05.2015)
Vice-Président	L	DEVENOGE Christophe (jusqu'au 31.05.2015)
Membres	L	ALHANKO-BAUER Corinne
	LC	DECHEVRENS Pierre-Yves
	L	de PLANTA Isabelle (jusqu'au 31.05.2015)
Exécutif : Serge SERAFIN	LC	CHAPOTAT Christophe (jusqu'au 31.05.2015)
	AD	GAILLARD Philippe (jusqu'au 31.05.2015)
Procès-verbaliste : Eliane MONNIN	НР	HALLER Christian (jusqu'au 31.05.2015)
	L	BUHOLZER Pierre (jusqu'au 31.05.2015)

L'Exécutif - Le Conseil municipal

Urbanisme et constructions	Parti	Nom et prénom
Présidente	LC	RANNI Roberta (dès le 01.06.2015)
Vice-Président	EPA	GAILLARD Philippe (dès le 01.06.2015)
Membres	PLR	ALHANKO-BAUER Corinne
	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse (dès le 01.06.2015)
Exécutif : Antoine BARDE	LC	DECHEVRENS Pierre-Yves
Caroline BENBASSAT	PLR	DOMINE Bertrand (dès le 01.06.2015)
	PLR	GUBELMANN Yves (dès le 01.06.2015)
Procès-verbaliste : Eliane MONNIN	EPA	JACQUIER Jerôme (dès le 01.06.2015)
	PLR	LEBOISSARD Anne (dès le 01.06.2015)
	PLR	LINGJAERDE Pierre (dès le 01.06.2015)
	LC	THIERRIN Jean-Marc (dès le 01.06.2015)
Assainissement, routes, sécurité, développement durable	Parti	Nom et prénom
Président	HP	HUMBERT Gilbert (jusqu'au 31.05.2015)
Vice-Présidente	L	BENBASSAT Caroline (jusqu'au 31.05.2015)
Membres	L	ALHANKO-BAUER Corinne
	L	BARDE Antoine (jusqu'au 31.05.2015)
Exécutif : Pierre CHOLLET	LC	CHAPOTAT Christophe (jusqu'au 31.05.2015)
	LC	DECHEVRENS Pierre-Yves
Procès-verbaliste : Sylvie BIFFIGER	AD	GAILLARD Philippe
	L	LINGJAERDE Pierre (jusqu'au 31.05.2015)
	LC	WASSMER Pascal (jusqu'au 31.05.2015)
Assainissement, routes, sécurité, développement durable	Parti	Nom et prénom
Président	LC	DECHEVRENS Pierre-Yves
Vice-Président	PLR	RICCIUTI Giuseppe (dès le 01.06.2015)
Membres	PLR	ALHANKO-BAUER Corinne
	PLR	BERY Elisabeth (dès le 01.06.2015)
Exécutif : Pascal Wassmer	PLR	DOMINE Bertrand (dès le 01.06.2015)
	EPA	GAILLARD Philippe
Procès-verbaliste : Sylvie BIFFIGER	PLR	GUBELMANN Yves (dès le 01.06.2015)
	EPA	HENTSCH Claudine (dès le 01.06.2015)
	PLR	PORDES Anita (dès le 01.06.2015)
	LC	PULIDO Florence (dès le 01.06.2015)
		` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` `
	LC	THIERRIN Jean-Marc (dès le 01.06.2015)
Sociale, culture et loisirs		<u> </u>
Sociale, culture et loisirs Présidente	LC	THIERRIN Jean-Marc (dès le 01.06.2015)
	LC Parti	THIERRIN Jean-Marc (dès le 01.06.2015) Nom et prénom
Présidente	LC <i>Parti</i> AD	THIERRIN Jean-Marc (dès le 01.06.2015) Nom et prénom BARBEZAT-FORNI Denyse
Présidente Vice-Présidente	LC Parti AD LC	THIERRIN Jean-Marc (dès le 01.06.2015) Nom et prénom BARBEZAT-FORNI Denyse PULIDO Florence
Présidente Vice-Présidente	LC Parti AD LC L	THIERRIN Jean-Marc (dès le 01.06.2015) Nom et prénom BARBEZAT-FORNI Denyse PULIDO Florence ALHANKO-BAUER Corinne
Présidente Vice-Présidente Membres :	LC Parti AD LC L L	THIERRIN Jean-Marc (dès le 01.06.2015) Nom et prénom BARBEZAT-FORNI Denyse PULIDO Florence ALHANKO-BAUER Corinne WASSMER Pascal (jusqu'au 31.05.2015)
Présidente Vice-Présidente Membres : Exécutif : Serge SERAFIN	LC Parti AD LC L L LC	THIERRIN Jean-Marc (dès le 01.06.2015) Nom et prénom BARBEZAT-FORNI Denyse PULIDO Florence ALHANKO-BAUER Corinne WASSMER Pascal (jusqu'au 31.05.2015) de PLANTA Isabelle (jusqu'au 31.05.2015)
Présidente Vice-Présidente Membres : Exécutif : Serge SERAFIN	LC Parti AD LC L LC L LC	THIERRIN Jean-Marc (dès le 01.06.2015) Nom et prénom BARBEZAT-FORNI Denyse PULIDO Florence ALHANKO-BAUER Corinne WASSMER Pascal (jusqu'au 31.05.2015) de PLANTA Isabelle (jusqu'au 31.05.2015) DEVENOGE Christophe (jusqu'au 31.05.2015)

L'Exécutif - Le Conseil municipal

Sociale, culture et loisirs	Parti	Nom et prénom
Présidente	PLR	ALHANKO-BAUER Corinne
Vice-Présidente	LC	RANNI Roberta
Membres :	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
	PLR	BELLONI Patrick (dès le 01.06.2015)
Exécutif : Caroline BENBASSAT	PLR	BERY Elisabeth (dès le 01.06.2015)
	LC	DECHEVRENS Pierre-Yves (dès le 01.06.2015)
	EPA	HENTSCH Claudine (dès le 01.06.2015)
	PLR	JACQUIER Jerôme (dès le 01.06.2015)
Procès-verbaliste Sylvie BIFFIGER	PLR	LINGJAERDE Pierre
	PLR	PORDES Anita (dès le 01.06.2015)
	LC	PULIDO Florence
Conférence Intercommunale	Parti	Nom et prénom
CoHerAn	L	DEVENOGE Christophe (jusqu'au 31.05.2015)
	LC	DECHEVRENS Pierre-Yves (jusqu'au 31.05.2015)
	AD	GAILLARD Philippe
	НР	HALLER Christian (jusqu'au 31.05.2015)
Conférence Intercommunale	Parti	Nom et prénom
CoHerAn	L	DOMINE Bertrand (dès le 01.06.2015)
	EPA	GAILLARD Philippe
	PLR	JACQUIER Jerôme (dès le 01.06.2015)
	НР	THIERRIN Jean-Marc (dès le 01.06.2015)

NOMINATIONS ET DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délégué au feu	Parti	Nom et prénom
	PLR	LINGJAERDE Pierre
Délégué(é) Noctambus	Parti	Nom et prénom
	LC	RANNI Roberta
Délégué(e) Communes-Ecole	Parti	Nom et prénom
	PLR	BERY Elisabeth
Délégué(e)s Fondation la T'Anières	Parti	Nom et prénom
Bureau	LC	PULIDO Florence
Fondation	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
Fondation	PLR	PORDES Anita
Délégué(é) Groupement intercommunal l'Île-aux-Mômes	Parti	Nom et prénom
	PLR	ALHANKO-BAUER Corinne
Délégué(é) Conseil d'établissement (écoles - Corsier, Hermance, Anières, Presinge, Gy, Presinge)	Parti	Nom et prénom
	EPA	HENTSCH Claudine
Délégué(e)s Fondation de la commune d'Anières pour le logement	Parti	Nom et prénom
l to to gome on		
	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
	EPA LC	BARBEZAT-FORNI Denyse BOLDRINI Louis
		,

Les procès-verbaux du Conseil municipal ne pouvant être retranscrits in extenso dans le compte rendu administratif & financier, nous vous rappelons qu'ils peuvent être consultés à la mairie, sur rendez-vous (022 751 11 45) ou sur le site Internet de la commune d'Anières www.anieres.ch sous la rubrique «Vie Politique». En 2015, le Conseil municipal a siégé 10 fois. Ci-dessous, le résumé des points traités.

Séance du 27 janvier 2015

<u>Délibération N° 68</u> — Modification des statuts du Groupement intercommunal pour une crèche intercommunale des communes d'Anières, de Collonge-Bellerive, de Corsier et d'Hermance: le Conseil municipal accepte à la majorité les modifications apportées aux statuts du Groupement intercommunal pour une crèche intercommunale des communes d'Anières, de Collonge-Bellerive, de Corsier et d'Hermance approuvés par le Conseil d'Etat le 30 mai 2007, faisant partie intégrante de la présente délibération (version du 19 janvier 2015).

Cité de l'énergie - Label obtenu en 2011. Suite à la rééevaluation (tous les 4 ans), Anières conserve son label avec une augmentation de ses points de 54% à 58%.

Séance du 24 février 2015

<u>Délibération N° 69</u> — Création d'une piste pour le passage des véhicules d'urgence dans l'ensemble villageois du Clos-Les-Noyers – Parcelles 5074 et 5606 / Plans 28 et 29: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'engagement de ces travaux, d'ouvrir un crédit d'engagement de TTC 250'000 F - à prélever sur les fonds propres de la Commune, à comptabiliser dans le compte des investissements (patrimoine administratif). Amortissement au moyen de au moyen de 30 annuités - budget de fonctionnement dès 2016 – sous rubrique 62-331.

Zone sportive intercommunale - Chemin des Ambys Selon moratoire du Conseil fédéral sur les surfaces d'assolement, il est désormais interdit de déclasser les zones agricoles pour changer leur affectation. Le projet initial prévoyait un déclassement d'environ 30'000 mètres carrés en échange de terrains situés entre le terrain de l'Astural et celui des Tattes. Or, ces terrains mesurant moins de 17'000 mètres carrés, le projet a été revu pour parvenir à des dimensions acceptables pour le canton en termes de déclassement. Il prévoit désormais de déclasser un peu plus de 17'000 mètres carrés, ce qui signifie que la surface agricole sera compensée dans sa quasi-totalité. Présentation du projet lors de la commission « Urbanisme & constructions » du 17 mars 2015 par M. Serge Serafin.

Séance du 24 mars 2015

<u>Délibération N° 70</u> — Crédit budgétaire supplémentaire de TTC 21'000 F - Rubrique 62-311 «Routes communales - Matériel et machines» - Compte de fonctionnement 2015. Acquisition d'un véhicule pour le service technique communal: le Conseil municipal décide à l'unanimité, d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire de TTC 21'000 F destiné à l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le service technique communal, de comptabiliser la dépense nette prévue à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2015 en dépense supplémentaire - Rubrique 62-311 «Routes communales – Matériel et machines» Ce crédit budgétaire supplémentaire devra être compensé par une économie équivalente sur

d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette. <u>Délibération N°71</u> — Crédit d'engagement de TTC 125'000 F destiné aux travaux de soutènement du talus côté sud sis au chemin du Nant-d'Aisy à Anières. Parcelles No 5631 dp communal, No 6197 – parcelle privée/plan 30 - Dossier APA 41114 «Construction d'un mur de soutènement au chemin du Nant-d'Aisy et remplacement de la couche d'usure du chemin»: le Conseil municipal décide à la majorité, d'autoriser l'engagement de ces travaux de soutènement du talus côté sud sis au chemin du Nantd'Aisy à Anières, ainsi que le remplacement de la couche d'usure du chemin; d'ouvrir un crédit d'engagement de TTC 125'000 F, montant auguel il faut ajouter le crédit d'étude voté le 9 décembre 2013 (délibération No 42) de TTC 35'000 F, soit au total TTC 160'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement de TTC 160'000 F (crédit d'étude et crédit pour la réalisation des travaux) dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif, d'amortir la dépense nette au moyen de 30 annuités, qui figureront au budget de fonctionnement dès 2016 - sous rubrique 62-331. <u>Délibération</u> N° 72 Crédit d'engagement complémentaire de TTC 600'000 F destiné à la réfection des collecteurs de drainage sur la commune d'Anières - 2ème tranche - Secteurs 1 à 6 - Diverses parcelles et plans: le Conseil municipal décide à la majorité, d'autoriser l'engagement des travaux relatifs à la réfection des collecteurs de drainage sur la commune d'Anières - 2ème tranche - Secteurs 1 à 6 - Diverses parcelles et plans, d'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de TTC 600'000 F pour cet ouvrage, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement de TTC 600'000 F dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif, d'amortir la dépense nette selon les modalités définies dans le crédit d'engagement voté le 21 janvier 2014 (délibération No 47) et calculé de manière à prendre fin en même temps, soit en 2044. <u>Délibération N° 73</u> — Crédit d'engagement de TTC 2'000'000 F destiné aux travaux de réaménagement de la colonie «Les Mélèzes» à Morgins (VS - Commune de Troistorrents) - Parcelle 1467 - folio 27/Variante 3: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'engagement de ces travaux de réaménagement de la colonie «Les Mélèzes» à Morgins, d'ouvrir un crédit d'engagement de TTC 2'000'000 F permettant la réalisation de ces travaux, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune de comptabiliser ce crédit d'engagement de TTC 2'000'000 F dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la Commune, dans le patrimoine administratif, d'amortir la dépense nette

au moyen de 30 annuités, qui figureront au budget de fonctionnement dès 2016 – sous rubrique 08-331. Résolution N° 4 — Modification des limites de zones sur le territoire de la commune d'Anières – No 29858-502 – Route de l'Hospice / Lieu-dit «Vers l'école» - Création d'une zone 4B: Le Conseil municipal décide à l'unanimité de préaviser favorablement ce projet de loi de modification des limites de zones, de demander au Conseil d'Etat de déposer ledit projet de loi auprès du Grand Conseil pour traitement.

Séance du 28 avril 2015

<u>Délibération N° 74</u> — Ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 850'000 F destiné aux travaux de réaménagement de l'espace devant la salle communale et terrain de football - Parcelles Nos 5206, 5270 - dp communal 5801 / Plan 29 : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser l'engagement des travaux de réaménagement de l'espace devant la salle communale et terrain de football – Parcelles Nos 5206, 5270 - dp communal 5801 / Plan 29, d'ouvrir un crédit d'engagement de TTC 850'000 F, permettant la réalisation aux travaux de réaménagement de l'espace devant la salle communale et terrain de football – Parcelles Nos 5206, 5270 – dp communal 5801 / Plan 29, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement de TTC 850'000 F dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif, d'amortir la dépense nette au moyen de 30 annuités, qui figureront au budget de fonctionnement dès 2016 – sous rubrique 08-331.

<u>Délibération N° 75</u> — Dérogation de densité ou surface de plancher – Requête en autorisation de construire en cours - PJ Lac SA – Parcelles Nos 1179, 4885, 4833/Plan 31 – Route d'Hermance/Chemin des Avallons à Anières : le Conseil municipal décide à la majorité de donner son accord pour que la densité soit portée à 0,55 % dans le cadre de la requête en autorisation de construire en cours de PJ Lac SA sur les parcelles Nos 1179, 4885, 4833 /Plan 30 – Route d'Hermance/Chemin des Avallons.

<u>Délibération N° 76</u> — Ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 50'000 F destiné aux travaux de réfection des enrobés bitumineux du chemin de Boret. Parcelle dp communal No 5757/Plan 39 : le Conseil municipal décide à la majorité d'accepter l'engagement des travaux de réfection des enrobés bitumineux du chemin de Boret. Parcelle dp communal No 5757/Plan 39.

Comptes 2014 - Présentation des comptes de l'exercice 2014 par M. le Maire, Patrick Ascheri. A l'unanimité, les membres du Conseil municipal donnent leur accord pour renvoyer les comptes communaux de l'Exercice 2014 à l'examen de la commission « Finances et aide humanitaire» du mardi 5 mai 2015.

Séance du 12 mai 2015

<u>Délibération N° 77</u> — Approbation du bouclement de crédits d'investissement et aux moyens de les couvrir – 2014 : le Conseil municipal décide à l'unanimité de prendre acte que l'excédent total des dépassements s'élève à 129'470.75 F et le total des économies réalisées à 1'184'758.92 F, d'accepter le bouclement des crédits d'investissement suivants comprenant un dépassement pour un montant

total de 129'470.75 F, soit: 121'121.35 F pour le chemin des Avallons – travaux de captage et d'évacuation des eaux de ruissellement agricole et viticole du bassin versant situé à l'est du chemin des Avallons, aménagement du chemin et équipement pour les services publics, montant compensé par les subventions fédérales et cantonales de 122'400 F; 6'703.50 F pour l'acquisition d'un tonne-pompe léger pour la Compagnie des sapeurs-pompiers de la commune d'Anières, montant correspondant à des équipements; 1'645.90 F pour le remplacement du collecteur principal, sis à la route de Thonon, secteur du lieu-dit «La Poudrière» d'ouvrir le crédit complémentaire nécessaire de 129'470.75 F et d'amortir les crédits complémentaires selon les modalités fixées pour les crédits initiaux au moyen des annuités à inscrire au budget de fonctionnement.

<u>Délibération N° 78</u> — Approbation du bouclement du crédit d'engagement relatif à l'étude pour la création d'une zone destinée à des équipements et à des activités - Route de Thonon -Parcelle communale No 6015/ Plan 46. Parcelle de la Confédération No 4862/Plan 46, diverses parcelles propriétés privées : le Conseil municipal décide à l'unanimité de reporter ce projet dans le temps et de prendre acte de l'économie réalisée de 10'753 F dans le cadre de l'étude pour la création d'une zone destinée à des équipements et à des activités - Route de Thonon - Parcelle communale No 6015/Plan 46. Parcelle de la Confédération No 4862/Plan 46, diverses parcelles propriétés privées, d'amortir la dépense nette de 63'747 F - délibération No 9 du 20 mars 2013 relative au crédit d'étude du projet de la zone destinée à des équipements et à des activités – route de Thonon – parcelle communale No 6015/Plan 46 et parcelle de la Confédération No 4862/ Plan 46, ainsi que diverses parcelles propriétés privées au moyen d'une seule annuité qui figurera au budget de fonctionnement dès 2016 - sous rubrique 08-331. <u>Délibération N° 79</u> — Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2014 et les moyens de les couvrir : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2014 pour un montant total de 30'675'674.73 F.

Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus, ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

<u>Délibération N° 80</u> — Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2014 : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte rendu financier de l'Exercice 2014, d'approuver le compte de fonctionnement 2014 pour un montant de 40'577'633.67 F aux charges et de 136'539'888.65 F aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 95'962'254.98 F, d'approuver le compte d'investissement 2014 pour un montant de 2'476'201.20 F aux dépenses et de 606'947.35 F aux recettes, les investissements nets s'élevant à 1'869'253.85 F, d'approuver le financement des investissements nets de 1'869'253.85 F par l'autofinancement à raison de 98'759'830.02 F au moyen de la somme de 2'797'575.04 F représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à 95'962'254.98 F

d'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à 95'962'254.98 F représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2014, d'approuver le bilan au 31 décembre 2014, totalisant à l'actif un montant de 207'310'267.58 F qui se compose de : Patrimoine financier 163'634'526.20 F et Patrimoine administratif 43'675'741.38 F . Au passif un montant de 207'310'267.58 F qui se compose de : Engagement courant 494'003.76 F -

Engagement envers des entités particulières 288'962.05 F - Provisions 34'012'202.16 F - Passifs transitoires 22'205 F - Engagement envers des financements spéciaux 1'191'727.60 F - Fortune nette 171'301'167.01 F.

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31 décembre 2014 à 0 F.

Délibération N° 81 — Approbation du bilan et du compte de pertes et profits de la « Fondation de la commune d'Anières pour le logement » - Exercice 2014 : le Conseil municipal décide à l'unanimité, d'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2014 de la « Fondation de la commune d'Anières pour le logement » avec un montant de 22'435.64 F de charges et de 8.40 F de revenus, l'excédent de charges s'élevant à 22'427.24 F, d'approuver la diminution de la fortune nette de 22'427.24 F et d'approuver le bilan au 31 décembre 2014 totalisant tant à l'actif qu'au passif 61'113.89 F. <u>Délibération N° 82</u> — Modification des statuts de la « Fondation de la commune d'Anières pour le logement » : le Conseil municipal décide à l'unanimité, d'approuver la modification des statuts de la Fondation de la commune d'Anières pour le logement, lesquels faisant partie intégrante de la présente délibération, de transmettre la modification desdits statuts au Conseil d'Etat aux fins d'approbation par le Grand Conseil. <u>Délibération N° 83</u> — Augmentation du capital de dotation de la « Fondation de la commune d'Anières pour le logement ». Montant : 5'000'000 F : le Conseil municipal décide à l'unanimité, d'augmenter le capital de dotation de la « Fondation de la commune d'Anières pour le logement » de 5'000'000 F, d'ouvrir à cet effet un crédit de 5'000'000 F et de comptabiliser cette dépense sous la rubrique 95-523 du compte d'investissement et de la porter à l'actif du bilan de la Commune, dans le patrimoine administratif, sous la rubrique 153 « Prêts et participations permanentes – Propres établissements ». De prendre acte que, de par sa nature, cette dépense ne sera pas amortie. <u>Délibération N° 84</u> — Transfert des parcelles Nos 1467/Folio 27 et 1906/Folio 26 – Morgins, commune de Troistorrents/ VS, Colonie Les Mélèzes, Chalet l'Arolle, des frais liés à la réfection, mise en conformité et réaménagement de la colonie : le Conseil municipal décide à l'unanimité, de transférer du patrimoine administratif au patrimoine financier, en transitant par le compte des investissements : les parcelles 1467 et 1906 pour leur valeur figurant au bilan de la Commune, soit 1'760'000 F, les frais liés à la réfection et la mise en conformité de la colonie «Les Mélèzes» pour leur valeur figurant au bilan de la Commune, soit 378'046 ainsi que les travaux de réaménagement de la colonie «les Mélèzes» votés en date du 24 mars 2015

.<u>Délibération N° 85</u> — Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire. Rubrique 14.00.311.00 « Incendie et secours - Matériel et mobilier ». Compte de fonctionnement 2015. Acquisition d'une pompe IVECO MAGIRUS, accessoires et transformation du chariot de transport actuel pour la Compagnie des sapeurs-pompiers : le Conseil municipal décide à l'unanimité (majorité qualifiée, la Présidente vote), d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire de TTC 40'000 F destiné à l'acquisition d'une pompe IVECO MAGIRUS, accessoires et transformation du chariot de transport actuel pour la Compagnie des sapeurspompiers, de comptabiliser la dépense prévue à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2015 en dépense supplémentaire - Rubrique 14.00.311.00 « Incendie et secours - Matériel et mobilier » - ce crédit budgétaire supplémentaire devra être compensé par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette, de demander que cette délibération soit assortie de la clause d'urgence, conformément à l'art. 32, alinéa 1, lettre b, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, afin d'acquérir rapidement cet équipement indispensable au fonctionnement de la Compagnie des sapeurs-pompiers en cas de sinistre.

Séance du 2 juin 2015

Prestation de serment des conseillers municipaux et élection du bureau du Conseil municipal 2015-2016.

<u>Délibération N° 1</u> — Annulation de la délibération N°75 : Dérogation de densité ou surface de plancher – Requête en autorisation de construire en cours - PJ Lac SA - Parcelles Nos 1179, 4885, 4833/Plan 31 – Route d'Hermance/Chemin des Avallons à Anières, votée par le Conseil municipal en date du 28 avril 2015 : le Conseil municipal décide à la majorité, d'accepter l'annulation de la délibération N°75, votée à la majorité par le Conseil municipal en date du 28 avril 2015 et décide à l'unanimité d'accepter le renvoi de ce dossier DD 107883-1 à la commission « Urbanisme et constructions » pour la reprise de l'étude sur la densité et le projet d'aménagement du chemin communal des Avallons. <u>Délibération N° 2</u> — Délégation de la compétence au Maire pour la délivrance des préavis en matière de naturalisation : le Conseil municipal décidé à l'unanimité de déléguer au Maire la compétence de préaviser les demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans. <u>Délibération N° 3</u> — Délégation de la compétence au Maire pour la passation d'actes authentiques conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre K de la loi sur l'administration des communes (LAC B 6 05) : le Conseil municipal décide à l'unanimité de charger le Maire de passer les actes authentiques concernant : a) les cessions au domaine public communal des terrains et hors-ligne provenant de propriétés voisines; b) les échanges et aliénations de parcelles nécessités par des corrections d'alignement; c) les constitutions de servitudes et autres droits réels au profit de la Commune, ainsi que les radiations de charges grevant les immeubles de celle-ci; d)les constitutions de servitudes et autres droits réels à la charge de la Commune et au profit de l'Etat de Genève, d'une autre commune et des régies publiques cantonales; e) les changements d'assiettes

de voies publiques communales - à condition que les opérations visées sous lettres a), b), c), d) et e) résultent de plans adoptés par les Autorités compétentes et n'impliquent comme prestations, à la charge de la Commune, que des dépenses prélevées sur les crédits budgétaires d'engagement - valable jusqu'à la fin de la législature 2015-2020.

Séance du 22 septembre 2015

<u>Délibération N° 4</u> — Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de TTC 92'000 F/Rubrique 62-311 « Routes communales - Matériel et machines » - Compte de fonctionnement 2015. Acquisition de nouvelles décorations de fin d'année : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire de TTC 92'000 F destiné à l'acquisition de nouvelles décorations de fin d'année, de comptabiliser la dépense nette prévue à l'art. 1 dans le compte de fonctionnement 2015 en dépense supplémentaire. Ce crédit budgétaire supplémentaire devra être compensé par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette. <u>Délibération N° 5</u> — Autorisation de mandater des organismes bancaires en vue de procéder à des placements financiers en Suisse et à l'étranger. : le Conseil municipal décide à la majorité, d'autoriser le Maire à mandater des organismes bancaires en vue de procéder à des placements financiers à hauteur de 80'000'000 F, d'autoriser le Maire et un de ses Adjoints à signer les contrats de gestion de fortune relatifs à ces placements financiers en Suisse et à l'étranger. Résolution N° 1 — Opposition au projet de loi N° 11697 Plan N°29907-502 Anières/Rte de Chevrens - Ch. de Bézaley, acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal.

Séance du 13 octobre 2015

Tournée des routes et des chemins communaux Plan directeur communal : décision de l'Exécutif de réviser le PDC en 2016 au vu de l'ensemble des projets immobiliers sur la Commune selon les besoins en infrastructures et équipements publics nécessaires en raison de l'augmentation importante de la population.

Séance du 10 novembre 2015

<u>Délibération N° 6</u> – Report au CM du 8 décembre 2015. <u>Délibération N° 7</u> – Ouverture d'un crédit d'engagement pour le financement et l'engagement des travaux et amortissement du mobilier non couverts par les assurances, suite au sinistre du 5 juin 2014 à l'auberge Le Floris - Anières : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter d'engager ces travaux de rénovation, d'ouvrir un crédit d'engagement de TTC 70'000 F pour la réalisation de ces travaux et couvrir les frais non couverts par les assurances suite au sinistre du 5 juin 2014, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans e compte des investissements puis de le porter au bilan dans le patrimoine financier. De par sa nature, de surseoir à l'amortissement de ce crédit d'engagement. Délibération N° 8 - Indemnités allouées en 2016 aux Maire et Adjoints et aux Conseillers municipaux : le Conseil municipal décide à la majorité de porter au budget de fonctionnement 2016 les sommes suivantes :

rubrique 02.00.300.00 Indemnités aux Maire et Adjoints : 165'000 F - rubrique 01.00.300.00 Dédommagements aux Conseillers municipaux : 60'000 F

<u>Délibération N° 9</u> – Dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2016 : le Conseil municipal décide à la majorité de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2016 à 100 %. <u>Délibération N° 10</u> – Budget de fonctionnement annuel 2016 et taux des centimes additionnels : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le budget de fonctionnement 2016 pour un montant de 42'014'622 F aux charges et de 42'476'856 F aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à 462'234 F, de fixer le taux des centimes additionnels pour 2016 à 33 centimes.

<u>Délibération N° 6</u> – Dérogation de densité ou surface

Séance du 8 décembre 2015

de plancher - Requête en autorisation de construire DD 107'883-1/PJ Lac SA - Parcelles Nos 1179, 4885, 4833 / Plan 31 – Chemin des Avallons 15, 15A, route d'Hermance 284, 284A. Construction de 4 habitats groupés THPE (très haute performance énergétique) avec parkings souterrains : le Conseil municipal décide à l'unanimité de donner son accord pour que la densité soit portée jusqu'à 60 % dans le cadre de la requête en autorisation de construire DD 107'883, à la majorité, de refuser la suppression du cheminement piéton entre le chemin des Avallons et la route d'Hermance et d'accepter la suppression de l'accès des véhicules aux bâtiments par le chemin des Avallons. <u>Délibération N° 11</u> – Constitution d'une servitude d'usage et d'entretien d'un tuyau d'alimentation d'eau claire sur le domaine public de la commune d'Anières. Route de l'Hospice. Parcelle No dp 5806/Plan 43 en faveur de M. Pierre-Bernard CHOLLET : le Conseil municipal décide à la majorité qualifiée de constituer, à titre gratuit, une servitude d'usage et d'entretien d'un tuyau d'alimentation d'eau claire sur le domaine public de la commune d'Anières. Route de l'Hospice. Parcelle No dp 5806/Plan 43 en faveur de M. Pierre-Bernard CHOLLET, de prendre note que les droits, émoluments, frais et honoraires relatifs à l'acte notarié seront à charge de la commune d'Anières, de charger M. le Maire Antoine BARDE et son Adjoint M. Pascal WASSMER, de signer l'acte notarié relatif à la constitution de la servitude décrite sous point 1, de demander au Département présidentiel de préparer un projet de loi en vue de l'approbation de la constitution de cette servitude par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil. <u>Délibération N° 12</u> – Ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 160'000 F pour l'étude architecturale des bâtiments 44 à 50 du chemin des Avallons, la réalisation de 3 typologies d'appartements, 3, 4 et 5 pièces, ainsi qu'une étude générale par un ingénieur thermicien : le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'engagement de TTC 160'000 F pour cette étude architecturale et pour la réalisation de 3 typologies d'appartements, 3, 4 et 5 pièces, ainsi qu'une étude générale par un ingénieur thermicien, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser la dépense prévue au point 1 à l'actif du bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine financier.

Administration communale

En 2015, le personnel communal s'est acquitté de ses tâches, avec ses compétences respectives, à la plus grande satisfaction de l'Exécutif communal.

Effectif au 31.12.2015:

Administration

Mme Dominique LAZZARELLICo-secrétaire générale(à temps partiel 80%)Mme Chantal BORDIERCo-secrétaire générale(à temps partiel 80%)Mme Nadia BOLDRINISecrétaire – Comptabilité(à temps partiel 60%)Mme Christine CHEVALLIERSecrétaire – Manifestations / Cimetière(à temps partiel 75%)Mme Marcela APOTHELOZSecrétaire – Communication / Galerie / CMNet, Site internet(à temps partiel 60%)

M. Olivier CORTIJO Secrétaire – Réception

Urbanisme et projets

Mme Anne BOSSHARD Responsable (à temps partiel 80%)

Service technique

M. Mathieu DARDEL Responsable
M. Henri BECQWORT Collaborateur
M. Fernando LOPES Collaborateur
M. Didier MOREL-VUILLIEZ Collaborateur
M. Marco PULIDO Collaborateur

FONDATION DE LA COMMUNE D'ANIERES POUR LE LOGEMENT



Le Conseil de fondation de la commune d'Anières pour le logement s'est réuni le 30 avril 2015, pour la dernière fois sous la Présidence de M. Serge SERAFIN, Adjoint.

Lors de cette séance, les membres du Conseil ont préavis favorablement, à l'attention du Conseil municipal, les comptes de l'Exercice 2014.

Après avoir étudié le dossier complet relatif à la parcelle propriété de l'Astural à Chevrens, les membres ont également rendu un préavis favorable, à la majorité, pour aller de l'avant dans le projet d'acquisition d'une partie de ladite parcelle, ceci avec les réserves d'usage. L'objectif est la construction d'un petit immeuble locatif permettant ainsi d'augmenter le parc immobilier de la Commune.

Suite au changement de législature intervenu le 1^{er} juin 2015, c'est M. Antoine BARDE qui a été nommé à la Présidence de la Fondation de la commune d'Anières pour le logement, lors de la séance du Conseil de fondation du 16 novembre 2015.

Suite aux diverses nominations intervenues lors de la séance du 16 novembre 2015, le Conseil de fondation est composé de :

M. Antoine BARDE	Président
M. Jean-Marc THIERRIN	Vice-Président
<u>Membres</u> :	
Mme Denyse BARBEZAT-FORNI	
Mme Dominique de SAINT-PIERRE	
Mme Corinne ROSSET-BONVIN	
M. François de PLANTA	
M. Giuseppe RICCIUTI	
M Denis THEVENOZ	
Mme Dominique LAZZARELLI	Secrétaire

Antoine BARDE Président du Conseil de Fondation



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de

Fondation de la commune d'Anières pour le logement Anières

duchosal berney sa

Mesdames, Messieurs,

24, avenue de champel case postale 392 1211 genève 12 t +41 22 839 66 66 f +41 22 346 85 81 En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Fondation de la commune d'Anières pour le logement pour l'exercice 2015 arrêté au 31 décembre.

duchosalberney.ch

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation.

Duchosal Berney SA

Franco Luvisotto Expert-réviseur agréé Réviseur responsable Michaël Lehmann Expert-réviseur agréé

Genève, le 15 février 2016

Annexe: comptes annuels

EXPERT Militarian SUISSE Militarian Militarian

Fondation de la commune d'Anières pour le logement

Bilan au 31 décembre 2015

Actif

	Actii		
		<u>2015</u>	<u>2014</u>
Actif circulant		CHF	CHF
<u>Liquidités</u>			
Banque Coop		5'040'654.88	61'113.89
Total de l'Actif		5'040'654.88	61'113.89
	Passif		
		£	
Fonds étrangers			
Capitaux Propres			
Capital de dotation		5'100'000.00	100'000.00
Résultat reporté		(38'886.11)	(16'458.87)
Résultat de l'exercice		(20'459.01)	(22'427.24)
Total des Capitaux Propres		5'040'654.88	61'113.89

5'040'654.88

61'113.89

Total du Passif

Fondation de la commune d'Anières pour le logement

Compte de résultat 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	(1er janvier au 31 décembre)	(1er janvier au 31 décembre)
	CHF	CHF
Produits d'exploitation		
Produits financiers	1,30	8.40
1 Todalis Illianoisis		
Charges d'exploitation		
Charges d'exploitation		
Frais d'administration	604.80	529.20
Jetons de présence	3'962.50	0.00
Honoraires et frais d'architecte	13'500.00	19'872.00
Autres honoraires	1'998.00	1'998.00
Autres frais	344.60	0.00
Frais financiers	50.41	36.44
Total des charges d'exploitation	20'460.31	22'435.64
Résultat de l'exercice	(20'459.01)	(22'427.24)

15cp31z21,xls

Fondations communales



Fondation «La T'Anières» pour la petite enfance

Rapport du Conseil de Fondation de la T'Anières du 25 avril 2016, présenté par Mme Florence PULIDO, membre du Bureau et membre du Conseil de Fondation

- 1. Nouvelle représentante des parents : Madame Sonia RYSER a été élue, à l'unanimité, au Conseil de Fondation en tant que représentante des parents pour remplacer Madame Christel VOIGNARD-MARTINEZ.
- **2. Comptes 2015 :** Pour rappel, le Budget 2015 était de 805'244 CHF. Les Comptes 2015 s'élèvent à 770'219 CHF, soit 35'000 CHF en dessous du Budget. Cette baisse s'explique principalement en raison des coûts RH et autres charges d'exploitation. Pour la rubrique Ecolages et Contributions extérieures, le Budget 2015 était de 135'000 CHF et les Comptes sont à 149'687 CHF. Cette hausse est due à une baisse de fréquentation anticipée moins forte que prévue.

Pour la rubrique Ressources Humaines, les Comptes 2015 s'élèvent à 563'074 CHF pour un Budget de 579'594 CHF. Cette baisse est due à une maîtrise de la dotation en personnel et une baisse des frais de formation.

Concernant la rubrique Animation et le Matériel, le Budget 2015 était de 13'600 CHF et les Comptes 2015 s'élèvent à 10'764 CHF. Et pour la rubrique Autres charges d'exploitation, les Comptes 2015 s'élèvent à 195'130 CHF pour un budget de 210'850 CHF. Cette baisse s'explique principalement par des frais informatiques inférieurs au budget.

La Subvention nette de la Commune s'élève à 515'532 CHF pour un montant de 565'000 CHF budgétisé.

Les Comptes 2015 ont été approuvées à l'unanimité par le Conseil de Fondation.

3. Bilan depuis la rentrée : Le thème cette année est « Le corps en mouvement ». Ce thème a été choisi principalement en raison d'un stagiaire en psychomotricité qui est présent dans l'institution. Sylvain est très apprécié par les enfants et par ses collègues. Avoir un homme dans l'institution amène une ambiance différente et agréable.

La stagiaire de 3ème année a dû quitter son stage pour des raisons personnelles. Elle était très peu présente depuis le début de l'année et ne reprendra ni ses cours, ni son stage cette année. Les enfants apprennent toujours les éco-gestes à travers les personnages d'Adèle et Barnabé. Ils sont sensibilisés pour l'eau et le papier et vont régulièrement à la déchetterie pour faire le tri des déchets.

<u>EVE décloisonné</u>: La prestation repas remporte un grand succès et fonctionne très bien. Les 10 places du mardi et du jeudi sont complètes cette année. Fort de ce succès, une enquête interne a été faite auprès des parents pour connaître leurs attentes. 80% des familles ont répondu à ce sondage et il en est ressorti que les options : repas 4 fois par semaine et ouverture de l'EVE décloisonné le mercredi matin étaient très demandés. Suite à cette enquête, il a été décidé d'élargir l'option repas aux lundis, mardis, jeudis et vendredis toujours avec 10 places maximum par jour.

L'EVE décloisonné ouvrira également le mercredi matin pour une capacité maximale de 25 enfants.

<u>GDTP</u>: Le taux d'occupation depuis la rentrée est excellent. Cette année, la GDTP partage plus de moments avec l'EVE décloisonné en dehors des temps d'accueil et de départ. Ceci permet aux enfants de la GDTP de se familiariser avec les lieux, les enfants plus grands et les autres éducatrices étant donné qu'ils changeront de groupe l'année prochaine.

4. Bilan des inscriptions pour la rentrée 2016-2017 : Pour l'EVE décloisonné, tous les matins sont complets et il y a entre 13 et 22 enfants inscrits pour les après-midi Le nombre de places sera limité à 13 le vendredi après-midi afin de pouvoir diminuer le nombre d'adultes présents et ainsi limiter l'augmentation de la dotation en personnel avec la nouvelle offre des repas augmenté à 4 fois par semaine et de l'ouverture du mercredi matin. L'objectif étant de fonctionner à effectif quasiment constant pour la rentrée prochaine par rapport à cette année.

Pour la GTDP, le nombre d'enfants inscrits est plus bas par rapport à l'année dernière. Toutefois, rien d'alarmant car de nombreuses inscriptions se font encore en cours d'année (sur 9 places par matinée. Lundi 4, mardi 5, mercredi 5, jeudi 3 et vendredi 2). Les inscriptions pour la prestation repas sont: lundi 6, mardi 10, jeudi 7 et vendredi 5.

Les inscriptions pour l'année prochaine ont soulevé beaucoup de problèmes. Toutes les demandes des Aniérois ont été prises en compte. Les inscriptions représentent environ 80 familles et 80% sont des Aniérois.

Malgré l'enquête faite auprès des parents, les inscriptions de cette année ont démontré que la prestation « repas » a été moins prisée que le fait de pouvoir inscrire leur enfants 7 demi-journées par semaine. Cela invite au questionnement qu'une fréquentation de 7 demi-journées par semaine n'est pas forcément adapté pour les plus jeunes. Une nouvelle réflexion sur ce sujet et un équilibre devra être trouvé entre, les impératifs d'avoir un bon taux d'occupation et le confort de l'enfant avec un rythme adapté à son âge et à ses besoins. Le Conseil de Fondation va devoir se positionner sur une nouvelle offre d'accueil et peut-être apporter des changements au règlement avec l'objectif de figer les règles pour un certain temps car celles-ci ont été changées chaque année depuis 3 ans.

5. Sorties et Activités : La fête de l'Escalade a eu un fort succès. Les enfants ont fait un défilé et ont préparé les légumes. Pour la fête de Noël, une très belle fête a été organisée avec la participation pour la première fois de la GDTP. Le Père Noël était présent et une superbe vitrine a été confectionnée par le personnel de la T'Anières. Chaque année, un entretien avec les parents et une sortie sont organisés avec les plus grands qui quitteront la T'Anières pour aller dans la « grande école ». Ils ont la possibilité de faire cette visite, afin de faire connaissance avec les maîtresses et les lieux. Cette sortie se fera durant les prochains jours. La course d'école est aussi en cours d'organisation. Leur projet pour cette année est de partir visiter le parc animalier du jardin botanique. Ils utiliseront le bus pour descendre, la mouette pour traverser le Lac, visiteront le parc et pique-niqueront sur place. Le retour se fera avec le petit train et le bus. Cette sortie mobilisera plusieurs éducatrices et aides supplémentaires, afin d'assurer la sécurité des enfants.

Les Promotions se feront le 30 juin avec les enfants de l'EVE décloisonné ainsi que ceux de la GDTP. Une animation est prévue pour tous les enfants l'après-midi et un apéro canadien est généralement organisé avec les parents en fin de journée. Le traditionnel café des parents sera reconduit cette année encore durant le mois de mai.



RAPPORT

de l'Organe de révision au Conseil de Fondation

Exercice 2015

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de LA FONDATION LA T'ANIERES pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font par partie de notre contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 18 avril 2016

OZY/PPH/vgr

OZ SOCIETE FIDUCIAIRE SARL

Olivier ZYSSET

Expert-comptable diplômé Expert-réviseur agréé ASR Phonesanook PHENGRASAMY

Réviseur agrée ASR

Annexes:

- comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

Fondations communales

Fondation La T'Anières	Comptes annuels 201
BILAN	
au 31 décembre	2015 2014 (en CHF) (en CHF)
ACTIF	
ACTIF circulant	84'868.59 51'1
Liquidités et titres Débiteurs Actifs transitoires	68'917'29 39'3 13'136,70 8'0 2'814'60 3'7
TOTAL DE L'ACTIF	84'868.59 51'12
	
BILAN	
BILAN au 31 décembre	2015 2014 (en CHF) (en CHF)
	2015 2014
au 31 décembre	2015 2014
au 31 décembre PASSIF DETTES A COURT TERME Créanciers	2015 2014 (en CHF) (en CHF)
au 31 décembre PASSIF DETTES A COURT TERME	2015 (en CHF) (en CHF) 74'868.59 41'- 1'921 15 4'
au 31 décembre PASSIF DETTES A COURT TERME Créanciers Autres dettes Commune d'Anières	2015 2014 (en CHF) (en CHF) 74'868.59 41'- 1'921 15 291.15 1' 53'753.29 19':
PASSIF DETTES A COURT TERME Créanciers Autres dettes Commune d'Anières Passifs transitoires	2015 (en CHF) (en CHF) 74'868.59 41' 1'921 15 4' 291.15 1' 53'753 29 19'3 18'903.00 16'6

Fondations communales

Fondation La T'Anières

Comptes annuels 2015

COMPTE D'EXPLOITATION	2015	2014	
	(en CHF)	(en CHF)	
Taxes d'inscription	3'087.00	2'495.00	
Ecolage	138'336.75	145'616.40	
Subventions	518'369.19	491'041.86	
Autres produits	5'426.15	4'249.70	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	665'219.09	643'402.96	
Charges de personnel	-563'074.25	-546'074.50	
Charges animation et matériel	-10'764.17	-9'485.97	
Autres charges d'exploitation	-90'130.47	-86'601.19	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	-663'968.89	-642'161.66	
Produits et charges hors exploitation	-1'250.20	-1'241.30	
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS	0.00	0.00	
luan 84a	0.00	0.00	
Impôts	0.00	0.00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	0.00	0.00	

Groupement intercommunal



Groupement intercommunal pour une crèche intercommunale «L'Île-aux-Mômes»

Rapport de l'exercice 2015 du 10 mars 2016, présenté par Mme Corinne ALHANKO-BAUER, déléguée pour le groupement intercommunal de l'Île-aux-Mômes»

Globalement la crèche se porte bien. Depuis le 1er août 2015, (pour la rentrée le 8 août), le Groupement intercommunal pour une crèche intercommunale (GICI) a transféré l'exploitation de la crèche à l'association pop e poppa. La gestion opérationnelle de la crèche est donc maintenant externalisée dans le cadre d'un contrat de prestations entre le GICI et pop e poppa. Cela s'est fait sans aucun heurt, ni réclamation.

Les comptes consolidés au titre de l'exercice 2015 du GICI et de pop e poppa présentent un excédent de charges de 65'000.- CHF. Ce déficit est dû principalement à des recettes moins élevées et au fait que le budget a été calculé avec un taux d'occupation de la crèche de 97 % alors que le taux effectif moyen pour 2015 était de 92 %. Au global, les recettes liées aux écolages et autres produits s'élèvent à 1'469'554.- CHF soit 156'000.- CHF en dessous du budget.

Le total des charges est de 3'618'377.- CHF soit 91'000 CHF en dessous du budget. Les dépenses RH sont 51'000 CHF au-dessus du budget car le GICI a finalement décidé d'engager un cuisinier plutôt que d'externaliser la prestation repas. Le dépassement du poste RH est donc largement compensé par un poste nourriture 111'000.- CHF en dessous du budget.

Dans sa séance du 10 mars, le Conseil du GICI a décidé de couvrir l'excédent de charges sur sa fortune qui s'élève à 293'000.- CHF.

Le budget sera dorénavant calculé sur la base d'un taux d'occupation de 90 % plus proche de la réalité. Une augmentation de 3 % est prévue pour la rentrée de septembre 2016 afin de compenser l'institutionnalisation de la cuisine et l'engagement du cuisinier. Les parents sont déjà prévenus.

Entre 2012 et 2015 le coût de la place a augmenté de 0,35 %. On peut donc dire que le prix de la place est stable. La subvention de la commune est de 22'800.- CHF par place. Le coût de la place pour 2015 est de CHF 37'691.- CHF La participation MOYENNE des parents est de 1'600.- CHF par mois.

La participation minimum demandée aux parents est de 300.- CHF par mois.

Actuellement, le taux d'occupation de la crèche est de 95 % avec 128 enfants au total.

Anières ne remplit pas son quota de 18 places. La directrice a donc accepté plus d'enfants en provenance du foyer géré par l'Hospice. Ils sont dix à venir de l'Hospice.

Anières occupe actuellement 13 places avec un total de 18 enfants.

Pour l'année 2016/2017, il y a actuellement 113 enfants en liste d'attente. De plus amples détails seront communiqués lors du prochain rapport.

VIE DE LA CRECHE

Le projet institutionnel de la crèche est un projet multi-âge elliptique, c'est-à-dire que plusieurs enfants d'âge différent font des activités ensemble.

La crèche de l'île aux Mômes est une entreprise apprenante et formatrice et fière de l'être. Au total 52 personnes travaillent ensemble à la crèche. Au total, 52 collaborateurs travaillent au sein de la crèche dont 7 apprentis ASE, 12 aides pré-stagiaires, 1 poste social (lingerie).

«L'île-aux-Mômes» Chemin de Trémessaz 8 – 1222 Vésenaz – 022 722 05 30 – <u>www.ileauxmomes.ch.</u> Gestion administrative Amalthée Sàrl – Ch. de Clamogne 27 – 1170 Aubonne - 021 821 15 75 – <u>www.amalthee.ch</u>



ETAT CIVIL





Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac



Pour les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandoeuvres, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3 chemin des Rayes à Vésenaz.

Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement en 2015

- 105 dossiers de demande de mariage ont été déposés, soit :
- 51 demandes de fiancés de nationalité suisse
- 38 demandes de fiancés de nationalité suisse et étrangère
- 16 demandes de fiancés de nationalité étrangère.
- 1862 actes ont été délivrés.
- 873 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar).

Toutes les personnes originaires de nos communes doivent être saisies dans le système Infostar.

Célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement :

- 116 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil ;
- 48 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil ;
- 38 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

Naturalisations

Nouvelle procédure

Dès le 1^{er} septembre 2014, les offices enregistrent dans Infostar les données d'état civil des personnes demandant la naturalisation suisse afin de leur délivrer un acte « tiré du registre informatisé de l'état civil ». Cet acte est nécessaire et indispensable à la poursuite de la requête.

En 2015, 134 dossiers en vue de naturalisation ont été déposés à l'office de l'état civil, représentant 207 personnes.

Selon la procédure de naturalisation (ordinaire/facilitée), la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

Etat civil intercommunal

295 personnes ont sollicité une procédure de naturalisation et acquis la nationalité suisse et l'origine d'une des communes de l'arrondissement, dont 25 pour Anières;

27 personnes ont acquis la nationalité suisse par naturalisation facilitée et l'origine d'une des communes de l'arrondissement, dont 1 pour Anières ;

17 personnes suisses ont acquis le droit de cité de l'une des communes de l'arrondissement, dont 1 pour Anières.

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité d'Anières.

Statistique - Année 2015

	Naissar	ices	Reconna	issance	_	es ations)	Partena	ariats	Déclara de nom *	tion	Décès		Manda pour c d'inap	ause
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Anières	0	0	4	0	7	5	0	0	4	1	3	3	1	0
Choulex	0	0	2	0	5	7	0	0	1	2	2	2	0	0
Collonge-Bellerive	0	0	1	6	28	25	2	1	8	5	454	443	0	2
Cologny	0	1	2	3	26	41	1	0	1	3	32	40	0	1
Corsier	0	0	1	3	5	6	1	0	2	1	3	0	0	4
Gy	0	0	4	1	1	1	0	0	2	0	0	0	0	0
Hermance	0	0	3	0	24	16	0	0	1	0	11	5	0	0
Meinier	0	0	3	5	14	8	0	0	2	1	3	5	0	0
Vandoeuvres	0	0	4	2	62	71	3	0	3	2	6	7	3	0
Autres**			11	2					7	2			1	2
Total	0	1	35	22	172	180	7	1	31	17	514	505	5	9

*Déclaration de nom :

- Reprise du nom de célibataire pour les époux unis avant le 01.01.2013.
- Reprise du nom de célibataire suite au divorce, dissolution du partenariat enregistré ou décès de l'époux/se.
- Déclaration de changement de nom d'un enfant reconnu après l'attribution de l'autorité parentale conjointe.

^{**}Les formalités, selon conditions, peuvent se faire dans n'importe quel office de l'état civil.

Corps constitués - Service du feu

A nouveau, par leur engagement, les officiers, sous-officiers et sapeurs pompiers de la Compagnie d'Anières ont prouvé leur sens du civisme dans le cadre des interventions et de leur participation aux activités communales. L' Exécutif tient à les remercier très sincèrement.

En 2015, la Compagnie a effectué « officiellement » 2'401.50 heures soit 365 heures de plus qu'en 2014.

ETAT-MAJOR

Capitaine	BOLDRINI	Louis
Premier-Lieutenant	PECAUT	Pascal
Lieutenant	MAGGIOTTO	Fabrizio
Lieutenant	SAVOY	Alain
Sergent-Major	CHAPOTAT	Christophe
Fourrier	STOJANOVIC	Dragan

Sergent Caporal Caporal Caporal Caporal Appointé Appointé Appointé Aspirant Aspirante Sapeur	DECHEVRENS CHENAUX HAYOZ LOUIS PECAUT CORREIA DELAFONTAINE MOREL-VULLIEZ ADIELOU ASCHERI BOUILLAGUET DECHEVRENS	Pierre-Jean Grégory Daniel Alexandre Vincent Manuel Thierry Didier Danho Cyane Lou
Sapeur	DECHEVRENS	Loïc
Sapeur	DERUAZ	Bernard
Sapeur Sapeur	PIGULEAC PULIDO	lgor Marco
Sapeur	RETORD	Xavier
Sapeur	RGUIAA	Achref
Sapeur	RIEDER	Nicolas
Sapeur	TITONE	Thibault
Sapeur	WOLF	Guillaume

Corps constitués - Service du feu



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

2015

DE LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS

Sapeurs pompiers Anières

Une fois n'est pas coutume, je vais profiter de la place qui m'est donnée ici pour fournir des informations un peu plus détaillées sur les activités de notre compagnie.

Vous trouverez, ci-après, un certain nombre de chiffres qui représentent bien l'activité de 24 hommes et de la femme tout au long de l'année 2015.

Vous pourrez constater que la majeure partie des heures effectuées par les sapeurs sont dédiées à la formation et l'entraînement et c'est bien ainsi, tant il est vrai que chaque intervention est synonyme de dégâts au patrimoine et de pertes souvent irremplaçables pour les personnes chez qui nous devons nous précipiter.

Partant du principe « on joue comme on s'entraîne », je ne peux que féliciter chaleureusement et remercier chaque sapeur-euse, sous-officier et officier de la compagnie pour l'engagement dont il ont fait preuve durant l'année écoulée.

Je peux assurer à la population aniéroise que chacun fait le maximum pour être prêt à porter secours à toute personne qui en a besoin, sans hésiter à se lever au milieu de la nuit ou interrompre une activité familiale le week-end, ceci toutes affaires cessantes.

EFFECTIF:

Au 31 décembre 2015, l'effectif de notre compagnie comptait 24 hommes et grande première pour notre compagnie, une femme, soit :

4 Officiers, 1 sous-officier supérieur, 5 sous-officiers, 1 appointé, 9 sapeurs, 3 Aspirants

ADMISSIONS:

Cyane Ascheri, Danho Adielou, Alexandre Louis.

ANCIENNETE:

Cpl Vincent Pécaut 10 ans Grenade rouge Lt Fabrizio Maggiotto 15 ans Grenade Or Sap. Bernard Deruaz 20 ans Etoile Or

ACTIVITES DE LA COMPAGNIE:

Assemblée générale de la compagnie Assemblée des retraités Assemblée générale de la Sécurité civile Assemblée générale de la FGSP

Exercices de compagnie :

4 exercices ont eu lieu en 2015, le 21 mars, le 25 avril, le 1er août et le le 5 septembre

A ceux-ci se sont ajoutés le contrôle des bouches le 14 novembre et un exercice pour sous-officiers et appointés le 4 avril. Le plus gros morceau fut néanmoins l'inspection trisannuelle de notre compagnie par l'OCPPAM qui s'est déroulée le 20 juin et qui a été brillamment réussie grâce à un engagement de tous les instants.

Compagnie des sapeurs pompiers volontaires de la commune d'Anières Route de l'Hospice 6 - Case postale 67, 1247 Anières - tél. : 022.751.07.14 E-mail : contact@pompiers-anieres.ch

Corps constitués - Service du feu

Exercices particuliers:

Les porteurs d'appareils ont participé aux exercices qui ont été organisés, soit les : 19 janvier, 16 février, 16 mars, 20 avril, 15 juin, 20 juin 2 septembre, 12 octobre, 23 novembre et 14 décembre. A cela s'est ajoutée la journée d'exercice spécialisé à la place d'exercice de Grône. Cette année fut de plus enrichie de la formation polycom qui a été suivie par la majorité de la compagnie les 27 et 29 avril. Je remercie ici pour leur engagement nos deux formateurs, le lt Savoy et le cpl Pécaut.

FORMATIONS:

Le sapeur PIGULEAC a réussi le permis de conduire C1 Les officiers ont participé au rapport technique à Bernex Les officiers et sous-officiers ont participé à 4 cours de cadres 2 sessions de formation continue BLS –AED ont été organisées

GARDES DE PRESERVATION:

6 gardes ont été accomplies :

Le 3 février lors de l'apéritif des sociétés Le 26 juin à l'occasion des promotions Le 1^{er} août à l'occasion de la fête nationale Le 7 novembre pour une fête privée Le 11 décembre à l'occasion de la fête de l'Escalade

Le 21 décembre à l'occasion de la fête de Noël de l'école

INTERVENTION:

16 interventions se sont déroulées sur le territoire de notre commune :

Le 4 janvier pour un incendie

Le 17 janvier pour un incendie

Le 17 avril pour une destruction d'insectes

Le 15 mai pour une destruction d'insectes

Le 23 mai pour un incendie

Le 7 juin pour une récupération d'animaux

Le 10 juin pour une destruction d'insectes

Le 11 juin pour un incendie

Le 12 juillet pour une inondation

Le 7 août pour une destruction d'insectes

Le 13 août pour un déblaiement de la voie publique

Le 15 août pour une destruction d'insectes

Le 4 septembre pour un incendie

Le 26 septembre pour une destruction d'insectes

Le 8 octobre pour un incendie

Le 21 novembre pour un incendie

Les officiers, sous-officiers et sapeurs de la compagnie d'Anières ont donc effectué, durant l'année 2015, **2'401.50 heures** au service de la collectivité, soit 365 heures de plus qu'en 2014. 210 de ces heures ont été dédiées à des interventions pour porter secours à des aniérois qui en avaient besoin. Néanmoins 52.50 de ces heures ont eu trait à des interventions qui n'ont pas engendré de dégâts chez des particuliers, car relatives à des insectes, animaux ou déblaiements.

Nous avons une pensée particulière pour les personnes qui ont enduré des pertes à l'occasion de ces sinistres.

Le solde de ces heures est composé de séances d'état-major, 302 heures, d'exercices de compagnie, 640.50 heures, d'exercices PR, 576 heures, de cours divers et variés, 214.

Le commandant de compagnie

Capitaine Louis BOLDRINI

Compagnie des sapeurs pompiers volontaires de la commune d'Anières Route de l'Hospice 6 - Case postale 67, 1247 Anières - tél.: 022.751.07.14 E-mail: contact@pompiers-anieres.ch

Corps constitués - Police municipale



Rapport administratif 2015

Législature 2011 -2015

Il faut relever que durant cette législature, il a été engagé 2 agents afin de renforcer la présence sur le terrain de la police municipale ainsi qu'un contrôleur du stationnement pour optimiser le contrôle des zones de stationnement à durée limitée. De plus, les communes d'Anières et Hermance ont rejoint le groupement intercommunal pour mutualiser les forces et assurer une sécurité de proximité sur les communes.

Nouveautés

Le 1^{er} janvier 2015, l'effectif de la police municipale s'est renforcé avec l'engagement d'un nouvel agent provenant de la police municipale de Carouge. Ce dernier a décidé de réorienter sa carrière pour privilégier la police de proximité, mission première conférée à la police municipale telle inscrite à l'article 5 de la Loi sur les agents de la police municipale.

Ainsi, l'effectif se compose d'un total de 7 personnes, un chef de poste, une adjointe administrative (à 50%), un remplaçant du chef de poste, trois appointés et un contrôleur du stationnement.

Nous avons acquis dans le courant de l'année deux vélos électriques supplémentaires afin d'équiper deux équipes APM de ce moyen de locomotion. Le but est de renforcer la présence sur le terrain pour plus de proximité avec la population.

Dans le deuxième trimestre, la commune d'Hermance a rejoint le regroupement intercommunal en signant une convention qui est entrée en vigueur le 22 juin 2015. La police municipale couvre à présent un territoire composé de 7 communes : Collonge-Bellerive, Anières, Choulex, Corsier, Gy, Hermance et Meinier.

Activités

Le 21 janvier a été organisé à la caserne des pompiers de Collonge-Bellerive, une séance réunissant les partenaires de la sécurité, tels que la gendarmerie, les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), les samaritains, les pompiers, les concierges des écoles et salles communales, le sauvetage, la voirie, etc. Le but de cette soirée est de partager des informations et problématiques de chacun afin de créer une synergie entre les différents partenaires qui sont les acteurs privilégiés des communes.

En collaboration avec le poste de gendarmerie de la Pallanterie, des contrôles de circulation ont été organisés tout au long de l'année sur les nombreux chemins interdits à la circulation routière (sauf riverains) pour sanctionner les automobilistes qui prennent ces chemins pour des raccourcis ou de délestage. Nous participons également aux campagnes PréDiRe (prévention – dissuasion – répression) lors des rentrées scolaires aux abords des écoles et lors des contrôles de vitesse pour l'interception des contrevenants.

Depuis l'arrivée du contrôleur du stationnement, les zones de stationnement à durée limitée sont contrôlées régulièrement permettant ainsi une rotation régulière des véhicules et empêchant le « park and ride » à bon marché.

Corps constitués - Police municipale

Durant l'été, les patrouilles cyclistes et pédestres ont été renforcée sur les plages et aux abords des débarcadères des lignes régulières suite aux doléances émises par la Compagnie générale de navigation (CGN) pour des raisons de sécurité concernant les baigneurs qui plongent à l'approche des bateaux et s'accrochent aux départs de ceux-ci.

Durant le second trimestre de l'année, nous sommes intervenus avec la gendarmerie et les travailleurs sociaux hors murs dans les classes des 8P des écoles élémentaires pour présenter nos différents champs de compétences, le travail de réseau que nous effectuons ensemble et leur parler de leur passage de l'école primaire à l'école secondaire et répondre à leurs craintes. Durant les échanges nous abordons le sujet du respect, du vivre ensemble, des dangers des réseaux sociaux et que nous restons à leur disposition pour toutes questions qu'ils pourraient se poser par la suite. Ces actions sont renouvelées chaque année.

Le 15 septembre s'est tenue en présence du conseiller d'Etat, Monsieur Pierre Maudet, en charge du Département de la sécurité et de l'économie (DES), une séance à la mairie de Meinier avec l'ensemble des magistrats en charge de la sécurité des communes partenaires. Monsieur le conseiller d'Etat a présenté la vision future du Conseil d'Etat de la sécurité municipale. Cette vision a pour but de mutualiser les forces avec une unité de doctrine, de coordination et une organisation territoriale. Le Conseil d'Etat veut que chaque citoyen du canton bénéficie du même niveau de sécurité, quelle que soit sa commune de résidence. Cette séance a également eu lieu dans les communes dotées d'une police municipale (17 communes).

Durant l'année nous avons été particulièrement attentifs aux dépôts sauvages et aux canidés pénétrant dans les cultures et souillant ces dernières en verbalisant les contrevenants. La prévention a été mise sur les feux de déchets qui sont, pour rappel, strictement interdits à l'exception de certains déchets agricoles (art. 15B du Règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets – L 1 20.01).

Pour terminer ce rapport d'activité, nous vous rappelons que les agents de la police municipale sont chargés en priorité de la sécurité de proximité, de la prévention des incivilités et de la délinquance par une présence régulière et visible sur le terrain de jour comme de nuit, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, dans les parcs publics et lors de manifestations ou d'évènements organisés sur le territoire communal (art. 5 de la loi sur les agents de la police municipale – F 1 07).

Denis Mégevand, Sergent-major, Chef de poste

Police municipale

Chemin du Vieux-Vésenaz 35 - 1222 Vésenaz - **T. 022 752 52 52** apm@collonge-bellerive.ch

L'arcade est ouverte au public du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00.



Rapport Annuel ORPC Lac 2015

→ Information à la population :

- Le test d'alarme générale a eu lieu le 4 février. Une nouvelle occasion, pour toutes les personnes se trouvant sur notre territoire, de prendre conscience ce qu'est l'action de la protection civile à la faveur de la population. Ce processus uniforme à l'avantage d'être rapide et standardisé. Il est coordonné par l'Office Fédéral de Protection de la Population (OFPP). La couverture de l'alarme dans notre région est assurée par 10 sirènes qui peuvent être actionnées depuis la centrale cantonale, ou manuellement, depuis le boitier situé au pied de la sirène. Pour assurer une couverture complète des cinq communes de l'ORPC Lac, une sirène mobile s'est déplacée le long ďun parcours prédéfini.

Lancement du **concept AlertSwiss** au niveau fédéral consistant à regrouper différents canaux, destinés à informer en continu la population sur les catastrophes et les situations d'urgence. Pour cela, l'OFPP utilise l'internet mobile sur les smartphones et les réseaux sociaux. En outre, l'application Alertswiss permet **d'élaborer un plan d'urgence** à tout moment et de le partager avec sa famille. **www.alertswiss.ch**

- Information aussi, au moyen d'une *campagne d'affichage* des panneaux illustrant diverses activités de la Protection Civile effectuée au printemps.



→ Protection de la population :

Les travaux de protection de la population ont été abordés de trois manières : 1) Contrôle & maintien des constructions de protection destinées à accueillir des centaines d'habitants en cas de besoin de force majeure : travail effectué en quatre périodes durant l'année 2) Contrôle & assistance d'abris privés : les équipes sont intervenues dans 236 abris privés, soit 4388 places protégées pendant les cours de répétition planifiés en avril et en octobre. Ces travaux ont permis la mise à jour du plan d'attribution annuel, effectué pour garantir une place d'abri à chaque habitant du groupement des communes Lac. 3) Exercice d'évacuation du Foyer d'hébergement pour réfugiés à Anières, en octobre, en collaboration avec l'Hospice Général, pour le déplacement et la mise en sécurité d'environ 200 personnes, hommes, femmes et enfants.

→ Collaboration partenaires :

Entre les **cinq partenaires** de proximité de la protection de la population: la police, les sapeurs-pompiers, la santé, les services techniques et la protection civile, coordonnés et présents dans les lieux des sinistres, selon l'ampleur des dégâts et des besoins, chacun responsable dans son champ d'action respectif et, ensemble, se portant mutuellement assistance dans l'accomplissement de leurs tâches, lors de :

- **Buteo** : vaste exercice à grande échelle en mai, comportant plus de 700 participants & 150 figurants, d'un accident d'aviation survenu dans la zone de l'aéroport de Genève.
- Exercice combiné à Epeisses (Avully) : pour la deuxième année consécutive, en partenariat avec les compagnies des Sapeurs Pompiers d'Anières et d'Hermance ainsi que la Société Suisse pour chiens de recherche et de sauvetage, Redog.



→ Interventions:

Raisons diverses: Pour cause du froid (février), de précipitations abondantes (crue de l'Arve en mai), de chaleur (canicule de juillet-août), insécurité (attentats), et mouvements migratoires (requérants d'asile) ont nécessité des interventions ponctuelles, comme la préparation des abris, suite au déclenchement réduit du plan Osiris.

- Interventions planifiées en faveur de la collectivité publique, pour l'entretien ou la mise en place d'infrastructure en accord avec les organisateurs, l'assistance à la population et l'appui à la police, lors de :
 - Travaux d'aménagement au Vallon d'Hermance & sur le site de la Savonnière, à Collonge-Bellerive en avril.
 - 11^e Marathon pour l'UNICEF en mai.
 - Triathlon international de Genève en juillet.
 - 10^e Slow-up en août.
 - Journées Européennes du Patrimoine en septembre.

Pour toutes questions ou besoin d'information concernant la Protection Civile, prière de contacter le Commandant **Erwin Leitner** à l'Office intercommunale de l'ORPC Lac, Chemin des Rayes 3, CP 231, 1222 Vésenaz. Tél.: 022.840.44.98

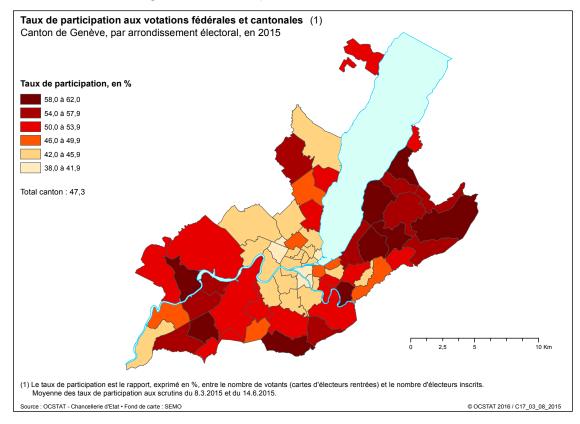
E-mail : orpclac@collonge-bellerive.ch

Votations - Elections

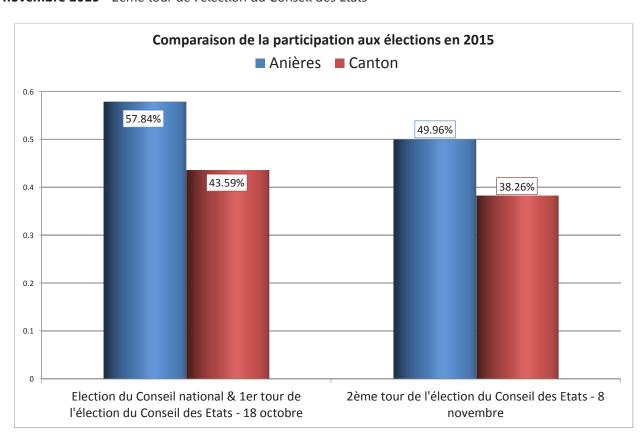
Electeurs inscrits au 31.12.2015 - Commune d'Anières

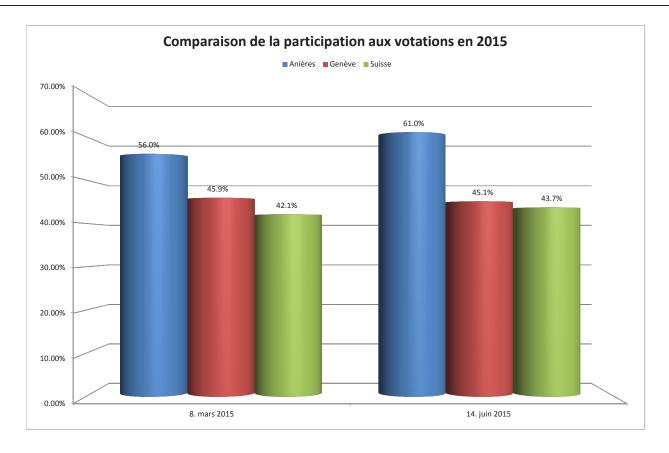
En matière communale : 736 hommes (dont 142 étrangers), 783 femmes (dont 113 étrangères), soit 1'519 En matière fédérale et cantonale : 594 hommes, 670 femmes, soit 1'264

Local de vote : Salle communale / galerie — accès depuis la route de la Côte-d'Or.



18 octobre 2015 - Election du Conseil national & 1er tour de l'élection du Conseil des Etats **8 novembre 2015** - 2ème tour de l'élection du Conseil des Etats





8 mars 2015 - votation

Objets fédéraux :

• Acceptez-vous l'initiative populaire «Aider les familles! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt» ?

Synthèse des résultats : **Non** (69.99% canton de Genève et 75.42% sur le plan national) - Oui (30.01% canton de Genève et 24.58% sur le plan national).

• Acceptez-vous l'initiative populaire «Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie» ? Synthèse des résultats : **Non** (90.93% canton de Genève et 91.96% sur le plan national) - Oui (9.07% canton de Genève et 8.04%

sur le plan national).

Objets cantonaux:
 Acceptez-vous la loi sur la police (LPol) (F 1 05 – 11228), du 9 septembre 2014?

Synthèse des résultats : Oui (50.02% canton de Genève) - Non (49.98% canton de Genève).

14 juin 2015 - votation

Objets fédéraux :

• Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 12 décembre 2014 concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain ?

Synthèse des résultats : **Oui** (82.24% canton de Genève et 61.92% sur le plan national) - Non (17.76% canton de Genève et 38.08% sur le plan national).

- Acceptez-vous l'initiative populaire «Initiative sur les bourses d'études» ?
- Synthèse des résultats : **Non** (57.76% canton de Genève et 72.53% sur le plan national) Oui (42.24% canton de Genève et 27.47% sur le plan national).
- Acceptez-vous l'initiative populaire «Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale)» ?
- Synthèse des résultats : **Non** (71.90% canton de Genève et 71.02% sur le plan national) Oui (28.10% canton de Genève et 28.98% sur le plan national).
- Acceptez-vous la modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV) ?
- Synthèse des résultats : **Oui** (61.86% canton de Genève et 50.08% sur le plan national Non (38.14% canton de Genève et 49.92% sur le plan national).

Objets cantonaux :

• Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (mesures de soutien en faveur des locataires et de l'emploi) (LDTR) (Plus de logements pour les Genevois !) (L 5 20 – 11394), du 19 septembre 2014 ?

Synthèse des résultats : Oui (57.97% canton de Genève) - Non (42.03% canton de Genève).

Population - Progression démographique



Office cantonal de la statistique - OCSTAT

Population résidante du canton de Genève, selon l'origine et le sexe, par commune, en décembre 2015

T 01.02.1.1

Situation en fin de trimestre

Canton de Genève

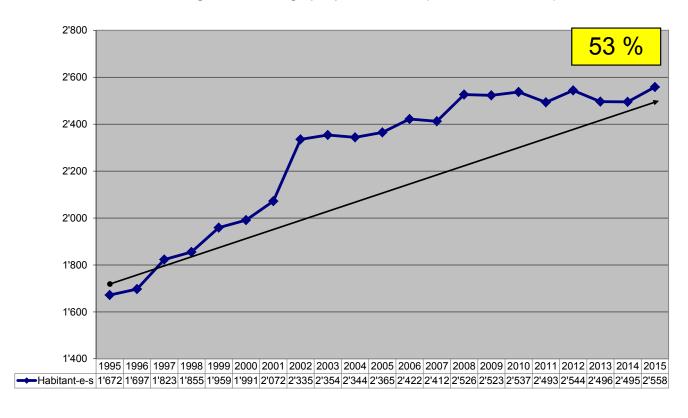
		Suisses			Etrangers					
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
Anières	782	859	1'641	461	456	917	1'243	1'315	2'558	

⁽¹⁾ La population résidante comprend toutes les personnes ayant leur domicile dans le canton, qu'il s'agisse de leur domicile principal ou secondaire.

Source: OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Date de mise à jour : 23.02.2016

Progression démographique sur 20 ans (situation 31.12.2015)



ETABLISSEMENT ANIERES - CORSIER - HERMANCE - GY - JUSSY - PRESINGE

Mme Nicole ELLIOTT, Directrice Mme Claire DINICHERT, maîtresse adjointe à la direction de l'établissement Mme Priscilla MOCELLIN, maîtresse adjointe pour l'école d'Anières



INSTRUCTION PUBLIQUE

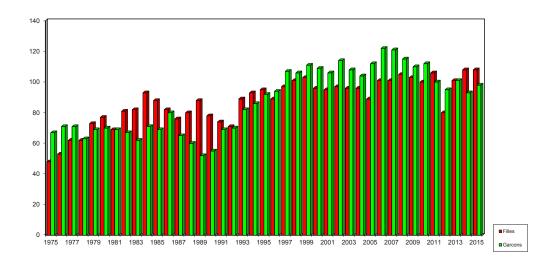
L'effectif de notre école était au 31 décembre 2015 de 206 élèves dont vous trouverez ci-dessous la répartition.

Classe de :	Degré	Filles	Garcons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Mme P. Mocellin	1P	5	6	3	3	5	11
	2P	4	4	4	1	3	8
Mma C. Dach	1P	4	7	1	3	7	11
Mme C. Bach	2P	5	4	5	2	2	9
Mme C. Pilger	2P	4	5	5	1	3	9
	3P	4	6	5	2	3	10
	O.	· ·	•	•	_	Ū	
	3P	4	5	2	3	4	9
Mme M. Giardini	4P	6	4	5	3	2	10
Mme C. Harrison	4P	8	9	7	3	7	17
Mme I. Cabral	5P	5	6	6	3	2	11
	6P	6	4	4	1	5	10
	5P	6	6	6	0	6	42
Mme P. Téreygeol	6P	7	4	7	0 2	2	12 11
	OF .	,	4	,	2	2	
Mme A. Psarofaghis	7P	9	10	7	5	7	19
	7P	4	5	6	1	2	9
Mme S. Rochat	8P	5	4	8	0	1	9
	01		-	0	U	'	
Mme N. Imhof	8P	13	5	11	4	3	18
Mme S. De Brouhns	CLACC	9	4	0	0	13	13
Totaux		108	98	92	37	77	206
Totaux en pourcentage	ļ	52.43%	47.57%	44.66%	17.96%	37.38%	100%

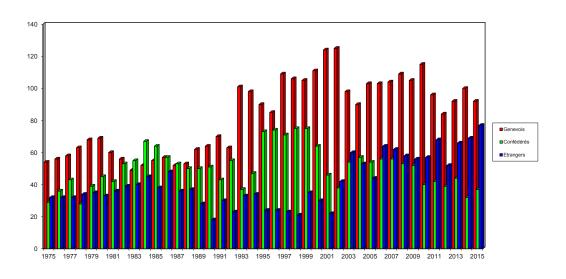
Notre école comprend 10 classes ordinaires, une classe d'accueil fréquentée à plein temps par 13 élèves et une deuxième classe d'accueil qui reçoit à mi-temps les élèves allophones du foyer, ainsi que ceux des communes avoisinantes.

07.avr.16

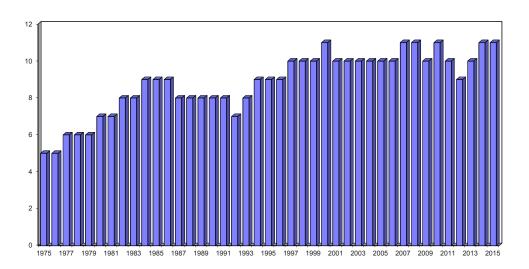
Nombre de filles et de garcons ayant fréquentés l'école d'Anières de 1975 à 2015 Total Filles = 3586 Total garcons = 3598



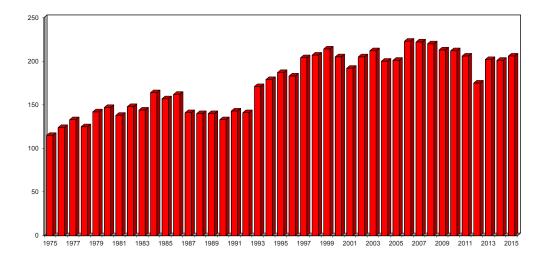
Nombre d'élèves Genevois / Confédérés / Etrangers ayant fréquentés l'école d'Anières de 1975 à 2015



Nombre de classes de l'école d'Anières de 1975 à 2015



Progression du nombre d'élèves ayant fréquentés l'école d'Anières de 1975 à 2015



Bâtiments & aménagement

Soutènement du talus du Nant-d'Aisy

Historique : des sondages et une étude géotechnique sont réalisés en février 2002. Il est conseillé de surveiller le talus afin de prévoir une consolidation si nécessaire.

En décembre 2013, le Conseil municipal vote un crédit d'engagement pour une étude concernant le soutènement du talus côté sud du chemin du Nant d'Aisy par le bureau d'ingénieurs EDMS SA, tenant compte des contraintes suivantes: étroitesse de la voie, présence de nombreux réseaux existants sous la chaussée, végétation remarquable, limites foncières et gabarit minimum à conserver pour la circulation des propriétaires riverains. Il est convenu que seules les zones représentant un grand risque d'affaissement seront traitées, soit du début du chemin jusqu'à la moitié du jardin du privé.

Le talus mis en cause sis sur les parcelles N° 5631 – domaine public communal – et N° 6197 – privée – présente plusieurs particularités :

- Une végétation importante et présente, assurant une bonne tenue (racines structurant le terrain)
- Les différents revêtements de la cour privée (enrobé, béton) assurent aussi la même fonction sur la partie amont du chemin du Nant d'Aisy et minimisent la pénétration de l'eau dans le talus.
- Le pied du talus est également assez stable grâce à la présence de la route en revêtement bitumineux, ainsi qu'à sa structure portante.

Toutefois, après l'élargissement du chemin (dp communal), consécutif aux travaux d'assainissement effectués il y a quelques années et au fil du temps, la partie médiane du talus s'est creusée lentement, entraînant peu à peu l'affaissement de la partie haute. Cela a eu pour conséquences directes la fissuration et la détérioration des revêtements de la cour privée - parcelle N° 6197. L'élasticité des revêtements empêche une déformation trop importante mais en revanche accélère le processus de dégradation du talus en laissant l'eau s'infiltrer (phénomène gel/dégel). La conséquence directe de l'affaissement de ce talus est la mise en péril du gabarit routier de la chaussée du dp communal et la remise en cause de la sécurité des usagers.

Le Conseil municipal approuve le crédit de 125'000 F pour la construction d'un mur de soutènement, le 24 mars 2015. Suite à l'appel d'offres, les travaux démarrent l'été 2015 pour se terminer en septembre 2015.

L'Adjoint Pascal WASSMER



Photo: Mairie

Bâtiments & aménagement

Création d'un accès pour le passage des véhicules d'urgence - Clos-Les-Noyers

L'ensemble du Clos-Les-Noyers, construit il y a environ 20 ans, comprend une soixantaine d'appartements, dont 22 propriétés de la commune d'Anières.

Il est possible d'accéder aux immeubles par les sous-sols – parkings publics et privés. Actuellement, un seul chemin d'accès extérieur permet à des véhicules autorisés (accès non public) de pouvoir atteindre l'ensemble villageois par le chemin de La-Carignan. Toutefois, ce chemin ne répond plus aux normes en vigueur selon le règlement d'application de la loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers (RPSSP) (F 4 05.01, directives No 7 – art. 7.4 et 7.5).

Suite à l'incendie d'un appartement au 60, chemin des Avallons le 17 décembre 2011, il a été constaté l'impossibilité du véhicule d'intervention d'accéder à l'enceinte de l'ensemble villageois. Le Service d'incendie et de secours (SIS) a demandé depuis lors que la Commune se préoccupe de cette situation dans les meilleurs délais et engage les travaux nécessaires pour répondre à l'aspect sécuritaire du site.

Après diverses études sur la réalisation de cet ouvrage et les aspects techniques, il a été constaté qu'un passage depuis le chemin de La-Carignan n'était pas possible et il a donc été privilégié l'accès par le bas, soit depuis le chemin des Avallons.

L'Adjoint Pascal WASSMER



Photos: Mairie

Cité de l'énergie

La remise officielle du label «Cité de l'énergie» à la commune d'Anières a eu lieu le 28 septembre 2011 à Berne à l'occasion de la Journée de l'énergie. Ce label est décerné par la commission indépendante de l'Association Cité de l'énergie. Cette distinction est représentée dans les 4 régions linguistiques de Suisse et progressivement dans la plupart des pays européens.

Tous les quatre ans, les actions menées par la Commune durant cette période font l'objet d'une réévaluation. Après un examen approfondi, le 17 mars 2015 la Commune s'est vu décerner pour la 2ème fois le label «Cité de l'énergie», valable jusqu'au 17 mars 2019. Anières reçoit cette distinction pour les résultats démontrables et exemplaires de sa politique énergétique.



Autorisations de construire

En 2015, le total des requêtes en autorisation de construire sur le Commune d'Anières s'élevait à 39 dossiers, 29 acceptés, 6 en cours, 4 refusés, soit :

Constructions/transformations

- 2 dossiers Construction piscine
- Construction d'une véranda et d'un escalier extérieur
- Construction d'une véranda
- Construction d'un garage
- Démolition d'un abri et transformation d'un garage en abri
- Création d'un parking souterrain et d'un spa
- Rénovation de la toiture, création d'une lucarne et construction d'un abri de jardin
- Agrandissement d'une villa et construction d'un garage à vélos
- Reconstruction à l'identique d'une maison
- Démolition d'une villa individuelle
- Construction d'un bâtiment avec neuf logements (PPE) pose de panneaux solaires en toiture
- Démolition d'une habitation
- Transformation d'un appartement en duplex et création d'ouvertures en toiture
- Rénovations intérieures, isolations extérieures de l'enveloppe, construction d'un garage et modifications des aménagements extérieurs
- Aménagement intérieur de cinq appartements dans les combles, création d'ouvertures dans la toiture de six appartements, pose de panneaux solaires thermiques
- Changement de fenêtres, rénovation d'une toiture et construction d'une véranda
- Modification poolhouse et construction d'un local container et portail
- Agrandissement d'une chambre sur balcon, création d'une salle de bain
- Modification du projet initial (villa garage panneaux solaires sondes géothermiques bassin)
- Modification projet initial (immeuble de logements)
- Diverses modifications de l'habitation B et couvert à voiture (réaménagement et agrandissement de maisons installation de sondes géothermiques construction de vérandas et couvert à voitures mise au standard HPE -40%-44%- de bâtiments portail).

Dossiers divers

- Installation sondes géothermiques
- Installation pompe à chaleur et sonde géothermique
- Création d'un jour en toiture
- Construction d'un mur de soutènement
- Construction d'un portail
- Installation d'une place d'amarrage

Dossiers d'utilité publique

Réaménagement pour accès SIS

Dossiers en cours

- Pérennisation d'une mesure de chantier de la tranchée couverte de Vésenaz
- Démolition de deux villas, deux garages et deux cabanons de jardin
- Démolition d'un abri et transformation d'un garage en abri
- Démolition de trois maisons, d'un garage privé, d'une construction de peu d'importance et d'une piscine
- Construction de quatre villas mitoyennes et d'une villa individuelle THPE garages souterrains et piscines aménagement d'un boat house abattage d'arbres
- Création d'un logement et d'un garage

Dossiers refusés

- Changement d'affectation d'un hangar agricole en hangar de stockage et entretien bateaux
- Construction d'un bâtiment avec neuf logements (PPE)
- Construction de guatre habitats groupés THPE avec parking souterrain
- Construction d'une cabane dans un arbre.

Inventaire communal des déchets 2015



STATISTIQUES FINANCIERES

Déchets		2013		2014		2015
ORDURES MENAGERES MELANGEES						
Collecte et transport - Transvoirie (+ Pradervand 2014)	fr.	109'196.60	fr.	97'113.05	fr.	68'752.00
Traitement - Taxes Cheneviers	fr.	173'394.40	fr.	175'426.00	fr.	172'322.00
Boues des dépotoirs de routes (Châtillon)			fr.	3'769.00		
DECHETS ENCOMBRANTS MENAGERS						
Traitement - SOGETRI	fr.	26'599.27	fr.	31'821.19	fr.	33'982.00
Rétrocession fer léger						
Collecte et transport - Transvoirie (+ Pradervand 2014)	fr.	7'556.80	fr.	8'379.15	fr.	13'938.00
Balayures	fr.	1'341.30	fr.	2'623.40	fr.	2'682.60
DECHETS DE CUISINE ET JARDIN MELANGES						
Collecte et transport - Transvoirie (+ Pradervand 2014)	fr.	55'774.00	fr.	58'453.10	fr.	60'575.00
Traitement - compostière rive gauche	fr.	149'099.20	fr.	167'964.00	fr.	183'651.00
Achat de containers	fr.	3'039.10	fr.	4'740.00	fr.	8'000.00
Vente de containers/recettes	fr.	-2'288.90	fr.	-2'700.00	fr.	-2'070.00
VERRE						
Collecte et transports	fr.	12'699.96	fr.	11'666.85	fr.	10'044.00
Vetro Swiss - rétrocession verre	fr.	-5'667.74	fr.	-5'525.28	fr.	-5'943.00
ALUMINIUM - FER BLANC MELANGES						
Collecte et transport Serbeco	fr.	1'644.50	fr.	1'361.57	fr.	1'122.00
PAPIERS/CARTONS						
Collecte et transport	fr.	25'998.05	fr.	18'816.50	fr.	26'466.00
Rétrocessions	fr.	-5'761.00	fr.	-4'884.31	fr.	-2'880.00
TEXTILES						
Collecte et transports Boite à fringues	fr.	1'486.49	fr.	1'812.13	fr.	1'572.00
HUILES VEGETALES-MINERALES						
Transport	fr.	52.00	fr.	-		
OREA (informatique et électronique)						
Rétrocession SENS	fr.	-917.50	fr.	-1'005.00	fr.	-1'000.00
DIVERS						
Panneaux d'information sur les déchets						
Achat poubelles						
Calendriers déchets	fr.	4'925.93	fr.	4'320.00	fr.	4'320.00
Achat chariot de tri Retricycle						
Achat corbeilles de tri sélectif (plages et poste)						
TOTAUX		fr. 558'172.46		fr. 574'151.35		fr. 575'533.60

Inventaire communal des déchets 2015



TONNAGES, LITRES, ET PIECES

DECHETS (en Tonnes)	2013	2014	2015
Ordures ménagères mélangées	673.24	613.54	608.17
Déchets encombrants ménagers	45.63	53.98	70
Boues des dépotoirs de routes		24,48	
Déchets OREA (Swico/Sens)	9.79	9.068	9.46
Papier / Cartons	121.32	118.79	124
Déchets de cuisine et jardins mélangés	931.87	740.51	619
Balayures	37.67	59.59	84
Verre	81.41	80.185	71
Aluminium/fer blanc	1.873	1.607	1.27
PET	6.791	7.797	7.5
Textiles	14.157	15.98	13.86
Piles		0.51	0.7
Huiles minérale et végétale (en litres)	200 litres	0	
Réfrigérateurs (pièces)	18	20	17
Lave-vaisselle, four	31	35	30

CONCLUSION

En 2015, on constate que les frais liés à la collecte des ordures ménagères ont diminué grâce à l'appel d'offres "marché public - procédure ouverte" organisé par les Communes du CoHerAn.

On note une augmentation du tonnage des encombrants et une légère baisse des déchets organiques. Ces deux effets conjugués ont une influence conséquente sur la baisse du taux de recyclage qui est de 52.60%.

En plus des sollicitations toujours nombreuses qui nous parviennent régulièrement et auxquelles nous répondons dans les limites du budget, les commissions « Sociale, culture et loisirs » et « Finances et aide humanitaire » ont été amenées à étudier la répartition de l'aide humanitaire dont les principaux bénéficiaires en 2015 ont été :

Aide sociale en Suisse

Conformément au règlement de la commune d'Anières relatif à l'octroi de subventions destinées à des associations d'aide en Suisse – LC 02-521, stipulant, entre autres, de doter le fonds du 0,7 % du montant des charges de fonctionnement des comptes communaux, la commission « Sociale, culture et loisirs » a versé en 2015 les montants suivants :

URGENS - 5'000 F

L'objectif de cette association est de préparer un programme de réadaptation professionnelle et de favoriser l'intégration professionnelle. Evaluer les capacités de la personne pour élaborer un projet adapté de reprise au travail ou d'occupation ou de formation pour les jeunes adultes.

STOP SUICIDE - 5'000 F

Créée en 2000 et basée à Genève, STOP SUICIDE est un mouvement de jeunes engagés pour lutter contre le suicide des jeunes. Leur mission est de sensibiliser, informer et prévenir. L'association est composée d'une équipe de collaboratrices et collaborateurs, d'un comité directeur bénévole et d'un large réseau de membres et de sympathisants.

FONDATION PRIVEE DES HUG - 1'000 F

La «Fondation privée d'entraide pour les patients hospitalisés dans les HUG» a été fondée le 11 juillet 1933. Son but est de venir en aide aux patients les plus défavorisés.

OK FORÊTS – 3'000 F

OK Forêts et une association à but non lucratif et reconnue d'utilité publique qui gère une entreprise sociale dont l'objectif est de fournir à des personnes en milieu de réinsertion un travail rémunéré.

ACAPELLA - 5'000 F

La fondation a pour but de favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des sourds et malentendants avec l'aide du LPC (Langage Parlé Complété).

ACTIFS - 5'000 F

L'objectif de cette association est de promouvoir l'intégration professionnelle et développer les compétences de personnes avec des limites de capacités intellectuelles au bénéfice de l'AI, au travers d'un Centre de Formation et un Service de Placement.

LA ROSERAIE - 5'000 F

Le Centre de la Roseraie consiste à réduire au maximum les contraintes administratives et économiques de ses participants à travers une politique de flexibilité et de gratuité affirmée. La Roseraie s'adresse ainsi à toutes les personnes migrantes de Genève sans distinction de genre, de nationalité, de statut, d'apparence, d'âge, d'appartenance politique ou confessionnelle.

Enfin, le montant accordé n'atteignant pas le 0,7 % des charges de fonctionnement de la Commune, un montant de 47'444.40 F a été porté au bilan pour des attributions ultérieures, en fonction des besoins et après étude par la commission du Conseil municipal. L'Exécutif, dans son enveloppe budgétaire, a également accordé des subventions pour l'aide en Suisse, à hauteur de 71'700 F (arrondi) pour : les associations et groupements communaux, La Croix-Rouge, Noctambus, Pro Juventute, Samedi du partage, l'association Filmino, l'association Saturnales, l'association suisse des amis de Sœur Emmanuelle, l'association Alzheimer, Terre des hommes, l'association romande des familles d'enfants atteints d'un cancer, Autisme genève, le musée militaire genevois.

Aide humanitaire à l'étranger

Conformément au règlement de la commune d'Anières relatif à l'octroi de subventions destinées à des associations d'aide à l'étranger (aide humanitaire – LC 02-591, stipulant, entre autres, de doter le fonds du 0,7 % du montant des charges de fonctionnement des comptes communaux, la commission « Sociale, culture et loisirs » a versé en 2015 les montants suivants :

NAVIYOTI - Inde - 5'000 F

Association active dans l'éducation et la nutrition en Inde.

PONT DU MALI - Mali - 14'450 F

Depuis 2001, le collège Voltaire est jumelé avec le lycée de Biya de Bamako au Mali. Envoi de matériel pédagogique (livres, ordinateurs, etc.), échanges des élèves genevois et maliens.

H2O - Pays d'Afrique - 5'000 F

Cette association est active pour mettre à disposition de l'eau potable aux populations défavorisées et qui n'ont pas de puits proches des villages. Principalement au Cameroun et au Kenya.

SidEcole - Ouganda/Zambie/Kenya - 5'000 F

SidEcole est une organisation suisse, sans but lucratif et indépendante fondée en 2002 pour scolariser des orphelins (dont les parents sont morts du Sida) en Ouganda et en Zambie. Une éducation sanitaire est également dispensée pour les familles. Un comité de 5 personnes, établi à Genève, gère bénévolement les projets.

Niños de Argentina - 5'000 F

Association non gouvernementale et à but non lucratif. Créée en 2002, laïque, indépendante de tout courant politique, nationaliste ou économique. Objectifs : récolter des fonds pour participer au financement de projets humanitaires, culturels et communautaires en Argentine. Promouvoir et soutenir des projets destinés aux enfants défavorisés, tels que restaurants scolaires ou sous forme de matériel scolaire, vêtements et nourriture ; fournir les hôpitaux d'équipements leur permettant un meilleur fonctionnement.

Croix-Rouge Suisse - Népal - 10'000 F

Aide d'urgence suite au séisme au Népal.

Nouvelle planète - Vietnam - 1'000 F

Soutien à un jeune aniérois pour un projet d'aide humanitaire.

ASSOCIATION VOIX LIBRES - Bolivie 15'000 F

Voix Libres est une association humanitaire internationale où les enfants des mines, des rues et des ordures de Bolivie deviennent auteurs et réalisateurs de leurs projets une fois diplômés... ce qui garantit un engagement solidaire et durable. Pour que les parents ne soient plus obligés d'envoyer leurs enfants travailler dans les mines, la stratégie a été d'améliorer leurs conditions de vie par un programme de micro-crédits sans intérêts.

Enfin, le montant accordé n'atteignant pas le 0,7 % des charges de fonctionnement de la Commune, un montant de 41'956.25 F a été porté au bilan pour des attributions ultérieures, en fonction des besoins et après étude par la commission du Conseil municipal.

Apéritif du 3 février 2015 - Honneur à M. Antoine BARDE - Nomination à la présidence du Grand Conseil

A l'occasion de l'élection de Monsieur Antoine BARDE – habitant de notre Commune – à la Présidence du Grand Conseil, le Maire et les Adjoints ont convié l'ensemble de la population à l'apéritif du début de l'année. Comme à l'accoutumée, toutes les sociétés villageoises, les autorités de CoHerAn, les employés communaux, les responsables du Poste de police la Pallanterie, de l'arrondissement de l'Etat civil de Vésenaz, les responsables des paroisses catholiques et protestantes CoHerAn ainsi que tous les nouveaux habitants de la commune - enregistrés jusqu'au 31 décembre 2014 - ont participé à ce traditionnel rendez-vous.

La partie officielle s'est déroulée en présence de représentants des Autorités cantonales et membres du bureau du Grand Conseil.



De gauche à droite: MM Antoine Droin - Président du Grand Conseil sortant, Olivier Jornot - Procureur général, François Longchamp - Président du Conseil d'Etat, Antoine Barde - Président du Grand Conseil, Serge Serafin - Adjoint, Pierre Chollet - Adjoint et Patrick Ascheri - Maire



Les fifres et tambours du Conservatoire populaire de musique

Photos: Marc Guillemin

Semaine du partage du FC CoHerAn - du 16 au 20 mars 2015

Le FC Coheran a organisé une semaine du partage, en collaboration avec l'Hospice général et le foyer de requérants d'asile d'Anières . La collecte d'objets, jouets, vaisselle, vêtements a rencontré un énorme succès.

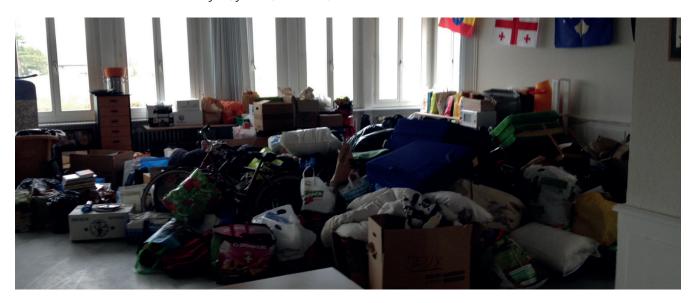


Photo: FC CoHerAn

Semaine sans écran CoHerAn - du 20 au 25 avril 2015

Lancée à Anières il y a cinq ans par l'APEA (Association des Parents d'élèves d'Anières), plus de cent enfants ont participé aux différents ateliers organisés grâce à l'aide des bénévoles. L'APEA s'est associée aux Associations des parents d'élèves de Corsier et d'Hermance afin d'élargir les possibilités d'activités pour tous les enfants des communes du CoHerAn.



Photo: APEA

Génération CoHerAn en fête - 30 mai 2015

A l'initiative du Conseil d'établissement des écoles d'Anières, de Corsier, Hermance, Gy, Jussy et Presinge, différentes activités se sont déroulées, rassemblant des élèves de CoHerAn ainsi que des aînés des 3 communes au cours des 2 dernières années. Pour clore cette période d'échanges, une fête a été organisée par le conseil d'établissement, les communes de CoHerAn, les parents ainsi que les enseignants et leurs élèves, le 30 mai 2015 à Corsier. Un concert intergénérationnel ainsi qu'une exposition sur les moments forts ont été présentés.



Photo: François Jaccard

Promotions de l'école - 26 juin 2015

L'exposition itinérante lancée par la Fondation pour Genève et conçue avec le dessinateur Zep «Genève à la rencontre des Suisses» a fait une halte à Anières, lors des Promotions, pour sa dernière étape, après avoir silloné les 26 cantons suisses. L'exposition célébrait les 200 ans de l'entrée de Genève au sein de la Confédération suisse.



Photos: Marc Guillemin



Fête nationale - 1er août 2015

Première célébration officielle du Conseil administratif élu en juin 2015. De gauche à droite, Stéphane Baldassari, huissier, Antoine Barde, président du Grand Conseil et Maire, Pascal Wassmer, Adjoint, Olivier Jornot, Procureur général et Caroline Benbassat, Adjointe.



Photos: Marc Guillemin

Rencontre avec les Autorités genevoises, vaudoises, de France voisine et la communauté internationale - 29 août 2015

Pour la 15e édition de cette rencontre annuelle entre les Autorités genevoises, vaudoises et les représentants de la communauté internationale, le président du Grand Conseil et Maire d'Anières Antoine Barde a souhaité accueillir les représentants de l'ONU, des organisations internationales et des missions diplomatiques en terres aniéroises pour une rencontre sortant de l'ordinaire, avec des animations sportives pour petits et grands. Les enfants ont, entre autres, pu s'initier au tennis avec les moniteurs du Tennis Club d'Anières. Un match amical de football a aussi opposé l'équipe mixte du Grand Conseil à l'équipe de la Mission du Maroc, récent vainqueur du tournoi des Missions diplomatiques accréditées auprès de l'ONU à Genève.



Photos: Christian Pfahl

Sortie CoHerAn avec les aînés - 15 septembre 2015

La croisière CoHerAn, organisée par la mairie d'Hermance, a réuni quelques 300 participants le 15 septembre 2015.



Photo: Mairie d'Hermance

Escalade - vendredi 11 décembre 2015

La soirée de l'Escalade 2015 s'est déroulée sous une grande tente installée sur le préau de l'école, côté route de la Côte-d'Or. Après le traditionnel cortège des enfants déguisés, la Commune a proposé, pour le plus grand bonheur des participants, une excellente soupe aux légumes et une dégustation de fondues. Quoi de mieux pour se réchauffer lorsqu'il fait un froid de canard!



Photo: Nicolas Chevallier

Fenêtres de l'Avent - décembre 2015

A l'occasion des traditionnelles Fenêtres de l'Avent, les habitants de la Commune étaient conviés à partager un moment de convivialité autour d'un vin chaud, le 4 décembre à l'Hospice général, le 11 décembre devant la Fontaine de Chevrens et le 18 décembre à la Paroisse au chemin de Cortenaz.

Mérite aniérois

La commission «Culture, sociale & loisirs» a décidé, dans sa séance du 2 février 2016, d'attribuer le mérite aniérois 2015 à M. Ivan PICTET, Président de la Fondation pour Genève, pour la réalisation du projet «Genève à la rencontre des Suisses».



Du 18 avril au 27 juin 2015, le bus-exposition «Genève à la rencontre des Suisses», habillé par Zep, a sillonné les 26 cantons et fait halte dans 45 villes de Suisse.

Cette tournée a été initiée et organisée par la Fondation pour Genève, à l'occasion de la commémoration du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération.

L'habillage du bus a eu pour but de véhiculer l'attachement affectif de Genève à la Suisse et sa reconnaissance pour cette union heureuse depuis 200 ans. L'exposition extérieure présentait quelques contributions de Genève à la Suisse. L'intérieur du bus était dédié à la Genève internationale, principal atout du rayonnement de la Suisse dans le monde.

En plus des autorités cantonales et communales genevoises, les représentants genevois aux chambres fédérales ainsi que de nombreuses autres personnalités représentatives de Genève ont été sollicités pour participer à l'une ou l'autre des délégations qui se se sont rendues dans les différentes étapes. Les membres des organisations internationales et des missions permanentes y ont également été associés.

Cette exposition itinérante était animée par une équipe d'une dizaine de permanents et de bénévoles dirigée par Ivan Pictet, l'Ambassadeur Luzius Wasescha et Tatjana Darany, tous trois de la Fondation pour Genève.

Promotions civiques

Sur invitation des autorités de la Commune, les nouveaux citoyens aniérois mentionnés ci-dessous qui atteignaient leur majorité en 2015 ont été conviés à un apéritif dînatoire en présence du Maire, des Adjoints et des Conseillers municipaux le lundi 23 février 2015 à 18h00 à la Salle du P'tit Resto. Cette invitation a été fixée pour coïncider avec les Promotions citoyennes de la Ville de Genève au théâtre du Léman.

M.	Baran	AKIN	4	chemin François-Rossiaud	1247 Anières
Mlle	Laura	ANDEREGG	16	rue de l'Aspergière	1247 Anières
M.	Meheryar	ANWAR	320	route d'Hermance	1247 Anières
Mlle	Cyane	ASCHERI	263	route d'Hermance	1247 Anières
Mlle	Paola	BITTAR	336A	route d'Hermance	1247 Anières
M.	Sébastien	BORDES	62	route de l'Hospice	1247 Anières
Mlle	Filipa	CARVALHO	64	chemin des Avallons	1247 Anières
M.	Ethan	CHATELLARD	332A	route d'Hermance	1247 Anières
Mlle	Anna	CICOTTI	33	chemin de Bézaley	1247 Anières
Mlle	Sarah	DI BIASE	59C	chemin des Hutins	1247 Anières
M.	Fábio	GASPAR GONÇALVES	46	chemin des Avallons	1247 Anières
M.	Thomas	GETAZ	58	chemin des Avallons	1247 Anières
M.	Mickael	IRACI	289	route d'Hermance	1247 Anières
M.	Oliver	LEVENE	15	rue Centrale	1247 Anières
M.	Thomas	LEVENE	15	rue Centrale	1247 Anières
Mlle	Lucie	LIBOIS	6	rue Centrale	1247 Anières
Mlle	Natacha	MICHEL	15A	chemin du Nant-d'Aisy	1247 Anières
M.	David	MUANDA	58	chemin des Avallons	1247 Anières
Mlle	Océane	NANCHEN	15	chemin du Pont-de-Crévy	1247 Anières
Mlle	Dilara	OZTURK	296B	route d'Hermance	1247 Anières
Mlle	Marie-Camille	PALMIERI	19B	chemin des Avallons	1247 Anières
Mlle	Lea	PAYRO	25B	chemin de Bassy	1247 Anières
M.	Philippe	PERELS	5BIS	chemin de Fleur-d'Eau	1247 Anières
M.	Samuel	PHILLIPS	58	rue Centrale	1247 Anières
Mlle	Claire	PIACENTINI	49	chemin du Nant-d'Aisy	1247 Anières
Mlle	Vicky	SCHMIDT	59	chemin des Hutins	1247 Anières
Mlle	Victoria	SCHOENLAUB	309A	route d'Hermance	1247 Anières
M.	Daniel	SERRA DO CORGO	391	route d'Hermance	1247 Anières
M.	Paul	SHARPE	309B	route d'Hermance	1247 Anières
M.	Arno	TOVANO	259BIS	route d'Hermance	1247 Anières
M.	Aimilianos-Vi	TSOURAPAS	15	chemin des Champs-Lingot	1247 Anières
M.	Benoit	TURBÉ	32	rue de l'Aspergière	1247 Anières
M.	Duncan	WATSON	10	chemin des Hutins	1247 Anières

Rapport financier 2015 - Centimes additionnels

Le centime additionnel de la commune d'Anières pour l'année 2015 est de 33 centimes.



Commune d'Anières

Evolution du centime additionnel - Dès 1974

Années	Centimes	Budgets *	Comptes *
1974	48	528'000.00	1'068'117.60
1984	42	1'848'000.00	1'572'701.85
1994	37	2'960'000.00	4'624'543.61
2004	35	6'120'000.00	7'643'801.61
2005	35	6'520'000.00	6'464'757.67
2006	34	6'480'000.00	8'860'510.22
2007	34	6'752'000.00	15'351'747.90
2008	34	7'667'000.00	12'942'342.10
2009	33	8'600'000.00	6'944'494.40
2010	33	8'631'000.00	7'493'548.12
2011	33	8'103'000.00	7'202'342.86
2012	33	8'433'000.00	8'366'650.13
2013	33	8'424'009.00	10'342'781.28
2014 **	33	8'424'009.00	134'460'908.36
2015**	33	8'589'009.00	46'088'887.21

- * Rubriques du compte de fonctionnement 90-400 et 90-401
- ** Rentrées exceptionnelles (principalement en 2014)

Remarques :

Colonne budgets:

Les montants sont établis selon les prévisions du Département cantonal des finances

Colonne comptes :

Les montants sont communiqués par le Département cantonal des finances

Rapport financier 2015 - Comptes du bilan



COMMUNE D'ANIERES

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2015 ET 2014

ACTIF	31.12.2015	31.12.2014
	CHF	CHF
Patrimoine financier		
Caisse, Postfinance	736'919.69	968'028.32
Banques, comptes courants	18'817'710.65	8'877'625.26
Disponibilités	19'554'630.34	9'845'653.58
Comptes courants:		
*Administration des Finances de l'Etat	113'805'068.22	11'622'283.04
*Département de la sécurité et l'économie	322'476.10	324'173.10
*Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie	33'075.70	0.00
*Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture	2'665.70	867'554.50
Impôts à encaisser	40'564'043.05	121'915'488.89
Autres débiteurs	988'322.45	403'948.78
Marchandises et approvisionnement	260.00	360.00
Actifs transitoires	125'357.60	735'370.46
A recevoir à court terme	155'841'268.82	135'869'178.77
Immeubles patrimoine financier	19'768'958.90	17'919'693.85
Total patrimoine financier	195'164'858.06	163'634'526.20
Patrimoine administratif		
Investissements	38'243'670.93	42'979'309.38
Prêts et participations permanentes	5'696'432.00	696'432.00
Total patrimoine administratif	43'940'102.93	43'675'741.38
Total patrinonic administratii	43 540 102.33	43 0/3 /41.38
TOTAL DE L'ACTIF	239'104'960.99	207'310'267.58

Rapport financier 2015 - Comptes du bilan



COMMUNE D'ANIERES

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2015 ET 2014

PASSIF	Notes	31.12.2015	31.12.2014
		CHF	CHF
Créanciers divers	8	397'124.35	29'321.90
Fonds divers	9	304'850.70	288'962.05
Provisions	10	52'358'500.00	34'012'202.16
Engagements envers les financements spéciaux	11	358'217.50	1'191'727.60
Passif transitoires	12	168'502.74	486'886.86
Engagement à court terme		53'587'195.29	36'009'100.57
Fortune			
Report de la fortune		171'301'167.01	75'338'912.03
Excédent de la période		14'216'598.69	95'962'254.98
Fortune nette		185'517'765.70	171'301'167.01
TOTAL DU PASSIF		239'104'960.99	207'310'267.58

Commune d'Anières

omples de	fonctionnement 2015			
N° compte plan principal	Désignation du compte	Budget 2015	Mouvements 2015	Ecart en Francs 2015
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ADMINISTRATION GENERALE		2010	20.0
	TOTAL CHARGES	2'816'582.00	2'875'885.24	59,303.24-
	TOTAL REVENUS	239'755.00	249'969.56	10,214.56-
	CONSEIL MUNICIPAL	501700.00	071750 00	441044.00
	TOTAL CHARGES	52'700.00	37'758.20	14'941.80
1.00	Conseil municipal			
1.00	TOTAL CHARGES	52'700.00	37'758.20	14'941.80
	TOTAL OFFICE	02 700.00	01 100.20	14 04 1.00
1.00.303.00	Charges sociales	5'700.00	2'377.10	3'322.90
1.00.317.00	Dédommagements CM	47'000.00	35'381.10	11'618.90
_				
2	MAIRE & ADJOINTS TOTAL CHARGES	456,500 00	450'725 05	2 225 05
	TOTAL CHARGES	156'500.00	159'735.05	3,235.05-
2.00	Maire & Adjoints			
	TOTAL CHARGES	156'500.00	159'735.05	3,235.05-
2.00.300.00	Indemnités Maire et Adjoints	120'000.00	133'406.40	13,406.40-
2.00.303.00	Charges sociales	18'500.00	9'870.95	8'629.05
2.00.305.20	Assurances maladie Perte de Gains		40.10	40.10-
2.00.317.00	Frais de déplacements	18'000.00	16'417.60	1'582.40
5	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL CHARGES	1'984'537.00	1'988'174.01	3,637.01-
	TOTAL REVENUS	200.00	35'827.21	35,627.21-
5.00	Administration générale			
	TOTAL CHARGES	1'984'537.00	1'988'174.01	3,637.01-
	TOTAL REVENUS	200.00	35'827.21	35,627.21-
5.00.301.00	Traitement du personnel	1'127'000.00	1'126'131.90	868.10
5.00.303.00	Assurances sociales	106'000.00	101'478.25	4'521.75
5.00.304.00	Caisse de pension et prévoyance	213'000.00	212'255.50	744.50
5.00.304.01	Caisse de pension et prévoyance Exécutif	210 000.00	5'578.40	5,578.40-
5.00.305.00	Ass. maladie et accidents	39'000.00	32'850.20	6'149.80
5.00.305.20	Assurances maladie Perte de Gains		8'366.45	8,366.45-
5.00.308.00	Personnel intérimaire	8'000.00		8'000.00
5.00.309.00	Autres charges de personnel	9'100.00	10'942.25	1,842.25-
5.00.310.00	Fournitures de bureau & imprimés	43'000.00	39'370.70	3'629.30
5.00.310.01	Frais "Infos Anières"		11'451.65	11,451.65-
5.00.311.00	Matériel et mobilier	76'700.00	67'315.69	9'384.31
5.00.313.00	Fournitures diverses	23'000.00	17'545.16	5'454.84
5.00.315.00 5.00.316.00	Entretien du matériel par tiers Location photocopieuse	1'300.00 6'500.00	3'335.10 6'388.51	2,035.10- 111.49
5.00.317.00	Dédommagements	4'000.00	0 300.31	4'000.00
5.00.318.00	Prestations de tiers	267'100.00	223'067.81	44'032.19
5.00.318.01	Frais de poste	201 100.00	9'284.13	9,284.13-
5.00.318.02	Téléphone		3'345.10	3,345.10-
5.00.318.03	Autres prestations autom.		870.85	870.85-
5.00.318.04	Assurances		6'512.20	6,512.20-
5.00.318.05	Frais de réception	0.41500.00	49'755.50	49,755.50-
5.00.319.00	Frais divers	34'500.00	26'517.66	7'982.34
5.00.352.00	Dédommagements communes Emoluments administratifs	26°337.00 200.00	25'811.00 358.01	526.00 158.01-
5.00.431.00	Ventes de marchandises	200.00	921.00	921.00-
5.00.436.00	Dédommagements de tiers		33'648.25	33,648.25-
5.00.439.00	Recettes diverses		899.95	899.95-
3	IMMEUBLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF			
	TOTAL CHARGES	607'185.00	677'625.18	70,440.18-
	TOTAL REVENUS	134'555.00	113'097.65	21'457.35
3.00	Immeubles du patrimoine administratif			
	TOTAL CHARGES	607'185.00	677'625.18	70,440.18-
	TOTAL REVENUS	134'555.00	113'097.65	21'457.35
3.00.311.00	Matériel et mobilier	2'600.00	12'597.00	9,997.00-
3.00.312.00	Eau Energie Combustibles	162'000.00	116'518.75	45'481.25
3.00.313.00	Fournitures diverses	13'000.00	256.65	12'743.35
.00.313.01	Fournitures diverses/MORGINS	460400.00	100/704 40	GEIGAE DA
.00.314.00	Entretien immeubles par tiers Entretien immeuble tiers/MORGINS	166'400.00	100'784.16	65'615.84
.00.314.01	Entretien immeuble tiers/MORGINS Entretien du matériel par tiers	5'000.00	1'844.00	3'156.00
.00.315.00	Entretien du matériel par tiers/MORGINS	3 000.00	1 074.00	5 150.00
3.00.315.01	Locations diverses	33'552.00	33'552.00	
3.00.318.00	Prestations de tiers	44'300.00	3'197.36	41'102.64
3.00.318.02	Téléphone		2'292.85	2,292.85-
3.00.318.04	Assurances		11'710.41	11,710.41-
3.00.318.06	Prestations de tiers/MORGINS			
	Frais divers-indemnités de dédommagements		300'000.00	300,000.00-
.00.319.01	I A consider a consistencial del consistencia del consistencia del consistencia del consistencia del consistencia del consistencia del con	180'333.00	94'872.00	85'461.00
3.00.319.01 3.00.331.00	Amortissements ordinaires			
3.00.319.01 3.00.331.00 3.00.427.00	Location de locaux	134'555.00	112'752.65	21'802.35
3.00.319.01 3.00.331.00			112'752.65 345.00	21'802.35 345.00-

Commune d'Anières

onctionnement 2015			
Désignation du compte	Budget 2015	Mouvements 2015	Ecart en Francs 2015
DIVERS			
TOTAL CHARGES	15'660.00	12'592.80	3'067.20
TOTAL REVENUS	105'000.00	101'044.70	3'955.30
Autres charges et revenus			
			3'067.20
TOTAL REVENUS	105'000.00	101'044.70	3'955.30
December of the form	01000.00	41000.00	01000.00
	3'000.00		2'000.00 210.80-
	01160.00		178.00
			1'100.00
			3'955.30
Treddyanide deb o.i.	100 000.00	101011.70	0 000.00
SECURITE PUBLIQUE			
TOTAL CHARGES		674'407.46	33'727.54
TOTAL REVENUS	30'660.00	54'325.00	23,665.00-
	T 41545 00	401744.45	41770 55
			4'770.55 2'920.00
TOTAL REVENUS	8 000.00	5 060.00	2 920.00
Etat-civil			
	54'515.00	49'744.45	4'770.55
TOTAL REVENUS	8'000.00	5'080.00	2'920.00
Prestations de tiers	11'300.00	9'713.80	1'586.20
Emoluments pièces identités	5'000.00	3'335.90	1'664.10
Commune de Collonge-Bellerive	38'215.00	36'694.75	1'520.25
Emoluments	8'000.00	5'080.00	2'920.00
OF OUR TE MUNICIPAL E			
	1041200 00	174'496 04	16'713.96
			23.780.00-
TOTAL REVENUS	2 000.00	20 440.00	25,760.00-
Sécurité municipale			
TOTAL CHARGES	191'200.00	174'486.04	16'713.96
TOTAL REVENUS	2'660.00	26'440.00	23,780.00-
Entretien immeubles par tiers		75.60	75.60-
Prestations de tiers	67'200.00		66'914.60
			64,305.54-
			14'180.50
			23,780.00-
Redevance sur publicite	660.00	000.00	
INCENDIE ET SECOURS			
		330'227.68	7'433.32
TOTAL CHARGES	337'661.00		
TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS	337'661.00 18'000.00	22'805.00	4,805.00-
TOTAL REVENUS			4,805.00-
TOTAL REVENUS Incendie et secours	18'000.00	22'805.00	
TOTAL REVENUS Incendie et secours TOTAL CHARGES	18'000.00 337'661.00	22'805.00 330'227.68	7'433.32
TOTAL REVENUS Incendie et secours	18'000.00	22'805.00	
TOTAL REVENUS Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS	18'000.00 337'661.00 18'000.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00	7'433.32 4,805.00-
TOTAL REVENUS Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00	22'805.00 330'227.68	7'433.32 4,805.00- 8'740.00
TOTAL REVENUS Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00
TOTAL REVENUS Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00	7'433.32 4,805.00- 8'740.00
TOTAL REVENUS Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50
TOTAL REVENUS Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00
TOTAL REVENUS Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40-
TOTAL REVENUS Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10-
TOTAL REVENUS Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05-
TOTAL REVENUS Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien matériel par tiers	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6.195.05- 2,275.65-
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien matériel par tiers Leasing Nissan Pick-Up	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05- 2,275.65- 398.40
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien matériel par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05- 2,275.65- 398.40 3,750.00-
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien matériel par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses Dédommagements	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00 6'487.85	7'433.32 4.805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11.665.40- 167.40- 987.10- 6.195.05- 2.275.65- 398.40 3.750.00- 2'212.15
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien matériel par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses Dédommagements Prestations de tiers	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00 6'487.85 11'229.05	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05- 2,275.65- 398.40 3,750.00- 2'212.15 4'750.95
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien matériel par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses Dédommagements	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00 6'487.85	7'433.32 4.805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11.665.40- 167.40- 987.10- 6.195.05- 2.275.65- 398.40 3.750.00- 2'212.15
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien matériel par tiers Entretien midériel par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses Dédommagements Prestations de tiers Téléphone	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00 6'487.85 11'229.05 1'364.55	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05- 2,275.65- 398.40 3,750.00- 2'212.15 4'750.95 1,364.55-
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien matériel par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses Dédommagements Prestations de tiers Téléphone Assurances Frais de réception Frais divers	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00 8'700.00 15'980.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00 6'487.85 11'229.05 1'364.55 3'714.43 3'533.70 975.00	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05- 2,275.65- 398.40 3,750.00- 2'212.15 4'750.95 1,364.55- 3,714.43- 3,533.70- 2'825.00
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien matériel par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses Dédommagements Prestations de tiers Téléphone Assurances Frais de réception Frais divers Amortissements ordinaires	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00 8'700.00 15'980.00 3'800.00 43'500.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00 6'487.85 11'229.05 1'364.55 3'714.43 3'533.70 975.00 48'600.00	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05- 2,275.65- 398.40 3,750.00- 2'212.15 4'750.95 1,364.55- 3,714.43- 3,533.70- 2'825.00 5,100.00-
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien matériel par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses Dédommagements Prestations de tiers Téléphone Assurances Frais de réception Frais divers Amortissements ordinaires Participation aux frais du SIS	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00 8'700.00 15'980.00 3'800.00 43'500.00 100'766.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00 6'487.85 11'229.05 1'364.55 3'714.43 3'533.70 975.00 48'600.00 99'766.00	7'433.32 4.805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05- 2,275.65- 398.40 3,750.00- 2'212.15 4'750.95 1,364.55- 3,714.43- 3,533.70- 2'825.00 5,100.00- 1'000.00
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien matériel par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses Dédommagements Prestations de tiers Téléphone Assurances Frais de réception Frais divers Amortissements ordinaires Participation aux frais du SIS Allocation annuelle	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00 3'800.00 43'500.00 10'766.00 41'520.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00 6'487.85 11'229.05 1'364.55 3'714.43 3'533.70 975.00 48'600.00 99'766.00 43'690.00	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05- 2,275.65- 398.40 3,750.00- 2'212.15 4'750.95 1,364.55- 3,714.43- 3,533.70- 2'825.00 5,100.00- 1'000.00 2,170.00-
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien matériel par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses Dédommagements Prestations de tiers Téléphone Assurances Frais de réception Frais divers Amortissements ordinaires Participation aux frais du SIS	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00 8'700.00 15'980.00 3'800.00 43'500.00 100'766.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00 6'487.85 11'229.05 1'364.55 3'714.43 3'533.70 975.00 48'600.00 99'766.00	7'433.32 4.805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05- 2,275.65- 398.40 3,750.00- 2'212.15 4'750.95 1,364.55- 3,714.43- 3,533.70- 2'825.00 5,100.00- 1'000.00
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien matériel par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses Dédommagements Prestations de tiers Téléphone Assurances Frais de réception Frais divers Amortissements ordinaires Participation aux frais du SIS Allocation annuelle	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00 3'800.00 43'500.00 10'766.00 41'520.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00 6'487.85 11'229.05 1'364.55 3'714.43 3'533.70 975.00 48'600.00 99'766.00 43'690.00	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05- 2,275.65- 398.40 3,750.00- 2'212.15 4'750.95 1,364.55- 3,714.43- 3,533.70- 2'825.00 5,100.00- 1'000.00 2,170.00-
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien matériel par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses Dédommagements Prestations de tiers Téléphone Assurances Frais de réception Frais divers Amortissements ordinaires Participation aux frais du SIS Allocation annuelle Part s/taxes Cie d'assurances	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00 3'800.00 43'500.00 10'766.00 41'520.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00 6'487.85 11'229.05 1'364.55 3'714.43 3'533.70 975.00 48'600.00 99'766.00 43'690.00	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05- 2,275.65- 398.40 3,750.00- 2'212.15 4'750.95 1,364.55- 3,714.43- 3,533.70- 2'825.00 5,100.00- 1'000.00 2,170.00-
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien matériel par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses Dédommagements Prestations de tiers Téléphone Assurances Frais de réception Frais divers Amortissements ordinaires Participation aux frais du SIS Allocation annuelle Part s/taxes Cie d'assurances	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00 8'700.00 15'980.00 43'500.00 100'766.00 41'520.00 18'000.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00 6'487.85 11'229.05 1'364.55 3'714.43 3'533.70 975.00 48'600.00 99'766.00 43'690.00 22'805.00	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05- 2,275.65- 398.40 3,750.00- 2'212.15 4'750.95 1,364.55- 3,714.43- 3,533.70- 2'825.00 5,100.00- 1'000.00 2,170.00- 4,805.00-
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien immerient par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses Dédommagements Prestations de tiers Téléphone Assurances Frais de réception Frais de réception Frais divers Amortissements ordinaires Participation aux frais du SIS Allocation annuelle Part s/taxes Cie d'assurances	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00 3'800.00 43'500.00 100'766.00 41'520.00 18'000.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00 6'487.85 11'229.05 1'364.55 3'714.43 3'533.70 975.00 48'600.00 99'766.00 43'690.00	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05- 2,275.65- 398.40 3,750.00- 2'212.15 4'750.95 1,364.55- 3,714.43- 3,533.70- 2'825.00 5,100.00- 1'000.00 2,170.00- 4,805.00-
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien matériel par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses Dédommagements Prestations de tiers Téléphone Assurances Frais de réception Frais divers Amortissements ordinaires Participation aux frais du SIS Allocation annuelle Part s/taxes Cie d'assurances	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00 8'700.00 15'980.00 43'500.00 100'766.00 41'520.00 18'000.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00 6'487.85 11'229.05 1'364.55 3'714.43 3'533.70 975.00 48'600.00 99'766.00 43'690.00 22'805.00	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05- 2,275.65- 398.40 3,750.00- 2'212.15 4'750.95 1,364.55- 3,714.43- 3,533.70- 2'825.00 5,100.00- 1'000.00 2,170.00- 4,805.00-
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien immerient par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses Dédommagements Prestations de tiers Téléphone Assurances Frais de réception Frais de réception Frais divers Amortissements ordinaires Participation aux frais du SIS Allocation annuelle Part s/taxes Cie d'assurances	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00 3'800.00 43'500.00 100'766.00 41'520.00 18'000.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00 6'487.85 11'229.05 1'364.55 3'714.43 3'533.70 975.00 48'600.00 99'766.00 43'690.00 22'805.00	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05- 2,275.65- 398.40 3,750.00- 2'212.15 4'750.95 1,364.55- 3,714.43- 3,533.70- 2'825.00 5,100.00- 1'000.00 2,170.00- 4,805.00-
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien immeubles par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses Dédommagements Prestations de tiers Téléphone Assurances Frais de réception Frais divers Amortissements ordinaires Participation aux frais du SIS Allocation annuelle Part s/taxes Cie d'assurances PROTECTION CIVILE TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00 3'800.00 43'500.00 100'766.00 41'520.00 18'000.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00 6'487.85 11'229.05 1'364.55 3'714.43 3'533.70 975.00 48'600.00 99'766.00 43'690.00 22'805.00	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05- 2,275.65- 398.40 3,750.00- 2'212.15 4'750.95 1,364.55- 3,714.43- 3,533.70- 2'825.00 5,100.00- 1'000.00 2,170.00- 4,805.00-
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien matériel par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses Dédommagements Prestations de tiers Téléphone Assurances Frais de réception Frais divers Amortissements ordinaires Participation aux frais du SIS Allocation annuelle Part s/taxes Cie d'assurances PROTECTION CIVILE TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Protection civile	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00 8'700.00 15'980.00 43'500.00 100'766.00 41'520.00 18'000.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00 6'487.85 11'229.05 1'364.55 3'714.43 3'533.70 975.00 48'600.00 99'766.00 43'690.00 22'805.00	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05- 2,275.65- 398.40 3,750.00- 2'212.15 4'750.95 1,364.55- 3,714.43- 3,533.70- 2'825.00 5,100.00- 1'000.00 2,170.00- 4,805.00-
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien matériel par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses Dédommagements Prestations de tiers Téléphone Assurances Frais de réception Frais divers Amortissements ordinaires Participation aux frais du SIS Allocation annuelle Part s/taxes Cie d'assurances PROTECTION CIVILE TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Protection civile TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00 3'800.00 43'500.00 100'766.00 41'520.00 18'000.00 124'759.00 2'000.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00 6'487.85 11'229.05 13'64.55 3'714.43 3'533.70 975.00 48'600.00 99'766.00 43'690.00 22'805.00	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05- 2,275.65- 398.40 3,750.00- 2'212.15 4'750.95 1,364.55- 3,714.43- 3,533.70- 2'825.00 5,100.00- 1'000.00 2,170.00- 4,805.00- 4'809.71 2'000.00
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien matériel par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses Dédommagements Prestations de tiers Téléphone Assurances Frais de réception Frais divers Amortissements ordinaires Participation aux frais du SIS Allocation annuelle Part s/taxes Cie d'assurances PROTECTION CIVILE TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Eau Energie Combustibles	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00 3'800.00 43'500.00 100'766.00 41'520.00 18'000.00 124'759.00 2'000.00 1200.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00 6'487.85 11'229.05 1'364.55 3'714.43 3'533.70 975.00 48'600.00 99'766.00 43'690.00 22'805.00	7'433.32 4.805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05- 2,275.65- 398.40 3,750.00- 2'212.15 4'750.95 1,364.55- 3,714.43- 3,533.70- 2'825.00 5,100.00- 1'000.00 2,170.00- 4.805.00- 4'809.71 2'000.00 496.80
Incendie et secours TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges de personnel Fournitures de bureau & imprimés Matériel Machines Eau Energie Combustibles Fournitures diverses Equipement personnel Pièces de machine Carburant Entretien immeubles par tiers Entretien matériel par tiers Leasing Nissan Pick-Up Locations diverses Dédommagements Prestations de tiers Téléphone Assurances Frais de réception Frais divers Amortissements ordinaires Participation aux frais du SIS Allocation annuelle Part s/taxes Cie d'assurances PROTECTION CIVILE TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Protection civile TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS	18'000.00 337'661.00 18'000.00 9'500.00 3'800.00 48'200.00 9'000.00 20'085.00 12'650.00 10'560.00 9'600.00 3'800.00 43'500.00 100'766.00 41'520.00 18'000.00 124'759.00 2'000.00	22'805.00 330'227.68 22'805.00 760.00 42'666.50 5'022.00 4'966.40 11'665.40 167.40 987.10 18'845.05 12'835.65 9'201.60 3'750.00 6'487.85 11'229.05 13'64.55 3'714.43 3'533.70 975.00 48'600.00 99'766.00 43'690.00 22'805.00	7'433.32 4,805.00- 8'740.00 3'800.00 5'533.50 3'978.00 15'118.60 11,665.40- 167.40- 987.10- 6,195.05- 2,275.65- 398.40 3,750.00- 2'212.15 4'750.95 1,364.55- 3,714.43- 3,533.70- 2'825.00 5,100.00- 1'000.00 2,170.00- 4,805.00- 4'809.71 2'000.00
	DIVERS TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres charges et revenus TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Prestations de tiers Frais de réception Cotisation ACG Subventions diverses Redevance des S.I. SECURITE PUBLIQUE TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS ETAT CIVIL TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Etat-civil TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Prestations de tiers Emoluments pièces identités Commune de Collonge-Bellerive Emoluments SECURITE MUNICIPALE TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS SÉCURITE MUNICIPALE TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS SÉCURITE MUNICIPALE TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS SÉCURITÉ MUNICIPALE TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Entretien immeubles par tiers Prestations de tiers Surveillance/Interventions Participation APM Amendes d'ordre Redevance sur publicité	DIVERS	DIVERS 15'660.00 12'592.80 105'000.00 101'044.70 105'000.00 101'044.70 105'000.00 101'044.70 105'000.00 101'044.70 105'000.00 101'044.70 105'000.00 101'044.70 105'000.00 101'044.70 105'000.00 101'044.70 105'000.00 101'044.70 105'000.00 101'044.70 105'000.00 101'044.70 105'000.00 101'044.70 100'000 100'000.00 100'0000.00 100'0000.00 100'0000.00 100'0000.00 100'0000.00 100'0000.00 100'0000.00 100'0

Commune d'Anières

	Tonctionnement 2015	1	T	
N° compte plan orincipal	Désignation du compte	Budget 2015	Mouvements 2015	Ecart en Francs 2015
16.00.331.00	Amortissements ordinaires	99'000.00	99'000.00	
6.00.351.00	Part frais de cours cantonaux	412.00	870.80	458.80-
6.00.352.00	Dédommagements communes	19'325.00	18'859.49	465.51
6.00.361.00	Subventions au Canton	412.00	411.60	0.40
6.00.461.00	Subvention cantonale	2'000.00		2'000.00
	ENSEIGNEMENT ET FORMATION TOTAL CHARGES	897'615.00	883'111.95	14'503.05
	TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS	21'600.00	21'600.00	14 503.05
1.00	Ecoles publiques			
.1.00	TOTAL CHARGES	897'615.00	883'111.95	14'503.05
	TOTAL REVENUS	21'600.00	21'600.00	
1.00.310.00	Fournitures de bureau & imprimés	3'000.00		3'000.00
1.00.311.00	Matériel Mobilier	4'500.00	2'956.95	1'543.05
1.00.313.00	Fournitures diverses	11'700.00	1'727.10	9'972.90
1.00.313.05	Fournitures d'entretien		8'433.41	8,433.41-
1.00.314.00	Entretien immeubles par tiers	123'000.00	125'295.60	2,295.60-
1.00.315.00	Entretien matériel par tiers	3'000.00	722.65	2'277.35
1.00.317.00	Courses scolaires	33'500.00	21'582.00	11'918.00
1.00.318.00	Prestations de tiers	74'510.00	2'129.20	72'380.80
1.00.318.02	Téléphone		3'823.60	3,823.60-
1.00.318.04	Assurances		13'552.08	13,552.08-
1.00.318.10	Fête des promotions	101000 00	40'757.50	40,757.50-
1.00.319.00	Frais divers	10'000.00	9'575.56	424.44
1.00.331.00	Amortissements ordinaires	624'205.00	635'820.00	11,615.00-
21.00.365.00 21.00.366.00	Subventions Subv.accordées-Personnes physiques	3'000.00 7'200.00	2'193.00 14'543.30	807.00 7,343.30-
1.00.300.00	Location de locaux	21'600.00	21'600.00	7,343.30-
	CULTURE ET LOISIRS			
	TOTAL CHARGES	473'229.00	399'355.93	73'873.07
	TOTAL REVENUS	6'300.00	7'207.90	907.90-
0	ENCOURAGEMENT A LA CULTURE	4501500.00	4501700.00	01777 40
	TOTAL CHARGES	159'568.00	152'790.88	6'777.12
0.00	Encouragement à la culture			
	TOTAL CHARGES	159'568.00	152'790.88	6'777.12
0.00.311.00	Matériel Mobilier	4'000.00	2'154.00	1'846.00
0.00.313.00	Fournitures diverses	4'000.00	947.70	3'052.30
0.00.318.00	Prestations de tiers	72'000.00		72'000.00
0.00.318.10	Fête du 1er Août		56'526.70	56,526.70-
0.00.318.11	Fête de l'Escalade		19'182.68	19,182.68-
0.00.352.00	Dédommagements communes	22'818.00	22'018.00	800.00
0.00.365.00 0.00.365.01	Subventions diverses Subventions diverses COHERAN	56'750.00	42'070.00 9'891.80	14'680.00 9,891.80-
0.00.303.01	Subventions diverses contenting		3 03 1.00	3,031.00-
33	PARCS ET PROMENADES			
	TOTAL CHARGES	125'346.00	100'410.05	24'935.95
33.00	Parcs et promenades			
	TOTAL CHARGES	125'346.00	100'410.05	24'935.95
3.00.311.00	Matériel Machines	32'000.00	16'064.10	15'935.90
3.00.311.00	Eau Energie Combustibles	2'000.00	1'763.95	236.05
3.00.313.00	Fournitures diverses	16'000.00	11'839.60	4'160.40
3.00.314.00	Entretien immeubles par tiers	54'000.00	49'402.40	4'597.60
3.00.331.00	Amortissements ordinaires	21'346.00	21'340.00	6.00
4	SPORTS	40,410.4.7.00	4201500.00	051705.00
	TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS	164'315.00 6'300.00	138'589.20 7'207.90	25'725.80 907.90-
4.00				
4.00	Sports TOTAL CHARGES	164'315.00	138'589.20	25'725.80
	TOTAL REVENUS	6'300.00	7'207.90	907.90-
4.00.313.00	Fournitures diverses	4'500.00	1'599.70	2'900.30
4.00.314.00	Entretien immeubles par tiers	2'000.00	1'142.25	857.75
4.00.318.00	Prestations de tiers	25'000.00	22'858.10	2'141.90
4.00.331.00	Amortissements ordinaires	34'615.00	34'615.00	
4.00.352.00	Dédommagements communes	15'000.00		15'000.00
4.00.365.00 4.00.427.00	Subventions diverses Locations	83'200.00	78'374.15	4'825.85
50.121.00				
5	AUTRES LOISIRS			
	TOTAL CHARGES	24'000.00	7'565.80	16'434.20
35.00	Autres loisirs			
	TOTAL CHARGES	24'000.00	7'565.80	16'434.20
5.00.318.00	Prestations de tiers	6'000.00		6'000.00
5.00.318.00 5.00.318.13 5.00.365.00	Prestations de tiers Fenêtres de l'Avent Subventions diverses	6'000.00 18'000.00	875.80 6'690.00	6'000.00 875.80- 11'310.00

Commune d'Anières

	tonctionnement 2015			
N° compte plan principal	Désignation du compte	Budget 2015	Mouvements 2015	Ecart en Francs 2015
5	PREVOYANCE SOCIALE			
	TOTAL CHARGES	1'646'972.00	1'698'423.89	51,451.89-
	TOTAL REVENUS	1'610.00		1'610.00
34	INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE			
04	TOTAL CHARGES	1'270'590.00	1'288'051.89	17,461.89-
	TOTAL CHARGES	1 270 390.00	1 200 031.09	17,401.03-
64.00	Institution pour la jeunesse			
	TOTAL CHARGES	1'270'590.00	1'288'051.89	17,461.89-
				,
54.00.318.00	Prestations de tiers	19'500.00	13'402.85	6'097.15
54.00.331.00	Amortissements ordinaires	143'090.00	143'090.00	
54.00.352.00	Participation au GIAP	172'000.00	172'000.00	
4.00.365.00	Subventions	936'000.00	959'559.04	23,559.04-
58	AIDE SOCIALE			
	TOTAL PEVENUS	376'382.00	410'372.00	33,990.00-
	TOTAL REVENUS	1'610.00		1'610.00
8.00	Aide sociale			
00.00	TOTAL CHARGES	376'382.00	410'372.00	33,990.00-
	TOTAL REVENUS	1'610.00	410 072.00	1'610.00
	TOTAL REVERSO	1 010.00		1 0 10.00
8.00.318.00	Prestations de tiers	19'000.00	5'428.00	13'572.00
8.00.318.10	Prestations aux Aînés		15'116.90	15,116.90-
8.00.352.00	Dédommagements communes	20'000.00	13'700.00	6'300.00
8.00.364.00	Société économie mixte - IMAD	15'000.00	14'017.85	982.15
8.00.365.00	Subventions diverses	152'382.00	71'694.75	80'687.25
8.00.365.01	Subventions diverses comm.sociale	102 002.00	76'444.40	76,444.40-
8.00.366.00	Allocations sociales privées	120'000.00	111'563.85	8'436.15
8.00.367.00	Aide à l'étranger	50'000.00	102'406.25	52,406.25-
8.00.439.00	Recettes COHERAN	1'610.00	.02 100.20	1'610.00
3.30.100.00	THE STATE OF THE WAY	1010.00		1010.30
	TRAFIC			
	TOTAL CHARGES	1'101'815.00	1'016'903.59	84'911.41
	TOTAL REVENUS	64'400.00	50'521.50	13'878.50
2	ROUTES COMMUNALES			
	TOTAL CHARGES	1'014'305.00	936'695.59	77'609.41
	TOTAL REVENUS	32'000.00	21'105.90	10'894.10
52.00	Routes communales			
	TOTAL CHARGES	1'014'305.00	936'695.59	77'609.41
	TOTAL REVENUS	32'000.00	21'105.90	10'894.10
62.00.311.00	Matériel Machines	158'300.00	144'626.52	13'673.48
32.00.312.00	Eau Energie Combustibles	22'000.00	27'150.85	5,150.85-
32.00.313.00	Fournitures diverses	59'000.00	23'767.30	35'232.70
2.00.313.01	Pièces de machines		6'243.60	6,243.60-
32.00.313.06	Equipement personnel		552.85	552.85-
2.00.313.07	Pièces de machine		948.60	948.60-
2.00.313.08	Carburant		11'494.85	11,494.85-
2.00.314.00	Entretien immeubles par tiers	136'715.00	113'504.10	23'210.90
2.00.315.00	Entretien matériel par tiers	20'000.00	13'701.60	6'298.40
32.00.315.01	Entretien balayeuse		10'556.90	10,556.90-
2.00.316.00	Location	57'500.00	5'917.87	51'582.13
2.00.316.01	Location balayeuse		14'267.90	14,267.90-
2.00.318.00	Prestations de tiers	28'200.00	28'248.30	48.30-
2.00.318.01	Balayeuse		5'413.65	5,413.65-
2.00.318.02	Téléphone		564.60	564.60-
2.00.318.04	Assurances		10'567.10	10,567.10-
2.00.331.00	Amortissements ordinaires	519'590.00	507'513.65	12'076.35
2.00.352.00	Dédommagements communes	13'000.00	11'655.35	1'344.65
2.00.427.00	Droit de fouilles		1'580.00	1,580.00-
2.00.439.00	Recettes diverses	32'000.00	19'525.90	12'474.10
_				
55	TRAFIC REGIONAL		001522.22	macc
	TOTAL CHARGES	87'510.00	80'208.00	7'302.00
	TOTAL REVENUS	32'400.00	29'415.60	2'984.40
E 00	Trofic régional			
5.00	Trafic régional TOTAL CHARGES	07/540 00	901209 00	7'202 00
	TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS	87'510.00 32'400.00	80'208.00 29'415.60	7'302.00 2'984.40
	TOTAL REVENUS	32 400.00	25 415.60	2 304.40
5.00.313.00	Achat fournitures & marchandises	32'110.00	29'950.00	2'160.00
5.00.313.00	Entretien immeubles par tiers	5'400.00	1'808.00	3'592.00
5.00.314.00	Subventions abonnements TPG	50'000.00	48'450.00	1'550.00
5.00.439.00	Recettes diverses	32'400.00	29'415.60	2'984.40
J.00.+38.00	TACOCRES UIVEISES	32 400.00	25 + 15.00	2 504.40
•	PROTECTION ET AMENAG.ENVIRONNEMENT			
	TOTAL CHARGES	1'810'738.00	1'747'966.66	62'771.34
	TOTAL CHARGES	546'391.00	492'303.34	54'087.66
		040 03 1.00	102 030.04	0.001.00
	PROTECTION REG EATIN			
'1	IPRUTECTION DES FAUX			
1	PROTECTION DES EAUX TOTAL CHARGES	1'038'557 00	1'047'722 70	9.165.70-
1	TOTAL CHARGES	1'038'557.00 527'891.00	1'047'722.70 462'536.85	9,165.70- 65'354.15
'1		1'038'557.00 527'891.00	1'047'722.70 462'536.85	9,165.70- 65'354.15
	TOTAL CHARGES			
71.00	TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS			

Commune d'Anières

2015 2015		fonctionnement 2015			
17.00.310.0		Désignation du compte	Budget 2015	Mouvements 2015	Ecart en Francs 2015
71,00.315.00 Presistation de Bers	71.00.312.00	Fourniture d'eau	17'000.00	22'415.10	5,415.10-
71	71.00.314.00	Entretien des canalisations	28'500.00	16'534.50	11'965.50
71,00.35.00 Deciminacements de tiers 9483.55 9483.	71.00.318.00	Prestations de tiers	500.00	243.10	256.90
71.00.430.00 Receites deviewes			992'557.00		15,973.00-
77.00.461.00 Deidommagements-Communes \$27891.00 407161.10 \$2729.05 \$333.06					
71.00.4610 Subrevinous cambranies 89332.95 89332.			5071004 00		
TRAITEMENT DES DECHETS TOTAL CHARGES TOTAL C			527'891.00		
TOTAL CHARGES TO	71.00.461.00			38'332.95	38,332.95-
TOTAL REVENUS	72		703'800 00	634'832 03	68'967 97
TOTAL CHARGES 72.00 31.00 Matched Mobiler 72.00 Matched Mobiler 72.0					
TOTAL CHARGES 72.00 31.00 Matched Mobiler 72.00 Matched Mobiler 72.0					
TOTAL REVENUS	72.00		702'900 00	624'022 02	69'067 07
200 311 00					
T200 314 00 Entreller immeubles par teres 36300 00 32844 95 34550.5 3270 0 3270		TOTAL REVERSO	10 000.00	10 720.40	7 27 0.01
2200.0318.00 Levée des ordures Capacita Capacit	72.00.311.00	Matériel Mobilier	28'000.00	8'000.00	20'000.00
T200 318 017 Trailments deschetherie 7082.00 7082.00 7173.22 717	72.00.314.00	Entretien immeubles par tiers	36'300.00		3'455.05
17202245 17232245 17232245 17232245 17232245 17232245 17232245 17232245 17232245 17232245 17232246 1723246 17232246			639'500.00		224'917.37
T200 435 00 Checked marchandises \$000 00 \$075.00 \$30.00 \$075.00 \$30.00 \$653.49 \$35.34 \$35.3					
T2.00.439.00 Secoltes diverses 15000.00 Secoltes diver			2,222.22		172,322.45-
Table Tabl			3'000.00		
74 CIMETIERES TOTAL CHARGES TO			451000 00	8'653.49	
TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 500.00 130	72.00.439.00	Recettes diverses	15 000.00		15 000.00
TOTAL CHARGES TO	74	CIMETIERES			
TALLON Cimetieres		TOTAL CHARGES			
TOTAL CHARGES 58796.00 54/498.03 4297.97 TOTAL REVENUS 500.00 1300.00 800.00-1 74.00.313.00 Fournitures diverses 9900.00 4793.49 4765.05 4765.05 4700.0314.00 6700.0		TOTAL REVENUS	500.00	1'300.00	800.00-
TOTAL REVENUS	74.00				
74.00.313.00 Fournitures diverses 9760.00 4734.95 4765.05 74.00.314.00 74.00.316.00 8221.60 2221.60 500.00 74.00.318.00 74.00.316.00					
74.00.314.00 Forestations de tiers \$000.00 \$221.60 \$221.60 \$221.60 \$000.00 \$74.00.318.00 \$74.00.316.00 \$74.00.318.00 \$74.00.316.00 \$74.00.318.00 \$74.00.319.00 \$74.00.309.00 \$74.00.309.00 \$74.00.309.00 \$74.00.309.00 \$74.00.309.00 \$74		IUIAL REVENUS	500.00	1'300.00	800.00-
74.00.314.00 Entretien immeubles par tiers 6000.00 8221.60 2221.60 500.00 74.00.318.00 74.00.316.00 74.00.318.00 74.00.318.00 74.00.319.39 74.00.319.00 74.00.309.00 74.00.319.00 74.00.319.00 74.00.319.00 74.00.319.00 74.00.31	74 00 313 00	Fournitures diverses	9'600 00	4'834 95	4'765.05
1,40.0.318.00 Locations					
74.00.318.00 Prestations de ters		•		0 LL 1.00	
74,00,431,00 Concessions du climetière 500,00 1300,00 800,00- 78 AUTRES TACHES PROTECTION ENVIRONNEMENT TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 9'585,00 10'913,90 1,328,90- 78.00 Autres tâches protection environnement TOTAL CHARGES 9'585,00 10'913,90 1,328,90- 17743,00 17,743,0				745.48	
AUTRES TACHES PROTECTION ENVIRONNEMENT TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 17743.00 17,743.00 18,00.318.00 Dédommagements communes 785.00 781.90 3.10 780.035.00 Dédommagements communes 7500.00 5000.00 5000.00 5000.00 12,743.00 12,		Amortissements ordinaires		40'696.00	
TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres tâches protection environnement TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 78.00 314.00 Frestations de tiers Frestation de tiers Frestations de tie	74.00.434.00	Concessions du cimetière	500.00	1'300.00	800.00-
TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Autres tâches protection environnement TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 78.00 314.00 Frestations de tiers Frestation de tiers Frestations de tiers Frestations de tiers Frestations de tiers Frestations de tiers Frestation de tiers Frestation de tiers Frestations de tiers Frestation de tiers Frestations de tiers Frestation de tiers Frestat					
78.00 Aures tâches protection environnement 70TAL REVENUS 9585.00 10°913.90 1.328.90. 17.743.00 17.7440.00	78				
78.00 Autres tâches protection environnement TOTAL CHARGES 70TAL REVENUS 7130.00 11,328.30.0 11,743.00 17,			9'585.00		1,328.90-
TOTAL CHARGES 9'585.00 10'913.90 1,328.90 17743.00 17,000.00 18,000.00 18,000.00 18,000.00 18,000.00 18,000.00 18,000.00 18,000.00 18,000.00 18,000.00 18,000.00 18,000.00 18,000.00 18,000.00 18,000.00 19,743.00 17,743.00 18,000.00 17,743.00 18,000.00 19,743.00 18,000.00 19,743.00 19,		TOTAL REVENUS		17'743.00	17,743.00-
TOTAL REVENUS 17743.00	78.00	Autres tâches protection environnement			
78 0.0 314 00 Prestations de tiers		TOTAL CHARGES	9'585.00	10'913.90	1,328.90-
78.00_318.00 Prestations de tiers 5632_00 5,832_00 78.00_352_00 78.00_352_00 78.00_365_00 79.00_365_00 79.00_30_00_300_00 79.00_30_30_00 79.00_30_30_00 79.00_30_30_00 79.00_30_30_00 79.00_30_30_00 79.00_30_30_00 79.00_30_30_00 79.00_30_30_00 79.00_30_30_00 79.00_30_30_00 79.00_30_		TOTAL REVENUS		17'743.00	17,743.00-
78.00_318.00 Prestations de tiers 5632_00 5,832_00 78.00_352_00 78.00_352_00 78.00_365_00 79.00_365_00 79.00_30_00_300_00 79.00_30_30_00 79.00_30_30_00 79.00_30_30_00 79.00_30_30_00 79.00_30_30_00 79.00_30_30_00 79.00_30_30_00 79.00_30_30_00 79.00_30_30_00 79.00_30_30_00 79.00_30_	78 00 314 00	Entretien immeubles par tiers	1'300 00		1'300 00
78.00.385.00 Subventions diverses 78.00.385.00 Subventions diverses 78.00.486.00 Dédommagements de tiers 78.00.486.00 Dédommagement Canton 79.00.00.00 12.743.00 12.743.00 12.743.00 12.743.00 12.743.00 12.743.00 12.743.00 12.743.00 12.743.00 19.00.00.00.00 10.00 Dédommagement Canton 79.00.00 10.00 Dédommagement Canton 79.00.00 10.00 10.00 Dédommagement Canton 79.00.00 10.00			10000	5'832.00	
78.00.436.00 Dédommagements de tiers Dédommagement - Canton Dédommagement - Canton 9 FINANCES ET IMPOTS TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS TOTAL CHARGES TOTAL CHA	78.00.352.00	Dédommagements communes	785.00	781.90	3.10
78.00.451.00 Dédommagement -Canton 12,743.00 12,743.00 12,743.00 12,743.00 12,743.00 12,743.00 12,743.00 12,743.00 12,743.00 12,743.00 12,743.00 12,743.00 10,743.00 1	78.00.365.00	Subventions diverses	7'500.00	4'300.00	3'200.00
9 FINANCES ET IMPOTS TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 10°245°008.00 47°776°107.43 37,531,05 90 IMPOTS TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 10°38°324.00 46°290°585.81 37,483,01 90.00 Impôts TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 10°38°324.00 24°064°334.43 23,026,01 70TAL REVENUS 10°38°324.00 24°064°334.43 23,026,01 8'807°568.00 46°290°585.81 37,483,01 90.00 90					
TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 10'245'008.00 47'776'107.43 37,531,09 10'245'008.00 47'776'107.43 37,531,09 10'245'008.00 47'776'107.43 37,531,09 10'38'324,00 24'064'334,43 23,026,01 37,483,01 10'38'324,00 24'064'334,43 23,026,01 37,483,01 10'38'324,00 24'064'334,43 23,026,01 10'48'334,43 23,026,01 10'48'334,43 23,026,01 10'48'334,43 23,026,01 18'739'371,00 18'739'371,0	78.00.451.00	Dédommagement -Canton		12'743.00	12,743.00-
TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 10'245'008.00 47'776'107.43 37,531,09 10'245'008.00 47'776'107.43 37,531,09 10'245'008.00 47'776'107.43 37,531,09 10'38'324,00 24'064'334,43 23,026,01 37,483,01 10'38'324,00 24'064'334,43 23,026,01 37,483,01 10'38'324,00 24'064'334,43 23,026,01 10'48'334,43 23,026,01 10'48'334,43 23,026,01 10'48'334,43 23,026,01 18'739'371,00 18'739'371,0	•	FINANCES ET IMPOTO			
TOTAL REVENUS 10'245'008.00 47'776'107.43 37,531,05	9		1'779'517 00	25'139'381 32	23,359,864.32-
TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Impôts TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 90.00.330.00 Perfes sur débiteurs 90.00.341.00 Péréquation Péréquation Péréquation Prais de perception des impôts 257670.00 Prais des personnes physiques Poud.401.00 Pronds péréquation PM Ponds des personnes morales Ponds péréquation PM Ponds Ponds Péréquation PM Ponds Ponds Péréquation PM Ponds Po					37,531,099.43-
TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS Impôts TOTAL CHARGES TOTAL CH	90	IMPOTS			
TOTAL REVENUS 8'807'568.00 46'290'585.81 37,483,01			1'038'324.00	24'064'334.43	23,026,010.43-
TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 1038'324.00 8'807'568.00 46'290'585.81 37,483,01 90.00.330.00 Pertes sur débiteurs 90.00.341.00 Péréquation Comp. financ. communes françaises 41'283.00 43'484.87 2,201.87-89.00.345.00 Frais de perception des impôts 257'670.00 1mpôts des personnes physiques 100.00.401.00 Impôts des personnes morales 90.00.401.00 Impôts des personnes morales 90.00.429.00 Actes de défauts de biens 1038'324.00 46'290'585.81 37,483,01 120'174.55 120,			8'807'568.00	46'290'585.81	37,483,017.81-
TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 1038'324.00 8'807'568.00 46'290'585.81 37,483,01 90.00.330.00 Pertes sur débiteurs 90.00.341.00 Péréquation Péréquation Comp. financ. communes françaises 41'283.00 43'484.87 2,201.87-89.00.345.00 Frais de perception des impôts 257'670.00 5'161'304.01 4,903,634 90.00.401.00 Impôts des personnes physiques 9'00.00.401.00 Impôts des personnes morales 90.00.408.00 Ponds péréquation PM 218'559.00 90.00.429.00 Actes de défauts de biens 120'174.55 120,174.50	90.00	Impôts			
90.00.330.00 Pertes sur débiteurs 90.00.341.00 Péréquation 739'371.00 18'739'371.00 18'00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.		TOTAL CHARGES			23,026,010.43-
90.00.341.00 Péréquation 739'371.00 18'739'371.00 18,000,00 90.00.346.00 Comp. financ. communes françaises 41'283.00 43'484.87 2.201.87- 90.00.351.00 Frais de perception des impôts 257'670.00 5'161'304.01 4,903.634 90.00.400.00 Impôts des personnes physiques 8'580'000.00 46'072'179.82 37,492.17 90.00.401.00 Impôts des personnes morales 9'009.00 9'707.39 698.39- 90.00.408.00 Fonds péréquation PM 218'559.00 195'390.00 23'169.00 90.00.429.00 Actes de défauts de biens 13'308.60 13'308.60 94 CHARGES ET REVENUS DES CAPITAUX TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 17'440.00 15'071.02 2'368.98 94.00 Charges et revenus des capitaux TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 17'440.00 15'071.02 2'368.98 94.00 Frais bancaires 300.00 299.70 0.30 94.00.318.00 Frais bancaires 300.00 299.70 0.30		TOTAL REVENUS	8'807'568.00	46'290'585.81	37,483,017.81-
90.00.341.00 Péréquation 739'371.00 18'739'371.00 18,000,00 90.00.346.00 Comp. financ. communes françaises 41'283.00 43'484.87 2.201.87- 90.00.351.00 Frais de perception des impôts 257'670.00 5'161'304.01 4,903.634 90.00.400.00 Impôts des personnes physiques 8'580'000.00 46'072'179.82 37,492.17 90.00.401.00 Impôts des personnes morales 9'009.00 9'707.39 698.39- 90.00.408.00 Fonds péréquation PM 218'559.00 195'390.00 23'169.00 90.00.429.00 Actes de défauts de biens 13'308.60 13'308.60 94 CHARGES ET REVENUS DES CAPITAUX TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 17'440.00 15'071.02 2'368.98 94.00 Charges et revenus des capitaux TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 17'440.00 15'071.02 2'368.98 94.00 Frais bancaires 300.00 299.70 0.30 94.00.318.00 Frais bancaires 300.00 299.70 0.30	00 00 330 00	Portos sur déhitours		1201174 55	120 174 55
90.00.346.00			730'371.00		120,174.55-
90.00.351.00 Frais de perception des impôts 257'670.00 5'161'304.01 4,903,634 90.00.400.00 Impôts des personnes physiques 8'580'000.00 46'072'179.82 37,492,17 90.00.401.00 Impôts des personnes morales 9'009.00 9'707.39 698,39 90.00.408.00 Fonds péréquation PM 218'559.00 195'390.00 23'169.00 90.00.429.00 Actes de défauts de biens 13'308.60 13,308.60 94					
90.00.400.00 Impôts des personnes physiques 90.00.401.00 Impôts des personnes morales 90.00.401.00 Impôts des personnes morales 90.00.00 9707.39 698.39 698.39 90.00.402.00 Fonds péréquation PM 218'559.00 195'390.00 23'169.00 13'308.60 1					4,903,634.01-
90.00.401.00 Impôts des personnes morales 9'009.00 9'707.39 698.39- 90.00.408.00 Fonds péréquation PM 218'559.00 195'390.00 23'169.00 90.00.429.00 Actes de défauts de biens 13'308.60 13,308.60 94 CHARGES ET REVENUS DES CAPITAUX TOTAL CHARGES 17'440.00 15'071.02 2'368.98 94.00 Charges et revenus des capitaux TOTAL CHARGES 300.00 299.70 0.30 TOTAL REVENUS 17'440.00 15'071.02 2'368.98 94.00 Frais bancaires 300.00 299.70 0.30 94.00.420.00 Intérêts bancaires 3'300.00 299.70 0.30					37,492,179.82-
90.00.408.00 Fonds péréquation PM Actes de défauts de biens 23'169.00 13'308.60 23'169.00 13'308.60 13'308.60 29'169.00 13'308.60 29'170 13'308.60 29'170 13'308.60 29'170 13'308.60 29'170 15'071.02 2'368.98 20'17'440.00 20'17'440.00					
94 CHARGES ET REVENUS DES CAPITAUX TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 94.00 Charges et revenus des capitaux TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 94.00.318.00 Prais bancaires 94.00.318.00 Prais bancaires 300.00 299.70 0.30 17'440.00 15'071.02 2'368.98 94.00.420.00 Intérêts bancaires 3'300.00 93.98- 3'393.98			218'559.00	195'390.00	23'169.00
TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 17'440.00 15'071.02 2'368.98 94.00 Charges et revenus des capitaux TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 17'440.00 15'071.02 2'368.98 94.00.318.00 Frais bancaires 300.00 299.70 0.30 2'368.98 94.00.420.00 Intérêts bancaires 3'300.00 93.98- 3'393.98	90.00.429.00	Actes de défauts de biens		13'308.60	13,308.60-
TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 17'440.00 15'071.02 2'368.98 94.00 Charges et revenus des capitaux TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 17'440.00 15'071.02 2'368.98 94.00.318.00 Frais bancaires 300.00 299.70 0.30 2'368.98 94.00.420.00 Intérêts bancaires 3'300.00 93.98- 3'393.98					
TOTAL REVENUS 17'440.00 15'071.02 2'368.98 94.00 Charges et revenus des capitaux TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 17'440.00 15'071.02 2'368.98 94.00.318.00 Frais bancaires 300.00 299.70 0.30 94.00.420.00 Intérêts bancaires 3'300.00 93.98- 3'393.98	94				
94.00 Charges et revenus des capitaux TOTAL CHARGES 300.00 299.70 0.30 17'440.00 15'071.02 2'368.98 94.00.318.00 Frais bancaires 300.00 299.70 0.30 94.00.420.00 Intérêts bancaires 3'300.00 93.98- 3'393.98					
TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS 300.00 17'440.00 299.70 15'071.02 0.30 2'368.98 94.00.318.00 Frais bancaires 300.00 299.70 0.30 94.00.420.00 Intérêts bancaires 3'300.00 93.98- 3'393.98		IOIAL REVENUS	17 440.00	15 07 1.02	2 308.98
TOTAL REVENUS 17'440.00 15'071.02 2'368.98 94.00.318.00 Frais bancaires 300.00 299.70 0.30 94.00.420.00 Intérêts bancaires 3'300.00 93.98- 3'393.98	94.00		000.00	200 =2	0.00
94.00.318.00 Frais bancaires 300.00 299.70 0.30 94.00.420.00 Intérêts bancaires 3'300.00 93.98- 3'393.98					
94.00.420.00 Intérêts bancaires 3'300.00 93.98- 3'393.98		TOTAL NEVERUS	17 440.00	15 07 1.02	2 300.90
	94.00.318.00	Frais bancaires	300.00	299.70	0.30
	94.00.420.00	Intérêts bancaires	3'300.00	93.98-	3'393.98
94.00.426.00 Revenus: Particip, permanentes -PA 14'140.00 15'165.00 1,025.00-	94.00.426.00	Revenus: Particip. permanentes -PA	14'140.00	15'165.00	1,025.00-

Commune d'Anières

N° compte plan principal	Désignation du compte	Budget 2015	Mouvements 2015	Ecart en Francs 2015
5	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER			
	TOTAL CHARGES	740'893.00	1'074'747.19	333,854.19-
	TOTAL REVENUS	1'420'000.00	1'470'450.60	50,450.60-
5.00	Immeubles du patrimoine financier			
70.00	TOTAL CHARGES	740'893.00	1'074'747.19	333,854.19-
	TOTAL REVENUS	1'420'000.00	1'470'450.60	50,450.60-
95.00.301.00	Conciergerie	110'000.00	441000.05	110'000.00
95.00.301.01 95.00.301.02	Léman - conciergerie		11'029.05 12'538.95	11,029.05- 12,538.95-
95.00.301.02	Avallons - conciergerie Côte-d'Or - conciergerie		7'650.35	7,650.35-
95.00.301.04	Novers - conciergerie		76'684.55	76.684.55-
95.00.301.07	Morgins - conciergerie		18'760.00	18,760.00-
95.00.311.07	Morgins - matériel et mobilier		1'250.60	1,250.60-
95.00.312.00	Eau Energie Combustibles	110'000.00		110'000.00
95.00.312.01	Léman - SIG		15'086.45	15,086.45-
95.00.312.02	Avallons - SIG		11'637.80	11,637.80-
95.00.312.03	Côte-d'Or - SIG Novers - SIG		11'195.75	11,195.75-
95.00.312.04 95.00.312.05	Epicerie - SIG		41'027.55 249.25	41,027.55- 249.25-
95.00.312.06	Galerie - SIG		2'595.85	2,595.85-
95.00.312.07	Morgins - SIG		11'152.10	11,152.10-
95.00.313.07	Morgins - citc Morgins - achat fournitures & marchandises		400.95	400.95-
95.00.314.00	Entretien immeubles par tiers	162'020.00	3'000.00	159'020.00
95.00.314.01	Léman - entretien		67'757.50	67,757.50-
95.00.314.02	Avallons - entretien		38'108.05	38,108.05-
95.00.314.03	Côte-d'Or - entretien		26'901.80	26,901.80-
95.00.314.04	Noyers - entretien		36'833.65	36,833.65-
95.00.314.05	Epicerie - entretien		2'471.60	2,471.60-
95.00.314.06	Galerie - entretien		4'343.20	4,343.20-
95.00.314.07 95.00.315.07	Morgins - entretien		25'575.77	25,575.77-
95.00.315.07 95.00.318.00	MORGINS - entretien du matériel par tiers Honoraires &prestations de tiers	112'400.00	12'781.65	12,781.65- 112'400.00
95.00.318.01	Léman - prestations de tiers	112 400.00	49'405.90	49,405.90-
95.00.318.02	Avallons - prestations de tiers		24'919.91	24,919.91-
95.00.318.03	Côte-d'Or - prestations de tiers		17'801.86	17,801.86-
95.00.318.04	Noyers - prestations de tiers		53'542.68	53,542.68-
95.00.318.05	Epicerie - prestations de tiers		1'982.48	1,982.48-
95.00.318.06	Galerie - prestations de tiers		1'223.59	1,223.59-
95.00.318.07	Morgins - prestations de tiers		17'932.35	17,932.35-
95.00.319.00	Frais divers	500.00	221'772.60	221,272.60-
95.00.319.06	Galerie - frais divers		849.30	849.30-
95.00.319.07	Morgins - frais divers	0.451070.00	311.10	311.10-
95.00.330.00 95.00.330.01	Amortissements du PF	245'973.00	245'072.00	245'973.00
95.00.330.01	Léman - amortissement Loyers -Immeubles du PF	1'300'000.00	245'973.00 9'500.00	245,973.00- 1'290'500.00
95.00.423.01	Léman - loyers	1 300 000.00	257'293.00	257,293.00-
95.00.423.02	Avallons - loyers		276'821.00	276,821.00-
95.00.423.03	Côte-d'Or - loyers		189'081.60	189,081.60-
95.00.423.04	Noyers - loyers		665'375.00	665,375.00-
95.00.423.05	Epicerie - loyers		8'400.00	8,400.00-
95.00.423.06	Galerie - loyers		4'300.00	4,300.00-
95.00.423.07	Morgins - loyers		68'560.00	68,560.00-
95.00.434.01	Léman - redevances		360.00	360.00-
95.00.434.02	Avallons - redevances		750.00	750.00-
95.00.434.03 95.00.469.00	Côte-d'Or - redevances Subventions	120,000 00	1'140.00	1,140.00- 131'130.00
95.00.469.00	Novers - subventions	120'000.00	11,130.00-	131 130.00
33.00.403.04	140yers - Subventions			
	TOTAL OFNEDAL			
	TOTAL CHARGES	1412241602.00	2414251426.04	22 200 222 04
	TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS	11'234'603.00 11'155'724.00	34'435'436.04 48,652,034.73-	23,200,833.04- 37,496,310,73-
	EXCEDENT / PERTE	78'879.00	14,216,598.69-	14'295'477.69
		10070.00	,_ 10,000.00	200 477.03



Commune d'Anières

Tableau de bouclement des comptes 2015

Comptes de fonctionnement (90)

Charges	31'804'803.01	Revenus	48'652'034.73
Amortissements	2'634'076.65		
Excédent de revenus	14'213'155.07		
	48'652'034.73		48'652'034.73

Investissements nets (910)

Investissements	622'316.85 Subventions d'investissements et autres recettes	tres 606'612.65
	Augmentation des investissements nets	lets 15'704.20
	622'316.85	622'316.85

Financement (911)

18'964'497.72	18'964'497.72	18'964'	
1	(*) Insuffisance de financement		
14'213'155.07	Excédent de revenus		
2'117'266.00	18'948'793.52 Transfert au patrimoine financier	18'948	(*) Excédent de financement
2'634'076.65	15'704.20 Reprise des amortissements		Augmentation des investissements nets

Variation de la fortune nette (912)

(*) Insuffisance de financement	- (*) Excéde	(*) Excédent de financement	18'948'793.52
Report au bilan des amortissements	5'357'955.30 Report au bilan	bilan	622'316.85
Augmentation de la fortune nette	14'213'155.07 Diminution de la fortune nette	n de la fortune nette	ı
	19'571'110.37		19'571'110.37

^(*) Selon qu'il y ait "Excédent" ou "Insuffisance" de financement du compte d'investissement 2015

399'959.15 Recettes 390'700.90 56'634.55 234'108.80 1'081'403.40 5'006'604.95 6'088'008.35 Dépenses 49'366.90 818'510.00 16'365.45 5'000'000.00 1'512.00 11'264.40 135'517.45 55'472.15 6'088'008.35 6'088'008.35 Compte des investissements 2015 Commune d'Anières PGEE fin phase I + phase II et III + collecteurs Augmentation des investissements nets Collecteurs de drainages agricoles Soutènement du talus Nant-d'Aisy Rte Hospice/Chevrens/Cimetière Piste des véhicules d'urgence Clos-Les-Noyers Fondation pour le logement Collecteur Vuarchets-Bassy Zone sportive - ch. Ambys Rte Hermance lots 5 et 15 de drainages agricoles Totaux **Objets**



COMMUNE D'ANIERES

COMMISSION « Finances »

Rapport de la séance du mardi 3 mai 2016

ÉTUDE DES COMPTES DE LA COMMUNE POUR L'EXERCICE 2015

Présent(e)s: M. Antoine BARDE, Maire

Mme Florence PULIDO, Présidente

Mme Denyse BARBEZAT-FORNI, Vice-Présidente M. Yves GUBELMANN, Conseiller municipal Mme Claudine HENTSCH, Conseillère municipale Mme Anne LEBOISSARD, Conseillère municipale M. Pierre LINGJAERDE, Conseiller municipal Mme Roberta RANNI, Conseillère municipale M. Giuseppe RICCIUTTI, Conseiller municipal Mme Mony SIMOS, Conseillère municipale M. Alexandre SOUCAS, Conseiller municipal M. Jean-Marc THIERRIN, Conseiller municipal

Hors commission : Mme Dominique LAZZARELLI, Co-Secrétaire générale

Etude des comptes de l'Exercice 2015

La commission des finances a procédé, conformément au mandat qui lui a été confié par le Conseil municipal, à la vérification des comptes de la Commune pour l'Exercice 2015, ainsi qu'à l'examen détaillé du bilan et des comptes annexes (investissements, amortissements).

Comptes de fonctionnement

La commission a procédé aux vérifications détaillées des comptes de fonctionnement. M. Antoine BARDE a passé en revue tous les comptes sur lesquels apparaissent des écarts par rapport au budget. Chaque écart, dépassement ou revenu non réalisé, a fait l'objet d'une explication claire et précise. La commission ayant reçu tous les éclaircissements demandés, elle constate que les comptes sont tenus avec rigueur et exactitude.

Le résultat des comptes de fonctionnement au 31.12.2015 est le suivant :

Charges	31'801'359.39 F	Revenus	48'652'034.73 F
Amortissements	2'634'076.65 F		
Excédent de revenus	14'216'598.69 F		
	48'642'034.73 F		48'652'034.73F

Année 2015 - Résultat excellent et en partie exceptionnel

Ce résultat de 2015 s'explique par la perception d'un impôt en partie exceptionnel, annoncé par le Département des finances et dont la provenance répond au secret fiscal.

Tenant compte de cette perception et en accord avec le service de surveillance des communes dépendant du Département présidentiel (DRP), M. le Maire a convenu d'augmenter la provision de 18'000'000 F, en vue de répondre, entre autres, au versement de la péréquation intercommunale, qui figurera dans les comptes de l'Exercice 2016.

La péréquation

Les systèmes de péréquations sont :

- La péréquation financière intercommunale sur les personnes physiques répartition des impôts entre commune de domicile et commune de travail (basé sur la capacité financière).
- La péréquation financière intercommunale et le développement de l'intercommunalité transfert des ressources des communes à fort potentiel vers celles à faible potentiel de ressources.
- Le fonds intercommunal Il sert au financement des investissements et dépenses de fonctionnement relatifs à
 des prestations de caractère intercommunal ou des prestations incombant à l'ensemble des communes.
 Il sert également à la prise en charge des intérêts des emprunts contractés par les communes les moins favorisées
 pour le financement de leurs équipements.

Le calcul de la péréquation se base, entre autres, sur :

- Les revenus par rapport au nombre d'habitants.
- Les revenus par rapport au nombre d'élèves des écoles communales.
- Les revenus par rapport à l'importance du domaine public à charge des communes.
- Le taux des centimes additionnels.

Détail des principales rubriques – Fonctionnement – Amortissements - Investissements

Résultat par fonction

	Charges	Revenus	Résultat	Budget	Ecart Résultat / Budget
Administration générale	2'875'885	249'970	(2'625'916)	(2'576'827)	(49'089)
Sécurité publique	674'407	54'325	(620'082)	(677'475)	57'393
Enseignement et Formation	883'112	21'600	(861'512)	(876'015)	14'503
Culture et loisirs	399'356	7'208	(392'148)	(466'929)	74'781
Prévoyance sociale	1'701'868	-	(1'701'868)	(1'645'362)	(56'506)
Trafic	1'016'904	50'522	(966'382)	(1'037'415)	71'033
Protection et Aménagement de l'Environnement	1'747'967	492'303	(1'255'663)	(1'264'347)	8'684
Finances et Impôts	25'139'381	47'776'108	22'636'727	8'465'491	14'171'236
Total	34'438'880	48'652'036	14'213'156	(78'879)	14'292'035

Résultat par nature

En 000 CHF	Budget	Charges	Ecart	Ecart en %
Charges	11'235	34'439	23'204	207%
Charges de personnel	1'766	1'771	5	0%
Biens, services et marchandises	3'383	3'616	233	7%
Amortissements	2'945	3'000	55	2%
Contributions à d'autres collectivités	781	18'783	18'002	2305%
Dédommagements à des collectivités publiques	815	5'677	4'862	597%
Subventions accordées	1'544	1'592	48	3%

Amortissements

Fonctions	Objets	Amortissements Comptes 2015
08	Local public Les Noyers	19'570.00
00	Club house patinoire	49'000.00
	Parcelle Swisscom	15'122.00
*	Colonie et chalet Morgins/plus d'amortissement	0.00
*	Morgins 1ère et 2ème étape/plus d'amortissement	0.00
	Rénovation local de Chevrens	11'180.00
	Total	94'872.00
14	Camion Pompiers	48'600.00
	Total	48'600.00
16	Abri "Les Noyers"	99'000.00
10	Total	99'000.00
21	Transformation école	
21	Préau couvert	410'750.00 20'890.00
	Rénovation école - 3ème étape	20 890.00
	Total	635'820.00
22		
33	Extérieur temple d'Anières Total	21'340.00 21'340.00
	Total	21 540.00
34	Plage Débarcadère	18'125.00
	Réfection 3 courts tennis	16'490.00
	Total	34'615.00
54	T'Anières	143'090.00
	Total	143'090.00
62	Aménagement rte de Chevrens	51'570.00
	Garage public Les Noyers	91'790.00
	Local voirie Les Noyers	39'900.00
	Ch. de la Gravière	12'070.00
	Rte de Chevrens/Courbes	38'500.00
	Champs-Lingot/Hermance/Chevrens	61'000.00
	Rte de la Côte-d'Or	6'485.00
	Place de garages	93'600.00
	Rte de Foncenex	9'995.00
	Haut ch. de Bassy	14'000.00
	Chevrens/Courbes L 12	67'680.00
	Trottoir rte de l'Hospice	15'305.05
	Ch. Champs-Nabez/Pont-Golettes Total	5'618.60
	Total	507'513.65
71	Assainissement Chevrens	116'800.00
	Vuarchet-Bassy	567'800.00
	Assainissement Débarcadère	16'960.00
	Assainissement ch. de Bassy	33'160.00
	Collecteur Hutins/Chevrens	39'850.00
	Ch. des Avallons	101'700.00
	Rte d'Hermance lots 5 et 15	101'500.00
	PGEE Collecteur Thonon/Poudrière	0.00 760.00
	Collecteur Thonon/Poddnere Collecteurs drainages agricoles	30'000.00
	Total	1'008'530.00
74	Agrandissement cimetière	40'696.00
	Total	40'696.00
	Sous-total (331)	2'634'076.65
	Immoubles natrimoine financies * (220)	
95	Immeubles patrimoine financier * (330) (Immeuble Le Léman)	245'973.00
	Total	245'973.00

Investissements

Objets	Dépenses	Recettes
Collecteur Vuarchets-Bassy	49'366.90	390'700.90
Rte Hermance lots 5 et 15	818'510.00	399'959.15
PGEE fin phase I + phase II et III + collecteurs de drainages agricoles	16'365.45	56'634.55
Fondation pour le logement	5'000'000.00	
Zone sportive - ch. Ambys	1'512.00	
Rte Hospice/Chevrens/Cimetière		234'108.80
Collecteurs de drainages agricoles	11'264.40	
Soutènement du talus Nant-d'Aisy	135'517.45	
Piste des véhicules d'urgence Clos-Les-Noyers	55'472.15	
Totaux	6'088'008.35	1'081'403.40
Augmentation des investissements nets		5'006'604.95
	6'088'008.35	6'088'008.35

Ces investissements ont pu être réalisés sur la trésorerie courante sans contracter d'emprunt.

Mme la Présidente, Florence PULIDO, propose de passer au vote des préavis de la commission « Finances » qui seront transmis au Conseil municipal lors de sa prochaine séance, agendée le mardi 10 mai 2016, lors de laquelle il sera voté les délibérations relatives aux comptes de l'Exercice 2015.

Les comptes 2015 ont été vérifiés par la fiduciaire ACTA SA, qui a produit un rapport de révision ordinaire en date du 3 mai 2016.

Sur la base des vérifications effectuées durant la présente séance, la commission des finances, à l'unanimité, propose au Conseil municipal d'approuver sans réserve les comptes et de voter les délibérations suivantes :

- 1. Les comptes de fonctionnement, d'investissement, le financement des investissements, le compte de la variation de la fortune et le bilan 2015.
- 2. Les crédits budgétaires supplémentaires 2015 et les moyens de les couvrir.

Décharge est également donnée à Monsieur le Maire et à ses Adjoints pour la gestion financière de l'Exercice 2015 de la commune d'Anières.

Les membres de la commission, à l'unanimité, tiennent à relever l'exactitude des comptes communaux, leur présentation et l'Exécutif pour l'excellente tenue de la comptabilité.

Les membres de la commission remercient également l'administration communale pour son travail et son respect des budgets alloués.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION « Finances »

Mme Florence PULIDO Président

1 1/1000

M, Yves QUBELMANN

Mme Anne LEBOISSARD

M. Giuseppe RICCIUTI

Mme Mony SIMOS

M. Jean-Marc THIERRIN

Anières, le 4 mai 2016

Procès-verbaliste:

Dominique LAZZARELLI /Co-Secrétaire générale

Mme Denyse BARBEZAT-FORNI

Vice-Présidente

Mme Claudine HENTSCH

M. Pierre LINGJAERDE

Mme Roberta RANNI

M. Alexandre SOUCAS

Sociétés

Comme à l'accoutumée, la quasi-totalité des sociétés et groupements ont été actifs durant l'année et particulièrement lors des manifestations communales. Des renseignements détaillés sont fournis par leurs rapports d'activité publiés à la fin de ce document.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS Marco PULIDO, président 48, ch. des Avallons - 1247 Anières T 078/732 23 21

ANIERES UN VRAI VILLAGE
Bernadette GRELLY, présidente
28, rue Centrale - 1247 Anières
T 022/751 27 51 - bernadettegm@bluewin.ch

ASSOCIATION DES JEUNES ANIEROIS Amaury GRELLY, président 28, rue Centrale - 1247 Anières T 079/831 78 44 - jeunesanierois@gmail.com

COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS Louis BOLDRINI, Capitaine 1, rte de la Côte-d'Or - 1247 Anières T 079/440 29 65 - commandant@pompiers-anieres.ch

FORZA ANIERA Sébastien LAZZARELLI, président 60, ch. des Avallons - 1247 Anières T 079/375 39 19

GYMANIERES
Michèle BARNERAT, présidente
8, rte de l'Hospice - 1247 Anières
T 022/751 24 07 - gymanieres@hotmail.com

HERMANCE REGION RUGBY CLUB Philippe PFORTNER, président Case postale 22 - 1248 Hermance T 079/508 34 66

PETANQUE D'ANIERES Bernard FLUCKIGER, président 2, rue de l'Ancien-Lavoir - 1247 Anières 022/751 26 75

SAUVETAGE D'HERMANCE Sébastien LEU, président 33, ch. des Beillans - 1254 Jussy 079/614 98 30

TENNIS CLUB D'ANIERES Emmanuel KRAUSE, président Case postale 29 - 1247 Anières T 022/751 27 27 - tca@tcanieres.ch ANIERES BASKET CLUB Kerim GERMIYANOGLU, président 60, ch. des Avallons - 1247 Anières T 079/275 13 14 - anieresbasketclub@gmail.com

APEA (Association Parents d'élèves) Isabelle ARENAS, présidente (jusqu'au 15.11.2015) 54, ch. des Avallons - 1247 Anières T 022/751 85 85 ou 078/657 97 87

APEA (Association des Parents d'élèves)
Sophie MARENDAZ VUARNIER, co-présidente
2, ch. des Hutins - 1247 Anières (dès 15.11.2015)
T 076/371 09 20 - somarendaz@yahoo.fr

APEA (Association des Parents d'élèves) Camille PIUZ, co-présidente (dès 15.11.2015) 21, ch. de Bézaley - 1247 Anières T 078/697 03 30 - cam@piuz.ch

FC COHERAN
Patrick BÖHLING, président
Case postale 35 - 1248 Hermance
T 076/376 70 96 - patrick.bohling@fccoheran

GYMKHANA D'ANIERES
Pascal PECAUT, présiddent
64, ch. des Avallons - 1247 Anières
T 079/626 87 04 - pascal@gymkhana.ch

LES DAMES D'ANIERES Anne-Lise PIGUET, Présidente 1, rte de la Côte-d'Or - 1247 Anières T 022/751 17 34

P'TIT RESTO ANIERES Charlotte GROBET, présidente 12, ch. François-Rossiaud - 1247 Anières 079/314 25 54 - ptitresto@romandie.com

SENIORS ANIEROIS
Claire MARCELIN, présidente
2, ch. des Hutins - 1247 Anières
T 022/751 17 56 - cl.marcelin@bluewin.ch

TROC Muriel CHOLLET, présidente 50, rte de l'Hospice - 1247 Anières T 022/751 10 32 - <u>muriel.chollet@gmail.com</u>

LES DAMES



12e ASSEMBLEE GENERALE

27 janvier 2016 à 19h00 au local du Clos les Noyers 1247 ANIERES

PROCES-VERBAL

1. Accueil de la Présidente et rapport d'activité 2015 (Anne-Lise PIGUET)

Anne-Lise PIGUET, présidente, ouvre la séance et souhaite aux membres la bienvenue ainsi qu'une très bonne Nouvelle Année 2016.

Selon la liste de présences 19 personnes participent à l'assemblée.

9 personnes sont excusées : Trudi MARET, Jacqueline FLUCKIGER, Elisabeth CHOPARD, Josy CARRAUX, Ruth CHOLLET, Michelle MIAZZA, Cosette PERIOU, Nicole DELAFONTAINE et Karin RUFENER La présidente rappelle ensuite brièvement les activités de 2015 :

- 2 février : Assemblée générale, qui a été suivie de spaghettis bolognaise. Nous avons encaissé à cette occasion les cotisations de Fr. 30.—
- 18 mai : Buffet canadien
- 6 juin : Course au Tropenhaus à Frutigen (élevage d'esturgeons)
- 1^{er} août: Fête Nationale tenue du stand soupe/pains/fromages et délicieuses pâtisseries
- 2 novembre : Raclette

Anne-Lise passe la parole à Colette EGEA, trésorière, pour le rapportfinancier.

2. Rapport de la Trésorière et des vérificatrices des comptes

Colette EGEA présente un résumé des comptes au 31.12.2015 (voir rapport en annexe).

Mesdames Dora DUHAMEL et Rose-Marie FONTANA ont procédé à la vérification des comptes et proposent de donner décharge à la trésorière ; elles la remercient pour le travail consciencieusement accompli.

L'assemblée approuve ces rapports et donne décharge au comité.

3. Election du Comité et vérificatrices des comptes

Rose-Marie FONTANA rejoint le comité. Le reste du comité est réélu pour une année. Mesdames Michèle CHAILLON et Martine GLASSEY sont élues vérificatrices des comptes pour 2 ans.

Programme 2016

Anne-Lise expose les projets pour 2016 : 4-5 juin : Course à Hergiswil

1^{er} août : Fête du 1^{er} août (vente soupe, fromages et pâtisseries)

La fête d'Anières n'aura pas lieu cette année à cause des travaux devant la salle communale. Les diverses sociétés ont décidé qu'elle aura lieu en mai 2017 dans le village avec le nom de « Vogue ».

Propositions individuelles :

Rapports d'activités - Sociétés



ANIERES BASKET CLUB Kerim Germiyanoglu 60, ch. des Avallons 1247 Anières anieresbasketclub@gmail.com Anières le 22.02.2016

Commune d'Anières 1, rte de la Côte-d'Or 1247 Anières

Rapport d'activité 2015 de l'Anières Basket Club (ABC)

L'Anières Basket Club est heureux de vous communiquer les points principaux de son activité pour l'année 2015 détaillés comme suit :

Etat des comptes :

Le bilan de l'année 2015 se solde par un résultat positif.

Entraînements et tournoi du GAB:

L'ABC compte 11 membres. Le club poursuit régulièrement ses entraînements le lundi soir dès 20h et le mercredi soir dès 19h30.

Le club qui participe avec un vif intérêt à un tournoi amateur (le Groupement Autonome de Basket) se maintient en série C depuis septembre 2013 et vise désormais la série B.

Comité :

Le comité de l'ABC comprend comme président Kerim Germiyanoglu, Fabien Imhof comme Vice-Président, Nicolas Dumoulin comme Trésorier et Alexandre Bielmann comme Secrétaire Général.

Les principaux objectifs du comité pour 2016 sont:

- 1) Le maintien du nombre de joueurs avec licence à 10 max
- 2) Le passage du club en série B du GAB pour la saison 2016-2017
- 3) La présence du club dans la future fête des sociétés « Vogue d'Anières »

L'ABC tient à remercier très chaleureusement la Mairie d'Anières et l'ensemble de son personnel pour son soutien et sa collaboration depuis 6 ans.

Anières Basket Club

Kerim Germiyanoglu Président

23 février 2016

Association Volleyball Club Anières **Les Ancors** c.bettex@gmail.com

Rapport d'activités 2015

Le volleyball est implanté sur Anières depuis bientôt 20 ans !

Nous comptons sur la présence de joueurs aniérois, mais également de ceux de communes avoisinantes. Tous viennent s'entraîner avec plaisir, emmenant parfois dans leur sillage des grappes familiales...Certains joueurs, devenus moins agiles, cessent de jouer mais continuent d'œuvrer pour ce sport, notamment en prenant un rôle d'arbitre de jeu.

Il y a quelques années, la société de gymnastique d'Anières et le volleyball se sont, pour des raisons d'organisation, associés. Aujourd'hui néanmoins, plusieurs d'entre nous ont souhaité créer un club afin de rendre l'existence de ce sport visible à tous et le faire adopter comme une société communale à part entière.

Printemps 2015

Premières discussions pour séparer l'activité « volleyball » de la société de gymnastique à laquelle elle était rattachée.

3 novembre 2015

Première assemblée générale constitutive de la nouvelle association qui adopte à l'unanimité les nouveaux statuts.

Automne / hiver 2015

Poursuite régulière de l'activité soit : échauffements, entraînements et jeux de volleyball.

Le Club

Le club rassemble des joueurs et joueuses (équipe mixte) dès l'âge de 15 ans, le mardi soir de 21h à 22h30 à la salle communale de l'école d'Anières. Nous avons à ce jour 11 membres inscrits (5 femmes et 6 hommes).

Le Comité

Le Comité est composé d'une présidente (Cindy Bettex), d'un comptable (Steve Auberson) et d'une secrétaire (Sylvie Monney).

Objectifs du club

Notre équipe est une équipe dite "relax", nous ne visons pas la compétition. Néanmoins, il est possible de participer à des tournois dans cette catégorie, ce que nous ne pouvons pas faire actuellement. Nous souhaiterions donc renforcer notre équipe avec de nouveaux joueurs motivés pour agrandir notre équipe, améliorer notre niveau de jeu et peut-être franchir le pas.

N'hésitez pas à prendre contact par mail, ou passer nous voir lors de l'un de nos entraînements!

Pour le Comité Cindy Bettex, présidente

Rapports d'activités - Sociétés



Rapport d'activité annuel 2015 du FC Coheran

Durant cette année 2015, le club a été, à nouveau, très actif, sur le front des manifestations, tant au niveau des communes du CoHerAn que lors d'évènements organisés par le club.

Le pôle Manifestation est très important pour le club. Il permet en effet de faire connaître le club auprès des habitants des trois communes et au-delà de ces dernières mais est aussi essentiel pour l'équilibre financier du club.

Pour les manifestations communales, nous avons été présent cette année au 1^{er} août à Hermance avec notre traditionnel stand « Saucisse-Frites » que nous partageons avec le club Nautique d'Hermance.

Pour les manifestations organisées par le club, cinq évènements ont marqué l'année avec le traditionnel tournoi de l'Ascension, le tournoi interne de fin de saison au mois de juin ainsi que notre repas de soutien le 28 novembre, qui a été organisé dans la salle communale d'Anières et réuni près de 300 personnes avec quelques invités prestigieux comme Michel Pont, Christian Constantin ou le nouveau président du Servette FC Didier Fischer.

Nous avons organisé notre troisième CoHerAn Football Camp à la fin août. Près de 60 jeunes ont participés à cette seconde édition, qui s'est terminée avec un grand BBQ.

Enfin, une nouvelle « manifestation » est venue se greffer au programme avec la Semaine de soutien que l'on a organisée du 16 au 20 mars en collaboration avec le Foyer d'Anières et l'Hospice Général.

L'objectif de cette semaine était de récolter un maximum de choses pour soutenir les habitants du Foyer. Cette première édition a été un beau succès avec beaucoup d'affaires récoltées grâce à la générosité des habitants des trois communes. Merci encore à tous et rendez-vous en avril 2016 pour la $2^{\rm ème}$ édition.

En conclusion, nous souhaitons remercier les nombreuses personnes qui sont venues à nos manifestations durant cette année et nos fidèles partenaires avec qui nous travaillons année après année et qui nous soutiennent dans ces évènements.

FC Coheran

Une passion, trois communes, un club !!!!!!



Anières, mars 2016

Rapport d'activités - Saison 2015

Durant cette saison 2015, plusieurs événements ont été organisés dont les traditionnels tournois, un apéritif offert à la fin des Interclubs et une grande soirée pour conclure la journée des Portes Ouvertes, animée entre autre avec des jeux pour les enfants, un disc-jockey et son light-show, le tout accompagné d'un menu spécial concocté par le restaurant « Côté Vignes ».

Du point de vue gestion, nous avons stabilisé notre nouvelle organisation administrative et remplacé la borne extérieure, pour permettre les inscriptions sur place et les validations des réservations effectuées par Internet.

Nous avons maintenu inchangé les cotisations pour l'ensemble des membres, car notre souhait a toujours été celui d'augmenter le nombre de membres plutôt que d'augmenter les tarifs des abonnements, d'autant plus que nos finances nous le permettent actuellement.

Sur le plan sportif, les quatre équipes d'Interclub ont rempli leur mission, puisque trois d'entre elles se sont maintenues dans leur ligue respective et la nouvelle créée en 2015 en 3^{ème} ligue a réussi à obtenir la promotion en 2^{ème} ligue.

En résumé, nous avons donc une équipe homme élite en première ligue, une deuxième en 2^{ème} ligue, une équipe féminine élite en 2^{ème} ligue ainsi que l'équipe jeunes-séniors hommes.

Comme vous l'avez bien compris, à la lecture du rapport du trésorier, la grosse activité de notre club reste l'Ecole de Tennis et le Mini-Tennis. Nous sommes fiers de vous annoncer qu'une fois de plus toutes les activités liées aux enfants ont rencontré une demande toujours aussi soutenue.

En effet le dynamisme de notre responsable de l'Ecole de Tennis, Rosmarie Mettler, en collaboration avec le professeur officiel du Club, Jérôme Ferrari, ont permis la tenue tout au long de cette saison des cours collectifs ponctués de tournois dont celui du mois de juin qui a remporté un vif succès, aussi bien de la part de nos jeunes prodiges que des parents.

Nous insistons qu'il est de la responsabilité de notre association avec l'aide de la Commune de maintenir à tout prix cette qualité d'enseignement, voire même l'augmenter pour permettre à celles et ceux qui souhaitent faire de ce loisir, leur sport en organisant une cellule « compétition ». Cela a pour but de nous permettre, tout en offrant une prestation supplémentaire, d'éviter de perdre des joueurs motivés par un manque structurel.

Nous espérons recevoir des échos favorables de nos autorités pour mettre en place ce nouveau projet.

Un grand merci à tous nos membres ainsi qu'à ceux qui s'investissent bénévolement pour le Tennis Club d'Anières, le Club reste attrayant, actif dans le monde du tennis genevois et est une des plus importantes associations de notre Commune.

Tennis Club d'Anières Le comité

Saison 2015 : 271 membres

Membres actifs « Coheran » : 224	Membres actifs hors Commune: 47
Cotisations Membres de soutien : 7	Comités : 6

Equipes interclubs (nombre de joueurs)

Messieurs 3 ^{ème} ligue : 11	Dames : 2 ^{ème} ligue 10
Messieurs 1 ^{ère} ligue : 10	Jeunes Seniors (dès 35ans) 2éme ligue : 10

Rencontres interclubs

Messieurs 3 ^{ème} ligue : 3	Dames : 2 ^{ème} ligue : 3
Messieurs 1 ^{ère} ligue : 2	35+2L Messieurs : 2

Animations & Compétitions

Tournoi de l'Ecole de Tennis / Tournoi NOEL	Portes ouvertes
Tournoi d'ouverture	Apéro Fin Interclubs
Tournoi Viande Suisse	

Ecole de Tennis (nombre d'inscriptions)

Garçons : 56	Filles: 21	
Mini Tennis : environ 15 enfants		

Mini Tennis, Ecole de Tennis & Stages

Mini Tennis : R. METTLER	Ecole de Tennis: J. FERRARI / R. METTLER		
Stage de Tennis (vacances scolaires) avec J. FERR	ARI		
Stage de Tennis et Mini Tennis (vacances scolaires) avec R. METTLER / Y. Mettler (environ 30 enfants)			
Stage des Adultes avec J.Ferrari (8 adultes)			

Route de la Côte d'Or, case postale 29, 1247 Anières - Tél. 022 751 27 27 site internet : www.tcanieres.ch - e-mail : tca@tcanieres.ch

Fondation du Vallon de l'Hermance

Hermance, le 8 février 2016

Rapport du Conseil de fondation pour l'année 2015

Le Conseil de fondation s'est réuni deux fois pendant l'année.

Une séance s'est tenue le 11 juin 2015 durant laquelle la fondation a accueilli deux nouveaux membres, Madame Bruchez Gilberto, Maire d'Hermance, et Madame Moriaud Maire de Chens sur Léman.

La deuxième séance prévue le 29 octobre 2015 a été annulée en raison du décès accidentel en septembre de son Président, Monsieur Jaques Naef. De son vivant, il avait prévu que sa fille, Madame Amélie Cittadini Naef, le remplace dans ses fonctions. Cependant, les présentations n'ont pas pu avoir lieu et de ce fait, Madame Cittadini Naef a repris la Présidence lors d'une séance organisée plus tard.

Ainsi, la deuxième séance de l'année a eu lieu le 24 novembre 2015. Cette réunion a eu pour but principal l'accueil de nouveaux membres, notamment Monsieur Pascal Wassmer, adjoint au Maire à la commune d'Anières et Mme Cittadini, qui a été nommée Présidente. Cette séance a également permis de mettre en place les diverses démarches administratives suite au changement de présidence et à l'intégration des nouveaux membres.

Monsieur Chavaz a proposé de prendre la fonction de trésorier et Monsieur Masset a proposé de poursuivre son mandat de secrétaire.

Il a également été décidé de modifier les statuts de la fondation puisqu'elle se compose actuellement d'un membre supplémentaire.

La fondation sera par la suite domicilée au domicile de sa Présidente afin de dissocier ses activités avec celles de la commune d'Hermance.

Le 3 mars 2015, la fondation a signé une convention avec Monsieur Goumaz, exploitant agricole, afin de lui mettre à disposition des parcelles en contrepartie de leur entretien général et du débroussaillage.

Un travail important d'entretien, sous la direction de Monsieur Chavaz, a eu lieu avec la protection civile pendant 2 jours. Cette dernière a proposé officiellement son aide pour l'année prochaine. Ce qui est tout à fait apprécié.

D'autres travaux ont également été effectués durant l'année, à savoir l'aménagement d'une déviation et le débarras de troncs. Comme l'année précédente, les chevaux sont venus débarrasser les troncs gênants.



Association des Parents d'Elèves d'Anières

Activités de l'A.P.E.A. en 2014 / 2015

25 août 2014 Journée d'accueil des nouveaux élèves et de leurs parents, le matin. Très apprécié des parents (café/croissants). 16 septembre 2014 Buffet canadien dans le préau de l'école. Journée Croque-pommes : distribution gratuite aux enfants 10 octobre 2014 lors de la récréation du matin. 11 octobre 2014 Matinée TCS à Corsier. 28 octobre 2014 Assemblée Générale au local du P'tit Resto. 12 décembre 2014 Journée Croque-mandarines : de nombreux kilos de mandarines distribuées gratuitement aux enfants lors de la récréation du matin. 12 décembre 2014 Fête de l'Escalade - maquillage. Entretien avec Mme Elliott et APE Corsier et Hermance. 14 janvier 2015 10 mars 2015 Journée Croque-bananes : de nombreux kilos, distribués gratuitement aux enfants lors de la récréation. 20 au 25 avril 2015 Semaine sans écran au niveau de COHERAN. 5 juin 2015 Journée Croque-carottes. Carottes distribuées gratuitement aux enfants lors de la récréation. 24 juin 2015 Entretien avec Mme Elliott et APE Corsier et Hermance Promotions : le comité de l'A.P.E.A. organise le traditionnel 26 juin 2015 lâcher de ballons (gonflage, étiquetage des ballons, mise à disposition dans les classes). Tout au long de l'année Discussions et entretiens très fructueux avec les différentes autorités communales, la directrice et les maîtresses responsables de l'Ecole.

Plusieurs actions menées :

- Membre du GAPP
- La coopération avec les APE voisines : Hermance et Corsier dans le cadre de COHERAN et Gy-Presinge

Manifestations prévue pour l'année scolaire à venir :

- Escalade (midi)
- Soirée parents « action innocence »
- Promotions
- Buffet canadien
- 4 journées croque-fruits
- Semaine sans écran



février 2016

Exercice 2015

Mesdames, Messieurs, chers Membres et invités,

J'ai le plaisir de vous donner lecture de mon rapport en tant que Présidente, sur l'exercice 2015.

Tout d'abord, je ne peux que remercier les membres du comité qui sont toujours présents, prêts à étudier de nouvelles solutions et idées. Notre comptable provisoire, Françoise GOLAY, a tenu les comptes à la perfection, sa précision, son exigence et ses conseils, ont été précieux.

Je remercie une fois de plus Marie-Thérèse PICTET pour son invitation au mois de juin dans sa splendide propriété. Je la remercie également pour l'organisation des cours de rythmique. Bien de nouvelles personnes qui y ont participé ont demandé leur admission aux SENIORS ANIEROIS, après avoir vu l'ambiance que l'on trouve lors de ceux-ci.

Nous remercions bien sûr vivement notre Commune qui, comme les années dernières, nous a montré son intérêt en nous apportant son soutien financier annuel et le local. Sans eux, nous ne pourrions pas faire tout ce qui fait le bonheur de nos membres. Merci également pour la mise à disposition d'un car qui, cette année encore, nous a permis de faire de belles découvertes. Par cause de temps maussade, il n'a pas pu être utilisé de façon optimale. Mais quel plaisir nous avons, lors de nos excursions.

SITUATION DU CLUB AU 31 DÉCEMBRE 2015

A fin décembre 2015, nous avons 52 membres inscrits.

Nous avons de nouveaux membres dynamiques dans les admissions à entériner aujourd'hui, ce qui nous réjouit.

Nous avons également de nombreuses personnes âgées qui nous envoient leur cotisation comme soutien. Elles ne peuvent pas être avec nous lors des activités, ceci pour des raisons de santé, mais elles sont en pensées avec nous. Nous les remercions de tout cœur. Nos centenaires sont toujours dans nos cœurs et nous leur envoyons toutes les convocations. Elles ont certainement l'impression d'être encore un petit peu avec nous.

En 2015, cinq personnes ont demandé leur admission avec beaucoup d'enthousiasme et 2 personnes leur démission. 1 personne qui a dû entrer en maison de retraite et une autre pour des raisons personnelles.

SITUATION FINANCIÈRE

Notre situation financière est saine. Comme vous pourrez le constater, nous avons été très mesurés dans nos dépenses.

Dès la démission comme comptable de Michel ZAMORA, Françoise GOLAY, qui aime beaucoup la comptabilité, a repris sans autre cette tâche à notre grand soulagement. Merci à elle !! Il s'agira, si cette dernière devient Présidente, de trouver un ou une remplaçante. Nous espérons vivement avoir une proposition déjà aujourd'hui. Merci à tous d'y penser ! Elle assura également avec l'aide de Monique MOOSER cette tâche en attendant.

Centre d'animations pour retraités (CAD) et FGCAS

Tout au long de l'année, j'ai été convoquée par le CAD-Centre d'Animation pour retraités et par la Fédération Genevoise des Clubs d'Aînés pour des réunions officielles.

Cette fois, j'ai eu le plaisir d'avoir Françoise GOLAY avec moi. Elle a pu se rendre compte du fonctionnement de ces deux organismes qui sont utiles à notre groupement. Je remercie également Inge UHLMANN de m'avoir aidée lors de la répartition des billets de théâtre. Elle doit malheureusement arrêter son activité pour des raisons familiales. Elle reste membre, mais se voit contrainte de se retirer du comité.

En ce qui concerne les billets de spectacles, je vous prie de bien vouloir suivre les directives suivantes: Les billets commandés, devront être payés à réception. En cas d'empêchement, cherchez quelqu'un pour prendre le billet à votre place. Encaissez le prix du ou des billets et remettez le montant au dépositaire responsable. Vous pouvez être parfois malade ou absent ou simplement en vacances, lors de vos choix, pensez-y. Egalement: les commandes ne peuvent pas toujours être réalisées car les spectacles sont parfois annulés. Soyez précis dans vos commandes. Nous faisons l'impossible pour vous contenter. Votre Club se verra obligé de prendre dans la caisse en cas de non paiement

Le repas annuel traditionnel, pour le comité, ainsi que pour nos aînés qui ont fêté leur 90 ans, a eu lieu et se sont retrouvés au Restaurant le FLORIS.

Nous constatons que nos membres aiment particulièrement les rencontres, conférences, films intéressants, visites de musées ou excursions, quand nous nous retrouvons autour d'un repas. Celles au local sont également fort appréciées. Je profite de remercier les enfants de l'école et leurs maîtresses pour les chants superbes et tout le bonheur qu'ils nous apportent à Noël.

Nous n'avons pas encore trouvé la solution pour vous contenter tous : trouver un voyage, intéressant, pas trop cher, pas trop loin, cela est vraiment difficile. Je remercie Otto et Monique pour leurs bonnes idées et leur dévouement.

Je ne veux pas oublier de remercier vraiment sincèrement toutes les personnes qui nous aident comme par exemple : remise en état du local lors d'une manifestation, les achats, Le rangement dans les armoires, UN PETIT COUP DE MAIN, personne n'en parle, mais elles sont là.

Les voyages en car à l'Abbaye de Saint-Maurice, de même que la visite à Romainmôtier et aux Mosaïques d'Orbe, ont été très appréciées. De même, les films choisis par Marie-Thérèse PICTET.

Pour clore mon rapport, je dois vous annoncer que pour des raisons de santé et surtout de fatigue, je dois laisser ma place de présidente et je vous propose Françoise GOLAY, qui sera certainement une très bonne Présidente.

Je ne vous quitte pas, puisque je reste au Comité.

Petit rappel sur les activités 2015 :

8 janvier	Fête des Rois -film
22 janvier	Conférence par A. Bosch, histoire de Genève au XIXème siècle et mort de Sissi (17 pers.)
12 février	Films documentaires et mystérieux (communes à deviner) Assemblée générale (31 pers.) avec repas
12 mars	Jeux avec les enfants d'une classe de l'école d'Anières au local
26 mars	Joumée en car à Evian, repas au restaurant Les Cygnes, visite de l'exposition «Ces fées qui nous enchantent»
	au Palais Lumière (12 pers.)
16 avril	Visite des établissements horticoles Verdonnet-Bouchet. orchidées (10 pers.)
30 avril	Journée en car à Saint Maurice, repas et visite de l'abbaye (24 pers. dont 6 d'Hermance)
21 mai	Conférence par G. Grimm sur les oiseaux (20 pers.)
28 mai	Promenade à pied Anières -Hermance et goûter (6 pers.)
11 juin	Rallye au Clos des Noyers pour les enfants d'une classe de l'école d'Anières (8 membres)
25 juin	Broche chez Marie-Thérèse Pictet (25 pers.)
3 septembre	Journée en car à Romainmôtiers, visite de l'abbaye, puis des mosaïques romaines de Boscéaz, repas du soir
	à Luins (20 pers.)
17 septembre	Jardin botanique, sortie annulée pour cause de mauvais temps, scrabble au local
1er octobre	Conférence par A. Bosch, Genève ville haute-ville basse (15 pers.)
15 octobre	Visite guidée par Mme Rudloff-Azzi au musée d'Art et d'Histoire : Conrad Witz et la peinture genevoise (9 pers.)
12 novembre	Raclette d'automne au local (24 pers.)
26 novembre	Film « Va, vis et deviens » (19 pers.)
10 décembre	Escalade, repas, fête et film naturaliste (20 pers.)
17 décembre	Fête de Noël avec les chants d'enfants de l'école d'Anières, goûter (12 pers.)

Je vous informe d'ores et déjà, qu'en 2017, nous fêterons nos 40 ans d'existence. Il s'agira de fêter comme il convient cet évènement.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2016, une bonne santé et, qu'ensemble, nous puissions réaliser toujours plus d'activités intéressantes et variées.

Claire MARCELIN Présidente Association
« Anières un vrai village,
maîtrisons son développement »
p/a: Mme Bernadette GRELLY
28, rue Centrale
1247 Anières
ou
Mme Ghislaine JACQUIER
30, rue Centrale
1247 Anières

ACTIVITÉS 2015

Cette année, l'association a participé aux caves ouvertes avec notre vente de pâtisseries.

Le comité s'est réuni cinq fois et a tenu son Assemblée générale le 16 novembre 2015.

L'association a envoyé une lettre d'opposition pour la mise en place d'une antenne importante projetée à 200 m de celle de la mairie et une lettre de remarques au Conseil d'Etat concernant le déclassement d'un terrain sur lequel l'édude de faisabilité prévoyait une capacité de 210 logements.

Association « Anières un vrai village, maîtrisons son développement »



Activités 2015:

27 janvier : Assemblée Générale Ordinaire

à partir d'avril : Martine Schmidt devient notre nouvelle prof de gym

12 juin : Repas de fin de saison au restaurant « Le Christina » à Ville-La-Grand

23 juin : Soirée conviviale chez les Servettaz

2 octobre : Soirée Filets de perches au restaurant « Bacouni » à Yvoire

27 novembre : Soirée Escalade à la salle des sociétés au Clos des Noyers, Spaghetti aux

sauces variées et bris de la traditionnelle marmite en présence de notre maire Antoine Barde que nous remercions vivement d'avoir pris le temps

de partager ce repas avec nous.





ACTIVITÉS DU FOYER

Pour l'équipe du foyer, l'année 2015 fut une année particulièrement riche et dynamique. Nous avons pris le temps de questionner en profondeur notre pratique pour réajuster notre accueil des bénéficiaires et amener de nouveaux projets. Ceux-ci ont eu comme base théorique la « Méthode Montessori adaptée aux personnes âgées ». Au mois d'avril, nous avons eu l'opportunité de suivre une formation de trois jours sur le sujet. Cela a été l'occasion pour toute l'équipe de pouvoir discuter et réfléchir longuement à la mise en œuvre que nous pourrions appliquer à propos des concepts découverts. Nous développerons plus bas l'application que nous avons pu faire de cette théorie.

En début d'année 2015, le foyer de jour « Aux Cinq Colosses » a eu la chance de découvrir cinq nouvelles têtes emplumées en son jardin. En effet, nous avions construit un poulailler en fin d'année 2014 et celui-ci a pu enfin accueillir ses « Cinq Cocottes » au mois de janvier. Chaque groupe de bénéficiaires s'est ainsi vu devenir référent d'une poule, lui a trouvé un nom et a confectionné sa « carte d'identité » qui est consultable dans le foyer. Depuis, les bénéficiaires sont parties prenantes du nettoyage régulier du poulailler, de son approvisionnement en pain et autres restes et, bien sûr, de la consommation des œufs découverts! L'arrivée de ces poules a eu un effet très stimulant sur les bénéficiaires. Ils ont beaucoup de plaisir à les observer gratter et parcourir le jardin et à les voir se protéger du vent et du froid contre les vitres lorsque nous mangeons.

A partir de cette année, nous avons revu notre concept de sorties. Auparavant, nous allions au restaurant une fois par mois. Nous avons constaté que cela devenait de plus en plus compliqué de pouvoir faire ces sorties au vu de la péjoration de la mobilité de beaucoup de bénéficiaires. De plus, pour certaines personnes qui venaient plusieurs fois par semaine, cela engendrait des coûts supplémentaires importants que tous ne pouvaient se permettre.

Nous avons ainsi pensé à espacer ces sorties, une fois par saison, et à leur donner un caractère plus «extraordinaire» qu'un simple repas au restaurant avec des activités annexes et, donc, une durée plus importante. Nous sommes ainsi allés à Sainte-Croix au mois de janvier manger une fondue et visiter le musée de la boîte à musique. Au mois de mai, nous sommes allés écouter un concert au Victoria Hall. Les bénéficiaires sont venus au foyer en fin de matinée pour prendre le repas, puis, l'après-midi, nous nous sommes préparés, maquillés, habillés avant de prendre un petit souper avant le départ au concert, qui fut, de l'avis de tous, magnifique! En été, notre sortie extraordinaire nous a mené en bateau sur le lac jusqu'au Château de Chillon. Cet automne, nous avons été visiter un domaine viticole avec dégustation, repas et aprèsmidi chantante et dansante! Ces sorties plus ponctuelles sont vraiment appréciées des bénéficiaires et nous allons continuer dans ce sens à l'avenir.

L'objectif principal de la « Méthode Montessori adaptée aux personnes âgées » est « de permettre aux personnes accompagnées de recouvrer une certaine autonomie dans les gestes du quotidien pour associer dignité et plaisir 1». Suite à la formation que nous avons suivie, de nombreux questionnements ont surgi et nous avons réfléchi à la façon d'appliquer les concepts découverts. Nous nous sommes rendu compte que nous appliquions déjà plus ou moins cette méthode depuis la réouverture du foyer en 2013 sans le savoir. Forts de cette base, nous avons pu développer quelques projets. Nous avons commencé par créer des badges nominatifs pour tous les bénéficiaires



ACTIVITÉS DU FOYER

et membres de l'équipe. L'effet a été remarquable, les bénéficiaires ont commencé à nous interpeller et s'interpeller entre eux et les contacts ont ainsi été enrichis. Le fait de pouvoir trouver l'information seul sans risquer de se mettre en position d'échec a permis aux bénéficiaires de communiquer plus aisément. Dans la même idée, nous avons "étiqueté" le foyer pour permettre aux personnes de se repérer plus facilement de façon autonome.

Nous avons également conçu avec eux un journal institutionnel: La Revue Colossale². Les bénéficiaires ont pu choisir la mise en page, le thème, les articles, les photos et participer activement à la rédaction. Nous avons même fabriqué les reliures et relié les journaux. La multitude de tâches et d'articles a permis à chacun d'y trouver son compte et de participer.

Nous avons aussi réaménagé le vestiaire pour permettre une plus grande appropriation et une meilleure autonomie des bénéficiaires. Des porte-manteaux plus visibles, les noms de chacun écrits en grand, une boîte «casier» personnalisée sont autant d'éléments qui permettent aux bénéficiaires de se repérer plus facilement et de s'autonomiser.

De nombreux autres projets sont en préparation et se réaliseront dans le courant de l'année 2016.

Outre tous ces projets, nous essayons d'appliquer au quotidien de nombreux préceptes de la Méthode Montessori. En effet, nous axons nos interventions sur la notion de plaisir, de décision et d'investissement des bénéficiaires. Pour le moment cela semble fonctionner et nous permet de nous renouveler, de nous remettre en question et nous stimule la créativité afin que chaque personne qui fréquente le foyer puisse y trouver son compte.

Cette année 2015 fut, de l'avis de tous, intéressante et stimulante. La dynamique engendrée par la formation que nous avons suivie nous a été très bénéfique et nous espérons que tous les bénéficiaires qui fréquentent le foyer en tirent également un bénéfice. Nous nous réjouissons de pouvoir poursuivre notre accompagnement et développer de nouveaux projets en 2016!



L'abri de bus « customisé » par les personnes âgées, devant le foyer.



Procès-verbal de l'Assemblée générale du P'tit Resto du 5 novembre 2015

Charlotte Grobet Membres du Comité:

Patricia Schauenburg

Isabelle Marti

Nadia Boldrini (Mairie d'Anières et trésorière du P'tit Resto)

Valnice Nobre Commisso « Adriana », Marie-Luce Tovano, aide-cuisinières du P'tit Resto

Présents : Marc Cheveau (Régéservice)

Sophie Marendaz

Lynne Thadikkaran Salomon

Fabienne Wassmer Veronica Baez Camille Piuz Louise Barradi Vanessa Forfait **Christel Martinez** Anita Pordes Zeina Gaillard Helen Fonjallaz Elisabeth Bery Claudine Hentsch Bojama Cressac

Excusés: Antoine Barde, Maire

Caroline Benbassat, Adjointe

Marie-Noëlle Clemente, responsable du GIAP et les Animatrices

Sarah Anderegg, vérificatrice des comptes

Véronique Villard Rachel Walch Patrick Belloni

Ordre du jour : 1. Ouverture

2. Rapport d'activité du Comité 2014/2015

3. Présentation des comptes pour l'année 2014/15

4. Rapport des vérificateurs des comptes

5. Acceptation du procès-verbal de l'AG du 13 novembre 2014

6. Election du nouveau Comité

7. Election des vérificateurs des comptes

8. Divers

Ouverture de l'Assemblée générale

Les Présidentes, Mmes Schauenburg et Grobet prennent la parole et déclarent l'Assemblée Générale ouverte. Elles remercient la commune et Nadia Boldrini pour leur constant soutien au P'tit Resto ainsi que M. Cheveau de chez Régéservice pour son implication. Elles remercient également les membres de l'APEA et plus particulièrement la Présidente sortante, Mme Arenas, pour avoir accepté que l'AG du Comité du P'tit Resto se tienne juste après celle de l'APEA. En effet, depuis de nombreuses années, de moins en moins de personnes sont présentes à l'AG et la plupart du temps, seuls les membres du Comité, le cuisinier et quelques parents membres de l'APEA y participaient. Etant donné que nous avons l'intérêt de nos enfants à cœur, il semblait intéressant d'organiser les deux événements successivement. Cela souligne la difficulté de recruter de nouveaux membres à laquelle le Comité a dû faire face depuis plusieurs années et qui explique que très peu d'actions aient été entreprises en 2014-2015. Il manque cruellement des parents qui seraient prêts à s'engager afin de mener des actions plus intéressantes.

Rapport d'activité du Comité 2014/15

Seules les activités essentielles ont pu avoir lieu cette année, du fait du manque de participation de parents :

- Le 17 décembre 2014, le comité a acheté des marmites pour l'Escalade qui ont été dégustées au P'tit Resto par tous les enfants présents ce jour-là et s'est joint à l'APEA pour organiser la soupe distribuée aux enfants.
- Le 2 février 2015, une petite enquête de satisfaction auprès des enfants a été réalisée par Mme Schauenburg qui a été déjeuné
- Le 31 mars 2015, le Comité a organisé, avec l'aide de l'APEA, une chasse aux œufs pour les enfants du P'tit Resto.
- Le 13 avril 2015, les Comités de l'APEA et du P'tit Resto se sont rencontrés pour discuter d'une possible fusion entre les deux

3. <u>Présentation des comptes pour l'année 2014/2015 et rapport de la Trésorière</u>

L'exercice comptable commence le 1^{er} août 2014 et se termine le 31 juillet 2015.

Le nombre d'enfants inscrits est de 151 et la moyenne pour l'année scolaire 2014-2015 est d'environ 100 enfants par jour soit un total d'environ 10'600 repas servis. Le prix des repas est inchangé par rapport à l'année dernière (Fr. 9. — Aniérois et Fr. 11.30 hors commune) de même que la cotisation annuelle par famille de Fr. 50.-.

La Commune verse depuis janvier 2014, une subvention annuelle de Fr. 1'500. — pour permettre au comité de payer les « extras » aux enfants comme la marmite de l'Escalade, les œufs de Pâques, etc. et nous l'en remercions infiniment. Le GIAP nous verse également une contribution de Fr. 17'286.- à titre de contribution pour les repas des animatrices.

Nous sommes également reconnaissants à Régéservice qui n'a pas augmenté ses prix en 2014/15.

Fonctionnement:

Résultat de l'Exercice : un bénéfice de Fr. 11'297.81 dû à la subvention par enfant à Fr. 2.90 et à la subvention annuelle de Fr. 1'500.-, ainsi qu'à la bonne gestion des dépenses par le comité.

Bilan:

Actif:

Les liquidités : Fr. 35'471.13

Actifs transitoires

Compte Débiteurs : Fr. 7'362.30 solde correspondant au non encaissé des repas de la dernière facture (juin 2015)

Daccif

Compte de liaison

Facture GIAP pour les frais de l'édition des factures (payée en août) Fr. 666.50

La Fortune net s'élève à Fr. 30'872.12

Remerciements

Nous remercions Mme Sarah Anderegg qui a dû réviser une fois de plus les comptes cette année, toute seule, notre 2è réviseur élu lors de notre précédente AG n'ayant répondu à aucune de mes sollicitations.

Nous remercions également le comité pour leur collaboration et la maîtrise des dépenses ainsi que la Commune d'Anières, M. le Maire sortant Patrick Ascheri et notre Maire actuel, Monsieur Antoine Barde.

4. Rapport de la vérificatrice des comptes, Mme Sarah Anderegg

Lecture du rapport par Mme Anderegg

A l'unanimité, l'Assemblée générale approuve les comptes 2014-2015.

Acceptation du procès-verbal de l'AG du 13 novembre 2014

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 13 novembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

6. <u>Election du nouveau Comité</u>

Aucun nouveau membre ne s'étant présenté, le Comité actuel doit rester actif ; il se compose de Mmes Boldrini, Commisso, Grobet, Marti et Schauenburg.

7. Election des vérificateurs aux comptes

En respect des statuts, Mme Sarah Anderegg démissionne. Le Comité souhaite la remercier très sincèrement pour son aide au cours des années passées et pour son implication. Mme Bery et Baez se proposent pour le prochain exercice et nous les en remercions.

8. <u>Divers</u>

Les parents présents sont satisfaits de la qualité des repas fournis et de l'encadrement offert. Ils attendent que tous les enfants fassent des activités à l'extérieur autant que possible. Ils aimeraient que les menus soient affichés quelque part dans la commune afin de pouvoir être facilement consultés (pour assurer l'équilibre des menus entre les repas de midi et du soir).

Ils proposent que les plus petits puissent faire la sieste si nécessaire.

M. Cheveau nous informe que Régéservice a été vendu à Eldora, qui regroupe aujourd'hui plusieurs sociétés actives dans la restauration pour les collectivités et l'événementiel.

Cette année, le comité espère pouvoir s'investir dans l'organisation de l'Escalade et de la chasse aux œufs, ainsi que dans la réalisation d'une enquête de satisfaction. M. Cheveau propose très généreusement d'offrir la soupe et le fromage de la part d'Eldora, geste très apprécié par le Comité qui le remercie très sincèrement. M. Cheveau aimerait également proposer plus d'animations en partenariat avec le GIAPP (cuisinier sur place, présentation des produits, lutte contre le gaspillage). Le comité souligne son implication et l'en remercie.

Il est aujourd'hui nécessaire de trouver des solutions pouvant garantir la pérennité du P'tit Resto. Une des options identifiées lors de l'AG de novembre 2014, à savoir le rapprochement avec le Comité de l'APEA, voire la fusion des deux organismes (exemple suivi par Choulex) a été étudié, mais a été malheureusement refusée par l'APEA en raison de la responsabilité trop élevée que cela mettait sur leur organisation. Aucun nouveau parent ne s'étant présenté et le Comité actuel n'ayant malheureusement que peu de temps à consacrer à cette activité, il semble que seule la municipalisation puisse offrir un avenir au P'tit Resto (selon ce qui a été fait à Collonge-Bellerive)

Il appartient donc au Comité d'approcher la commune afin d'approfondir cette voie qui semble la dernière solution pour pouvoir continuer d'offrir des repas à midi aux 151 enfants inscrits.



Pétanque d'Anières c.p. 125 1247 Anières

Rapport d'activité 2015

Anières, le 31 mai 2016

Monsieur Le Maire,

2015 bien que calme, ne fut pas dépourvu de bon résultats, son effectif est de 32 membres.

Lors des nombreux concours régionaux et inter-communaux auquel elle a participé, la Pétanque d'Anières peut se targuer de ses excellents résultats. Sa participation enthousiaste a été naturellement remarquée tout comme notre présence en finale des-dits concours. L'assemblée générale qui se tient maintenant début décembre de l'année en cours, a pu relever un bilan en bonne santé, et ceci entre autre grâce à l'organisation de notre traditionnel tournoi de jass de la fin-janvier. Notre concours annuel le «Grand Prix d'Anières» qui à désormais lieu tous les samedis de la Pentecôte, a été couronné de succès.

Le Portugal fut cette année notre lieu de détente du «Jeûne» a été fêtée comme il se doit et agrémentée de nombreuses visites .

Nos vives remerciements aux dirigeants de la commune, pour leur soutien qui comme chaque année permet à notre petite société d'évoluer parmi les grands.

En vous réitérant, Monsieur le Maire, tous nos remerciements pour l'engagement que vous mettez à faire vivre notre village, nous vous prions de recevoir, nos sincères considérations.

Bernard Fluckiger Président



RAPPORT D'ACTIVITES 2015

MEMBRES - 148 au 1er janvier

5 nouveaux membre dont : 3 rameurs, 2 sauveteurs / 6 démissions et 1 décès

SAUVETAGE

Formation et exercices

4 jeudis soirs ont été consacrés à la formation des sauveteurs, 1er soins, réanimation avec défibrillateur, traumatisme, traitements des brûlures et plaies, matelotage, nœuds, équipements, connaissance sacs et matériel d'intervention 23.04 Formation et exercice sur les accidents de plongée avec les étudiants ambulanciers de 2ème année. 10.10 Cession de brevets BLS-AED - 10 membres brevetés

Interventions

65 interventions dont: 60 pour le matériel et 5 sanitaires.

Soit un total de 78 personnes secourues, dont 10 âgées de moins de 16 ans, 5 blessés, dont 3 cas graves avec hospitalisation. Nous déplorons le décès d'une personne.

Surveillance

42 journées de vigie assurées dont 2 nuits : 31 pour le week-end, 11 en semaine

Régate Genève-Rolle-Genève organisé par le Yacht Club de Genève 6-7 juin 13-14 juin Régate du Bol d'Or organisé par la Société Nautique de Genève

12 juillet Lake Parade

26 juillet Traversée du lac à la nage

8 août Grand Feux Pyro-mélodiques de Genève

6 septembre Traversée à la nage Coppet-Hermance – par 7 membres de la section

3 octobre Régate des Pirates du Club Nautique d'Hermance

MANIFESTATIONS ORGANISÉES

9^{ème} édition de notre loto 22 mars 4 juillet 1^{er} août Intersociété - course de rame

Fête Nationale - tenues de 2 stands à Hermance

RAME

Les entraînements ont repris le 8 avril, au rythme de 2 par semaine, soit le lundi et le mercredi soir.

Classements aux concours :

Fête Internationale à Villeneuve

, 24^{ème} sur 31 Classement général : 22^{ème} sur 30 Rame masculine: 30^{ème} sur 30 Concours de plonge : 22^{ème} sur 27 Concours de soins :

29 août Fête du Petit-Lac à la Versoix

3^{ème} sur 6 Classement général : 4^{ème} sur 6 Rame masculine: 2^{ème} sur 3 Rame féminine : 2^{ème} sur 6 Concours de plonge : 2^{ème} sur 6 Concours de soins : 3^{ème} sur 6 Course en ligne :

Nos activités sont bénévoles et nous accueillons volontiers de nouveaux membres.

Tant au niveau du sauvetage, dès 14 ans, que de la rame.